6
N

10345

Pakt. LVI. 25 (1-2

# HISTOIRE
## *D'ANGLETERRE,*
CONTENANT
## LA MAISON
## *DE TUDOR.*

518160

# HISTOIRE D'ANGLETERRE,

CONTENANT

LA MAISON

# DE TUDOR,

Par M. DAVID HUME,

*Traduite de l'Anglois par Madame B***.*

TOME VII.

A AMSTERDAM.

*M. DCC. LXIII.*

# AVERTISSEMENT.

LA Traduction de l'excellent Ouvrage dont un des plus célebres génies de l'Europe vient d'enrichir la Littérature, m'a paru, au premier coup d'œil, une tentative hardie & délicate. J'ai prévu qu'elle m'expoſeroit aux reproches des moindres négligences qui pourroient m'appartenir, ſans me donner aucune part à la gloire de l'Auteur. C'eſt en vain qu'on aſpireroit à celle de rendre fidelement dans notre langue l'énergie de M. Hume dans la ſienne, la juſteſſe, la fineſſe & les graces de ſes expreſſions; il faudroit peut-être, pour y réuſſir, que cet Hiſto-

rien fût ſon propre Traducteur.

Cependant je me ſuis livrée à cette entrepriſe, par la raiſon que j'en ſentois davantage la difficulté ; j'ai préſumé que, puiſque j'étois capable de la connoître, je pourois n'être pas abſolument incapable de la ſurmonter.

J'ai donc eſſayé mes forces, & montré mes eſſais à des perſonnes plus habiles que moi, dont les ſuffrages m'ont enhardie à pourſuivre ma tâche juſqu'à la fin.

La majeſté de l'Hiſtoire, les grands objets qu'elle embraſſe, les réflexions profondes qu'elle demande, les obſervations philoſophiques qu'elle fourn't, ſemblent n'être pas des ſujets d'étude familiers aux femmes L'application à des choſes ſi ſérieuſes

n'eſt point en moi l'effet de l'amour propre. Un penchant naturel & des circonſtances particulieres, m'ont accoutumée au travail; je l'ai toujours regardé preſque comme un beſoin, & même comme la plus sûre de toutes les reſſources contre les accidens fâcheux de la vie. En le conſidérant ſous ce double aſpect, j'ai deſiré encore de le rendre utile à mes concitoyens, & j'ai cru que le public me ſçauroit gré de lui procurer, dans notre langue, la lecture de l'Hiſtoire d'Angleterre ſous la Maiſon de Tudor.

Ce morceau ſi curieux, par les événemens qu'il contient, n'eſt pas moins intéreſſant, par la maniere dont M. Hume les rapporte. Si tous les Hiſtoriens avoient, comme lui, donné

l'hiſtoire des hommes, jointe à la relation des faits, on connoîtroit l'eſprit & le cœur humain; les reſſorts qui les font agir; la nature des Gouvernemens; les vices de leurs différentes formes; les moyens de les corriger; les intérêts politiques des Nations; les véritables cauſes des grandes révolutions; leurs effets, qui en annoncent & en préparent d'autres; enfin les fondemens ſolides d'une bonne adminiſtration, & la maniere de les affermir.

M. Hume, en vrai Philoſophe, ſçait être à la fois citoyen de l'Univers & patriote. L'impartialité la plus courageuſe le guide dans toutes les occaſions où le reſpect qu'il s'impoſe pour ſa religion & pour ſon pays, n'éleve pas une barriere qui l'arrête.

il porte même quelquefois la hardieſſe juſqu'à lui donner l'air de la témérité. Il cherche le vrai & le montre, ſans laiſſer diriger ſon jugement par aucun autre préjugé national, & ſans écouter, ni les cris de l'envie, ni les hommages de l'adulation. On croit être avec les Souverains, avec les Grands, avec tous ceux qu'il met ſur la ſcene, tant il leur prête de vie & de chaleur. Il développe les motifs de leurs actions : leur conduite eſt toujours conſéquente à l'idée qu'il donne de leur caractere ; & jamais le portrait de l'Auteur n'eſt à la place de celui du Héros.

Les gens qui entendent l'Anglois, rendront à M. Hume la juſtice dont ma traduction le privera peut-être, dans l'opinion de ceux qui ne ſçavent pas ſa lan-

gue. La diction de cet Ecrivain eſt noble, ſimple, claire, égale ſans monotonie, & toujours du ton convenable à la choſe.

Je me ſuis aſſujettie à conſerver les noms propres avec l'ortographe Angloiſe. Il me ſemble que cette méthode eſt la meilleure. Souvent des noms défigurés jettent de l'obſcurité dans l'Hiſtoire. J'ai cru devoir obſerver la même regle à l'égard des monoyes d'Angleterre, dont je ne parle qu'en copiant M. Hume à la lettre. Il eût été trop incertain d'en faire l'évaluation ſuivant le cours des nôtres. La valeur des eſpeces eſt ſi peu conſtante, qu'on ne peut s'engager dans ces ſortes de calculs. M. Hume ne compte que par livres *ſterlings*; &, pour éviter la répétition du mot *ſterlings*, je le

laiſſe toujours ſous-entendu. J'imagine qu'il ſuffit de ſçavoir en général que la livre *ſterling* vaut vingt *Shélings* ; que le *Shélings* vaut douze ſols d'Angleterre, ou environ une livre trois ſols, argent de France ; que le marc vaut treize *Shélings* quatre deniers, & le *noble* ſix *Shélings* & huit *pence*, ou autrement huit ſols, monnoye Angloiſe.

Quelques événemens du regne de Henri VIII, m'ont embarraſſée ſur le parti que je devois prendre, ou d'en traduire exactement les détails, ou de les élaguer, ou enfin de les affoiblir. Ce regne eſt fameux par la révolution rapide que ce Monarque opéra dans le génie de tout un peuple, lorſque, pour épouſer Anne de Boleyn, il

obligea la Nation à changer de Foi, de culte & de politique. La Religion Prétendue Réformée ne put s'établir qu'en insultant à la Religion Romaine, dont elle enseignoit audacieusement à secouer le joug. Il est assez simple d'hésiter à présenter aux consciences délicates l'image repoussante des outrages que l'erreur a osé faire à la vérité.

On conçoit peut-être, comment une passion violente, qui s'empare d'une ame aussi fougueuse que celle de Henri VIII, parvint à l'égaler pour se satisfaire. Mais on ne voit point, sans étonnement, ces Anglois altiers, si jaloux aujourd'hui de leur liberté, renoncer alors à leurs privileges, à leur croyance, & se dépouiller même de leur caractere, au gré d'un Maître absolu.

Les variations du Parlement d'Angleterre, offrent encore une preuve frappante des influences diverſes du Trône ſur les peuples. Cet auguſte Sénat, ſi fort ſous les regnes foibles, & ſi foible ſous les regnes abſolus, obéit à Henri VII; rampa ſous Henri VIII; plia d'abord ſous Marie; finit par lui faire la loi; & la reçut conſtamment d'Eliſabeth.

L'eſpoir des récompenſes & la terreur des châtimens, foumirent une grande partie du Royaume aux Novateurs. L'aſcendant qu'ils prirent ſur l'ancienne Doctrine, donna lieu à des Controverſes funeſtes, & à des perſécutions inouies. J'ai balancé long-tems entre la fidélité qu'on exige d'un Traducteur, & la crainte de ſcandaliſer les perſonnes trop ſcrupuleuſes : j'étois incertaine ſi je de-

vois répéter ou retrancher les ſophiſmes, les froides railleries & tout ce que le fanatiſme des Prétendus Réformés leur fit employer contre l'Egliſe, lorſqu'ils s'en ſéparerent. Des gens ſages m'ont déterminée à ne rien ſupprimer de ce que M. Hume en rapporte, d'autant plus que ſouvent lui-même en eſt moins l'Apôtre que l'Hiſtorien. Après avoir mûrement réfléchi ſur les inconvéniens de l'exactitude & ſur ceux des réticences, on m'a convaincue que ce ſeroit faire trop d'honneur à des déclamations mille fois réfutées, que de les regarder comme dangereuſes, dans un ſiecle & dans un pays auſſi éclairé que le nôtre. Une traduction de l'Hiſtoire, n'eſt d'ailleurs que l'eſtampe d'un tableau. On ne s'aviſeroit pas d'accuſer de pa-

ganiſme le Traducteur des Métamorphoſes d'Ovide, ou de l'Iliade. J'aurois cru ſortir des bornes que mon ſexe doit ſe preſcrire, ſi j'avois riſqué de combattre d'un ton dogmatique, qui n'eſt point de ma compétence, les opinions fauſſes, ou les réflexions injurieuſes à la Foi, qui ſe ſont trouvées ſous ma plume. Je me contente de rappeller quelquefois à mon Lecteur, que ce ſont des faits hiſtoriques, racontés par un Ecrivain préoccupé des faux principes qu'il a reçus, mais qui n'applaudit jamais à aucun excès des différens partis. On ne peut diſconvenir qu'il n'ait l'intention la plus marquée d'être équitable: amis ou ennemis, les grands hommes obtiennent ſes éloges. Il n'eſt pas moins ſincere ſur leurs fautes & ſur leurs foibleſſes. Malgré l'ad-

miration qu'il a pour Eliſabeth, ſon Héroïne, & celle de toute l'Europe, il ne diſculpe point cette Princeſſe de ce qu'il y eut d'odieux dans la condamnation de Marie; il ne décore point les ruſes de Charles-Quint du beau nom de grand art de regner; & la perte de la Bataille de Pavie, ne ferme point ſes yeux ſur les grandes qualités de François I.

Quelques perſonnes, à qui l'Hiſtoire d'Angleterre eſt moins familiere que celle de France, ſeront peut-être ſurpriſes que M. Hume commence ſa narration immédiatement après la Bataille de Boſworth, ſans rien rappeller de ce qui l'avoit précédée. Il eſt poſſible que l'uſurpation de Richard III, ne ſe préſente pas facilement à la mémoire des Lecteurs. La traduction de l'Hiſ-

toire d'Angleterre, ſous la Maiſon de Plantagenet, que je compte donner inceſſamment au public, éclairciroit ce début en remontant à des tems antérieurs, ſi je pouvois la faire paroître auſſitôt que celle de la Maiſon de Tudor. Mais M. Hume ne publie les Volumes de ſon Ouvrage que ſucceſſivement; & je ſuis obligée de les attendre pour le ſuivre. Je crois donc à propos de ſuppléer ce qui nous manque encore ſur les regnes précédens, en parcourant d'une façon *très*-ſommaire les événemens qui chaſſerent la Maiſon d'York du Trône d'Angleterre, avant que ce le de Tudor en prit poſſeſſion.

# *INTRODUCTION.*

LE Duc d'York laiſſa trois fi's, Edouard IV, qui monta ſur le Trône d'Angleterre; le Duc de Clarence & le Duc de Gloceſter. Edouard IV, mourut vers l'année 1485, & laiſſa deux enfans en bas âge, Edouard V, qui lui ſuccéda, & le jeune Duc d'York.

Le Duc de Gloceſter, intriguant, ambitieux & cruel, réuſſit à ſe faire nommer Protecteur du Royaume pendant la Minorité du Roi, & s'empara de la perſonne de ce jeune Prince.

Des brigues, des cabales, des aſſaſſinats, furent les dégrés qui conduiſirent Gloceſter au Trône, & les moyens qui l'y maintinrent.

Le Duc de Buckingham, Grand Connétable, deſcendu d'Edouard III, par les femmes, d'ailleurs d'une Maiſon auſſi ancienne qu'illuſtre; ennemi perſonnel de la Reine Douairiere, & très-puiſſant dans l'Etat, s'attacha étroitement au Duc de Gloceſter.

Cet utile favori parvint, à force de crédit, de ruſes & de largeſſes à ſéduire le Lord Maire & la populace de Londres. Il en forma une aſſemblée tumultueuſe, & la contraignit de proclamer Roi d'Angleterre le Duc de Gloceſter, ſous le nom de Richard III, au préjudice d'Edouard V, & du Duc d'York, neveux & pupiles de cet uſurpateur.

Ce nouveau Monarque, auſſi ingrat que perfide, manqua de parole ſur quelques graces qu'il

avoit promiſes à Buckingham, qui ſe retira de la Cour.

Richard, pour s'affermir ſur le Trône par les mêmes crimes qui l'y avoient élevé, fit égorger les deux Princes, ſes neveux, qu'il retenoit priſonniers à la Tour. Plus tranquille alors, il ne s'occupa qu'à faire des alliances capables de le fortifier à l'avenir contre toute eſpece d'entrepriſes de la part de ſes ennemis.

Pendant qu'il négocioit en différentes Cours, le mécontent Buckingham, l'Evêque d'Ely, la Reine Douairiere & la Comteſſe de Richemont, mariée en ſecondes nôces au Lord Stanley, cumploterent enſemble la chûte du Tyran. Il fut réſolu que le Comte de Richemont, fils de la Comteſſe de Richemont, &, par elle, deſcendant de la Mai-

ſon de Tudor, branche de celle de Lancaſtre, reviendroit de Bretagne, où la politique inquiete d'Edouard IV, l'avoit relegué; qu'on lui formeroit un parti puiſſant, à la tête duquel il attaqueroit Richard; qu'il épouſeroit Eliſabeth, fille d'Edouard IV; & que, réuniſſant les droits de la Maiſon de Lancaſtre & de la Maiſon d'York, par ce mariage, il remonteroit ſur le Trône de ſes ancêtres.

Après divers événemens qui différerent le ſuccès de la conſpiration, & dont les détails me meneroient trop loin, la Bataille de Boſworth décida la querelle entre Richard III & le Comte de Richemond, connu enſuite ſous le nom de Henri VII. C'eſt à cette époque que M. Hume commence l'Hiſtoire d'Angleterre ſous la Maiſon de Tudor.

# TABLE
## DES CHAPITRES

Contenus dans les trois premiers Volumes de l'Hiſtoire de la Maiſon de Tudor.

CHAP. I. *Avénement de Henri VII à la Couronne ; Ses droits ; Maniere agréable dont il fut reçu à Londres ; Suette, maladie populaire ; Convocation du Parlement ; Subſtitution de la Couronne ; Mariage du Roi ; Sédition ; Mécontentement du peuple ; Lambert Simnel ; Révolte de l'Irlande ; Intrigues de la Ducheſſe de Bourgogne ; Entrepriſes de Lambert Simnel ſur l'Angleterre ; Bataille de Stoke.*

CHAP. II. *Etat des affaires étrangeres ; Etat de l'Ecoſſe ; de l'Eſpagne, des Pays-Bas, de la France, de la Bretagne ; Invaſion de la France en Bretagne ; Ambaſſade de France en Angleterre ; Diſſimula-*

*tion de la Cour de France ; Révolte dans le Nord ; Elle eſt diſſipée ; Le Roi envoye des troupes en Bretagne ; La Bretagne eſt réunie à la France ; Aſſemblée du Parlement ; Guerre avec la France ; Invaſion en France ; Paix avec la France ; Perkin Warbec ; ſon impoſture ; il eſt avoué par la Ducheſſe de Bourgogne & par une partie de la Nobleſſe Angloiſe ; Jugement & exécution de Stanley ; Aſſemblée du Parlement.*

CHAP. III. *Perkin retourne en Ecoſſe ; Révolte dans les Provinces du côté de l'Oueſt ; Bataille de Black-Heath ; Treve avec l'Ecoſſe ; Perkin fait priſonnier ; Son exécution ; Celle du Comte de Warwic ; Mariage du Prince Arthur avec Catherine d'Arragon ; Mort de ce Prince ; Mariage de la Princeſſe Marguerite avec le Roi d'Ecoſſe ; oppreſſion du Peuple ; un Parlement ; Arrivée du Roi de Caſtille ; Intrigues du Comte de Suffolk ; Maladie du Roi ; Sa mort ; Son caractere ; Ses Loix.*

## HENRI VIII.

CHAP. I. *Caractere populaire du nouveau Roi ; Ses Miniſtres ; Châtiment d'Empſon & de Dudley ; Mariage du Roi ; Affaires étrangeres ; Jules ſecond ; Ligue de Cambrai ; Guerre avec la France ; Expédition de Fontarabie. Artifice de Ferdinand ; Retour des Anglois en Angleterre ; Léon X ; Aſſemblée du Parlement ; Guerre avec l'Ecoſſe ; Wolſey Miniſtre ; Son caractere ; Invaſion en France ; Bataille de Guinegate ; Bataille de Flouden ; Paix avec la France.*

CHAP. II. *Adminiſtration de Wolſey ; Affaires d'Ecoſſe ; Progrés de François I ; Tournai rendu à la France ; Wolſey nommé Légat ; Sa maniere d'exercer cet employ ; Mort de l'Empereur Maximilien ; Charles Roi d'Eſpagne élevé à l'Empire ; Entrevue de Henri & de François à Calais ; Arrivée de l'Empereur Charles en Angleterre ; Médiation de Henri ; Jugement & comdamna-*

*tion du Duc de Buckingham.*

CHAP. III. *Diſgreſſion concernant l'état Eccléſiaſtique ; Martin Luther ; Henri reçoit le titre de défenſeur de la Foi ; Cauſe des progrés de la réformation ; Guerre avec la France ; Invaſion en France ; Guerre avec l'Ecoſſe ; Convocation du Parlement ; Invaſion en France ; Guerre en Italie ; Invaſion du Roi de France en Italie ; Bataille de Pavie où François I eſt fait priſonnier ; François recouvre ſa liberté ; Sac de Rome ; Ligue avec la France.*

CHAP. IV. *Scrupules ſur le mariage du Roi d'Angleterre ; Il les adopte ; Anne de Boleyn ; Henri ſollicite ſon divorce auprès du Pape ; le Pape y eſt favorable ; Menaces de l'Empereur ; Conduite équivoque du Pape ; La cauſe eſt évoquée à Rome ; Chûte de Wolſey ; Commencement de la réformation en Angleterre ; Affaires étrangeres ; Mort de Wolſey ; Aſſemblée d'un Parlement ; Progrès de la réformation ; Aſſemblée d'un Parlement ; Rupture du Roi avec Rome ; Aſſemblée d'un Parlement.*

CHAP. V. *Principes de la Religion parmi le peuple; Ceux du Roi & des Miniſtres; Progrès de la reformation; Sir Thomas Morus; La fille de Kent; Jugement & exécution de Fisher, Evêque de Rocheſter & de Thomas Morus; Le Roi eſt excommunié; Mort de la Reine Catherine; Suppreſſion des plus petits Monaſteres; Aſſemblée du Parlement; Convocation; Mécontentement parmi le peuple; Révolte; Naiſſance du Prince Edouard, & mort de la Reine Jeanne; Suppreſſion des grands Monaſteres; Cardinal Pole.*

CHAP. VI. *Diſpute avec Lambert; Aſſemblée d'un Parlement; Loix des ſix articles; Proclamations du Roi rendues égales aux Loix; Réglemens ſur la ſucceſſion à la Couronne; Projets de mariage du Roi; Il épouſe Anne de Cleves; Il ſe dégoûte d'elle; Aſſemblée d'un Parlement; Chûte de Cromwel; Son exécution; Divorce du Roi avec Anne de Cleves; Il ſe marie avec Catherine Howard; Etat des affaires d'Ecoſſe; Découverte des crimes de la Reine; Aſſemblée d'un*

*Parlement; Affaires Eccléſiaſtiques.*

CHAP. VII. *Guerre avec l'Ecoſſe; Victoire remportée à Salwai; Mort de Jacques V; Traité avec l'Ecoſſe; Nouvelle rupture avec ce Royaume; Rupture avec la France; Aſſemblée du Parlement; Affaires d'Ecoſſe; Aſſemblée du Parlement; Campagne en France; Aſſemblée du Parlement; Paix avec la France & l'Ecoſſe; Perſécution; Exécution du Comte de Surrey; Proſcription du Duc de Norfolk; Mort du Roi; Son caractere; Ses Loix.*

## EDOUARD VI.

CHAP. I. *Etat de la Régence; Changemens faits dans la Régence; Réformation achevée; oppoſition de Gardiner; Affaires étrangeres; Progrès de la réformation en Ecoſſe; Aſſaſſinat du Cardinal Beaton; Conduite de la Guerre avec l'Ecoſſe; Bataille de Pinkey; Aſſemblée du Parlement; Accroiſſement des progrès de la réformation; Affaires d'Ecoſſe; La jeune Reine de ce Royaume eſt envoyée en France; Cabales du Lord Seymour; Dudley, Comte de Warwik; Aſſemblée du Parlement; Proſcription du Lord Seymour; Son exécution; Affaires d'Ecoſſe.*

CHAP. II. *Mécontentement du peuple; Révoltes; Conduite de la guerre avec l'Ecoſſe &*

*avec la France ; Factions dans le Conſeil ; Conſpiration contre Somerſet ; Somerſet ſe demet de la Régence ; Aſſemblée du Parlement ; Paix avec la France & avec l'Ecoſſe ; Reddition de Boulogne ; Perſécution de Gardiner ; Warwic créé Duc de Northumberland ; Son ambition ; Jugement de Somerſet ; Son exécution ; Aſſemblée du Parlement ; Convocation d'un nouveau Parlement ; Changement de l'ordre de ſucceſſion ; Maladie du Roi ; Sa mort.*

## MARIE.

CHAP. I. *Jeanne Gray eſt proclamée Reine d'Angleterre ; Elle eſt abandonnée par le peuple ; Marie eſt proclamée & reconnue ; Exécution de Northumberland ; Rétabliſſement de la Religion Catholique ; Aſſemblée du Parlement ; Délibérations à l'égard du mariage de la Reine ; Son mariage avec Philippes ; Révolte de Wyat ; Cette révolte eſt appaiſée ; Exécution de Jeanne Gray ; Aſſemblée du Parlement ; Arrivée de Philippes en Angleterre.*

CHAP. II. *Raiſon pour & contre la tolérance ; Perſécution ; Aſſemblée du Parlement ; Extorſions de la Reine ; Abdication de l'Empereur ; Exécution de Cranmer ; Guerre avec la France ; Bataille de Saint-Quentin ; Priſe de Calais par les François ; Affaires d'Ecoſſe ; Mariage du Dauphin & de la Reine d'Ecoſſe ; Aſſemblée du Parlement ; Mort de Marie.*

HISTOIRE

# HISTOIRE
## DE LA MAISON
# DE TUDOR,
## SUR LE TRONE D'ANGLETERRE.

## CHAPITRE PREMIER.

*L'Avénement de Henri VII à la Couronne. Ses droits. Maniere agréable dont il fut reçu à Londres. Suette, maladie populaire. Convocation du Parlement. Substitution de la Couronne. Mariage du Roi. Sédition. Mécontentemens du peuple. Lambert Simnel. Révolte de l'Irlande. Intrigues de la Ducheſſe de Bourgogne. Entrepriſes de Lambert Simnel ſur l'Angleterre. Bataille de Stoke.*

LA victoire que le Comte de Richemond remporta ſur Richard III, 1485. 22 Août.

1485. à Boſworth, fut complette. Le Roi y perdit la vie ; ſa mort, la déroute & la diſperſion totale de ſon armée rendirent cette action déciſive. Un ſi grand ſuccès enivra les ſoldats d'un tel excès de joie, que, ſur le champ de bataille même, ils donnerent à leur Général victorieux, le titre de Roi, qu'il n'avoit juſqu'alors oſé prendre. Un mouvement unanime & ſoudain fit retentir, de tous les quartiers de l'armée, les acclamations de *vive Henri VII.* Cependant pour revêtir cette eſpece d'élection militaire de quelques apparences de formalités, ſir William Stanley apporta une Couronne dont Richard s'étoit paré pendant le combat, & qu'on avoit trouvée parmi les dépouilles ; il la mit ſur la tête du vainqueur, qui la reçut ſans héſiter. Henri ſe voyoit parvenu à la grande criſe de ſa fortune ; il falloit qu'il ſe hatât de ſe déterminer, & ce fut au milieu des circonſtances délicates, qu'il avoit tant de fois prévues & combinées,

qu'il prit le parti auquel ſon ambition le portoit, & que ſes heureux ſuccès ſembloient lui indiquer. 1485.

Ses droits à la Couronne.

Henry pouvoit fonder ſes droits au Trône ſur pluſieurs titres ; mais il n'en avoit pas un, qui ne fût ſujet à conteſtation, ſoit qu'on les conſidérât ſelon les loix de l'équité, ou ſelon les maximes de la politique.

Ce Prince avoit été regardé, pendant quelques années, comme héritier de la Maiſon de Lancaſtre, par le parti attaché à cette Maiſon. Mais le droit à la Couronne, que la Maiſon de Lancaſtre réclamoit elle-même, étoit généralement conſidéré comme mal fondé. Henri IV, par qui elle avoit été élevée à la dignité royale, n'avoit jamais voulu, tandis qu'il renverſoit ainſi l'ordre de la ſucceſſion, ni éclaircir ſes propres titres, ni les tenir de l'élection du peuple. A la vérité, le Parlement avoit ſouvent reconnu les prétentions des Princes de la Maiſon de Lancaſtre ; mais de pareils ſuffrages n'étoient plus une autorité reſpecta-

ble. On ne les citoit que comme des
1485. actes de complaiſance dictés par la foibleſſe, en faveur d'une Maiſon alors toute puiſſante. Ces actes mêmes avoient été ſouvent annullés pendant les derniers tems où le crédit de la Maiſon d'York, avoit repris ſes avantages. Les gens les plus modérés, qui s'étoient ſoumis au parti dominant, pour ramener la paix, ne deſiroient pas de voir revivre les prétentions de la Maiſon de Lancaſtre. Il n'en pouvoit réſulter, diſoient-ils, que des convulſions dangéreuſes dans le gouvernement actuel; & qu'un renverſement total du plan qu'on s'étoit formé pour regler à l'avenir le droit héréditaire; d'ailleurs, en acquieſçant à ces prétentions, toutes les diſcuſſions n'en paroiſſoient pas mieux terminées, puiſque Henri lui-même n'étoit point l'héritier légitime de cette maiſon. Il n'avoit pas fallu moins que l'opiniâtreté inſurmontable, attachée à l'eſprit de faction, pour engager les partiſans de

la Maiſon de Lancaſtre à reconnoître le Comte de Richemond pour leur chef. Sa mere, Marguerite, Comteſſe de Richemont, étoit fille & ſeule héritiere de John, Duc de Somerſet, petit-fils de John Gaunt, Duc de Lancaſtre : mais celui dont cette branche tiroit ſon origine, étoit bâtard, & même adulterin. Quoique le Duc de Lancaſtre eût obtenu la légitimation de ſes enfans naturels, par une patente de Richard II, confirmée au Parlement ; on pouvoit douter encore, avec raiſon, que ce titre lui donnât droit à la Couronne ; puiſque dans la patente même, où tous les privileges qu'elle accordoit étoient ſpécifiés, il n'étoit pas queſtion du droit de ſucceder au Trône, & que cette réticence en paroiſſoit être une excluſion tacite. Dans tous les réglemens qui ſe firent pour la ſucceſſion à la Couronne, pendant le regne des Princes de Lancaſtre, la branche de Somerſet ayoit toujours été négligée. Ce ne fut qu'à l'extinction de la branche 1485.

légitime, que l'on s'aviſa de ſonger
1485. à ſes prétentions. Il s'élevoit encore un nouvel obſtacle contre le droit de Henri ; ſa mere étoit vivante, & par conſéquent le précédoit dans l'ordre de ſucceſſion. Ces raiſons & le ſouvenir chéri du gouvernement populaire d'Edouard IV, faiſoient pencher le peuple en faveur de la Maiſon d'York. A la vérité, Henri pouvoit joindre à ſes droits perſonnels, celui de cette Maiſon, par ſon mariage projetté avec la Princeſſe Eliſabeth, qui en étoit héritiere : il avoit promis ſolemnellement de le conclure ; c'étoit même à cet engagement qu'il devoit la plus grande partie de ſes ſuccès paſſés ; mais pluſieurs raiſons détournoient Henri de s'appuyer du droit de cette Princeſſe. Il ſentoit qu'en recevant la Couronne du chef de ſon épouſe ſeulement, ſon pouvoir ſeroit très-limité. Il n'auroit alors joui, tout au plus, que du vain titre de Roi, ſans rien poſſeder de la puiſſance Royale. Il avoit à craindre

auſſi que la Princeſſe ne mourût avant lui ſans poſtérité ; cet évenement pouvoit le contraindre à deſcendre un jour du Trône pour y céder ſa place à l'héritier le plus proche ; quand même il auroit eu des enfans, devoit-il ſe flatter de leur être aſſez cher, pour qu'ils étouffaſſent en ſa faveur l'ambition de regner immédiatement après leur mere ? Il eſt vrai qu'il pouvoit aiſément obtenir un acte du Parlement qui affermît la Couronne ſur ſa tête, pendant ſa vie. Mais Henri n'ignoroit pas (*a*) à quel point le droit héréditaire paroiſſoit préférable aux yeux de la Nation, à tout droit établi ſur les actes d'un Parlement intimidé. Les décrets de ce Corps n'avoient plus force de Loi depuis que, toujours opprimé par la violence des factions, il étoit plutôt le jouet des évenemens, que le ſanctuaire de la ſageſſe & le défenſeur du bien public. 1485.

Henry pouvoit encore établir ſes prétentions ſur le droit de conquête qu'il s'étoit acquis par ſa victoire ſur

(*a*) Bacon dans l'Hiſtoire de Kennet, *p.* 579.

1405. Richard, dernier poſſeſſeur de la Couronne. Mais ce Richard lui-même n'avoit été regardé que comme un uſurpateur; l'armée qui venoit de combattre contre lui, étoit en grande partie compoſée d'Anglois : ainſi le droit de conquête ne pouvoit guere être fondé ſur une telle victoire ; & rien n'auroit plus donné d'ombrage à la Nation, qu'un titre de cette nature ; elle n'eût pas manqué de le conſiderer comme l'abolition de tous les privileges, & comme le ſignal d'une autorité deſpotique (*a*). Guillaume le Normand, quoiqu'à la tête d'une armée d'étrangers, puiſſante & victorieuſe, avoit commencé par rejetter le titre odieux de Conquérant, & ce ne fut qu'après l'affermiſſement de ſon autorité, qu'il oſa s'en prévaloir.

Henri ſavoit qu'il eſt un autre droit à la puiſſance ſouveraine, quelquefois ſemblable au droit de conquête, celui de la poſſeſſion actuelle ; il ſe perſuada qu'en le conſervant avec

(*a*) Bacon, *p.* 579.

vigueur & avec habileté, il lui ſuffiroit pour ſe maintenir ſur le Trône. 1485.
Henri IV, n'en avoit pas eu de meilleur; il ne s'en étoit pas moins ſoutenu contre pluſieurs rebellions, & avoit enfin tranſmis la Couronne à ſa poſtérité. Henri VII, ſe raſſuroit ſur cet exemple; il ne doutoit même pas que ce ſceptre, devenu l'héritage de la Maiſon de Lancaſtre, n'y fût encore demeuré, malgré les droits préférables de la Maiſon d'York, s'il ne fût pas tombé dans les mains de Henri VI, trop foible pour le ſoutenir.

Inſtruit & encouragé par ces faits récens, Henri ſe ſaiſit de l'autorité Royale, & ſe promit de faire ſentir bien-tôt à ſes adverſaires, que la loi du plus fort pouvoit ſeule l'en dépouiller. Il réſolut donc d'établir ſes prétentions, comme héritier de la Maiſon de Lancaſtre, ſans jamais ſouffrir qu'on oſât les diſcuter. Il eſperoit que ce titre, appuyé par les partiſans de cette Maiſon, & ſecondé par le pouvoir dont il étoit alors revêtu, ren-

droit ſon autorité indépendante &
1485. perpétuelle.

On ne peut déſapprouver entierement les vûes de Henri : elles étoient fondées ſur une aſſez bonne politique, & même ſur une eſpece de néceſſité ; mais il entra un motif inexcuſable dans toutes les meſures qu'il prit. Les conteſtations violentes, qui diviſoient depuis ſi long-tems les Maiſons rivales d'York & de Lancaſtre, & les vengeances ſanglantes, auxquelles elles s'étoient livrées l'une contre l'autre, avoient animé l'animoſité la plus vive entre les deux factions ennemies. Henri indigné d'avoir vu périr la plûpart de ſes intimes amis & de ſes plus proches parens dans les combats, ou ſur l'échafaud ; aigri d'avoir été ſouvent expoſé lui-même aux fatigues, aux allarmes & aux dangers, s'étoit pénétré d'une antipathie invincible pour le parti de la Maiſon d'York. Jamais le tems, les réflexions, ni l'expérience ne purent l'affoiblir. Au lieu de ſaiſir l'heureuſe occaſion d'abolir ces diſtinctions fa-

Préventions du Roi contre la Maiſon d'York.

tales ; en uniſſant ſes droits avec ceux de ſon épouſe ; au lieu d'admettre indifféremment à ſa faveur, les amis des deux Maiſons, il porta ſur le Trône toute l'aigreur d'un chef de faction, & toute la partialité dont, en pareil cas, un bon politique auroit ſu ſe dépouiller. Ce Prince ne tendit, au contraire, qu'à élever le parti de la Maiſon de Lancaſtre, pour humilier celui qui tenoit encore pour la Maiſon d'York ; &, pendant le cours de ſon regne, il conſerva toujours ſes anciennes préventions. 1485.

Comme il n'avoit ni aſſez d'étendue, ni aſſez de fineſſe dans l'eſprit, pour être capable d'un ſyſtême de politique plus vaſte & plus adroit, il ne fit que s'expoſer à des inconvéniens réels & préſens, pour ſe précautionner contre les événemens qui pouvoient, à l'avenir, ſéparer les droits de la Princeſſe, ſon épouſe, des ſiens. Ce fut ainſi qu'en traitant les partiſans de la Maiſon d'York comme ſes ennemis, il les contraignit à le devenir en effet, & qu'il leur apprit à

1485. discuter ses droits à la Couronne; dont ils apperçurent encore mieux l'invalidité par les efforts qu'il fit pour les soustraire à l'examen.

On ne peut attribuer qu'aux impressions que Henri avoit reçues, & à sa politique inquiette, les mesures qu'il prit deux jours après la bataille de Bosworth. Edouard Plantagenet, fils de l'infortuné Duc de Clarence, avoit été retenu dans une espece d'exil à Sherif-Hutton, en Yorkshire, par la jalousie de son oncle Richard, dont le droit à la Couronne étoit moins fondé que celui de ce jeune Prince. Après la mort du tyran, Warwic sembloit devoit s'attendre à un traitement plus doux: il ne faisoit obstacle ni à la succession de Henri, ni à celle d'Elisabeth; & l'on n'avoit raisonnablement rien à craindre d'un enfant qui étoit encore dans un âge si tendre. Cependant Sir Robert Willoughby eut ordre de Henri d'aller l'enlever à Sherif-Hutton, de le conduire à la Tour de Londres, & de l'y garder étroite-

ment (*a*). Ce Robert Willoughby, fut encore chargé de tirer Eliſabeth de ce même lieu, où elle avoit auſſi été releguée, & de l'amener à la rencontre de Henri à Londres, où leur mariage devoit ſe célebrer. 1485.

Henri partit de ſon côté pour cette capitale, & s'avança à petites journées. La crainte d'allarmer un peuple jaloux de ſes prérogatives, lui fit éviter, avec ſoin, tout ce qui pouvoit donner à ſa marche, l'apparence d'un triomphe militaire. Il porta ſi loin, en effet, l'attention de réprimer le faſte inſolent de la victoire, qu'il eut plutôt l'air d'un Monarque légitime, qui parcourt paiſiblement ſes Etats, que celui d'un Prince qui venoit de ſe frayer un chemin au Trône les armes à la main. Les acclamations du peuple le ſuivirent par-tout où il paſſa, & ne furent pas moins ſinceres qu'éclatantes. Indépendamment de l'attrait qu'inſpire naturellement un Prince jeune & victorieux, qui va prendre les rênes du gouvernement,

Maniere agréable dont il fut reçu à Londres.

(*a*) Bacon, p. 679. Polydore Virgil. p. 165.

1485. la Nation ſe promettoit une grande félicité de la nouvelle forme qu'elle s'attendoit qu'il alloit donner aux affaires. Le Royaume avoit été ravagé pendant près d'un ſiecle, par les guerres domeſtiques & les troubles intérieurs. Si le bruit des armes avoit ceſſé depuis quelque tems, le murmure des factions & des mécontentemens le menaçoit toujours de nouveaux déſordres. Henri ſembloit aſſurer la paix, par ſon mariage avec Eliſabeth, en réuniſſant les titres oppoſés des deux Maiſons concurrentes. Tous les Anglois rendoient intérieurement grace à ce Prince, de les avoir débarraſſés d'un tyran qu'ils déteſtoient; qui venoit encore de diviſer la ſucceſſion même de la Maiſon d'York, & qui avoit inondé de ſang juſqu'à ſa propre famille. Un corps leſte & nombreux, compoſé de la haute Nobleſſe & des Gentilshommes du Royaume, accompagnoit la marche du nouveau Souverain; le Lord-Maire & les troupes de Londres allerent le recevoir hors de la Ville. Une

foule innombrable de citoyens & de gens de la campagne, s'assemble sur son passage. Tous s'empressèrent à signaler leur zele & leur satisfaction. Mais au milieu de cette effusion de joie universelle, Henri conserva la réserve & l'austere gravité de son caractere, qui lui faisoient dédaigner de répondre par un accueil gracieux à ces acclamations tumultueuses. Il fit son entrée à Londres, dans une voiture fermée, & priva le peuple du plaisir de voir son nouveau Monarque. Il alla d'abord à l'Eglise Saint Paul, où il consacra les étendards pris à la derniere bataille, & fit rendre solemnellement des actions de graces pour la victoire qu'il avoit remportée. De-là il se transporta au Palais Episcopal de l'Evêque de Londres, où son logement étoit préparé. 1485.

Henri ne négligea cependant pas tellement la faveur du peuple, qu'il ne se hâtât de lui donner l'assurance de son mariage avec la Princesse Elisabeth, pour lequel il connoissoit

l'empreſſement de la Nation. Il n'i-
1485. gnoroit pas qu'elle avoit pris l'allarme ſur ſes intentions à ce ſujet. En effet, il y avoit donné lieu, lors de ſon départ de la Bretagne, en ſemant artificieuſement dans cette Cour, l'eſpérance qu'il épouſeroit Anne, l'héritiere de ce Duché, s'il parvenoit au Trône d'Angleterre. Le bruit de cet engagement s'étoit répandu juſques chez les Anglois, où il avoit inquiété le peuple & la Princeſſe Eliſabeth même. Henri prit ſoin de diſſiper ces craintes, en renouvellant en préſence du Conſeil & de la principale Nobleſſe, la promeſſe de célébrer inceſſamment cette union tant ſouhaitée. Mais, quoique l'honneur & l'intérêt le preſſaſſent également de conclure cette alliance, il réſolut de la différer juſqu'à ce que la cérémonie de ſon couronnement fût faite, & juſqu'à ce que ſon titre lui fût confirmé par le Parlement. C'étoit une précaution de ce Prince, toujours attentif à conſtater ſon droit perſonnel à la Couronne. Il craignoit que ſi ſon mariage

avec la Princeſſe Eliſabeth, précédoit ces formalités, il ne parût être qu'aſſocié à la ſouveraineté qu'il tiendroit d'elle, & qu'il ne reſtât des doutes ſur les droits qu'il tenoit de la Maiſon de Lancaſtre. 1485.

Ce fut dans ce même temps qu'une eſpece de maladie inconnue à toutes les Nations, ravagea Londres & pluſieurs autres parties du Royaume. C'étoient des ſueurs violentes, dont une multitude de perſonnes furent attaquées & moururent. Cependant cette maladie n'étoit point l'effet de la contagion, elle ne paroiſſoit occaſionnée que par une diſpoſition générale de l'air & des corps. En vingt-quatre heures on en mouroit, ou l'on étoit guéri. Ses ravages durerent quelques ſemaines, après leſquelles, ſoit que la malignité de l'air eût ceſſé, ſoit qu'on eût découvert un régime ſalutaire, elle diminua ſenſiblement (*a*). Suette, maladie populaire.

Les préparatifs étoient faits pour la cérémonie du couronnement de

(*a*) Polydore Virgil. p. 567.

1405. Henri. Ce Prince en voulut encore relever la ſplendeur, en accordant le rang de Chevalier Banneret à douze perſonnes, & la Pairie à trois autres. Jaſper Comte de Pembroke, ſon oncle, fut créé Duc de Bedford; Thomas Lord Stanley ſon beau pere, Comte de Darby; & Edouard Courtenai, Comte de Devonshire. Le Roi, autant pour ſa ſureté que pour la pompe du ſpectacle, créa auſſi une compagnie de cinquante Archers, qu'on appella *Yeomen* de la Garde, ou autrement dit, Gardes du Corps. Mais, pour que le peuple ne prît point d'ombrage de ce faſte inuſité, qu'on pouvoit regarder comme une marque de la défiance de ce Prince, il déclara que cette Compagnie ſubſiſteroit à perpétuité. La cérémonie du couronnement fut faite par le Cardinal Bourchier, Archevêque de Cantorbery.

Le 30 Octobre.

Aſſemblée du Parlement, le 7 Novembre.

La plus grande partie du Parlement, qui s'aſſembla à Weſtminſter, parut dévouée aux intérêts de Henri; ſoit que pluſieurs de ſes mem-

bres, qui étoient intérieurement dans d'autres diſpoſitions, craigniſſent de perpétuer les troubles ; ou qu'ils fuſſent contrains de diſſimuler leurs véritables ſentimens? Les partiſans de la Maiſon de Lancaſtre, furent manifeſtement favoriſés dans toutes les élections qu'on fit. Quelques-uns d'entr'eux, qui, ſous le regne de la Maiſon d'York, avoient été livrés à la rigueur des Loix, & condamnés par contumace, obtinrent alors le rang de Chevalier, ou le droit de Bourgeoiſie. Leur droit de ſéance dans la Chambre-Baſſe leur fut conteſté à cauſe de ſes anciennes flétriſſures ; on porta la queſtion à la Chambre de l'Echiquier, qui s'aſſembla pour délibérer ſur un ſujet ſi délicat. Le jugement qu'elle rendit fut marqué au coin de la prudence la plus ingénieuſe, & tint un juſte tempéramment entre les circonſtances & la Loi (*a*). On décida donc que les nouveaux membres du Parlement, ne prendroient ſéance 1485.

(*a*) Bacon, p. 581.

dans leur Chambre, qu'après qu'on
1485. auroit caſſé les Sentences ou les Actes de proſcription qui les en excluoient de droit. Cette caſſation n'étoit pas difficile à obtenir, & il y eut cent ſept perſonnes du parti du Roi, dans le cas d'en profiter (*a*).

Il s'éleva une autre difficulté d'une nature encore plus importante : le Roi lui-même avoit été condamné comme criminel d'Etat, & par conſéquent ſon droit à la Couronne lui pouvoit être conteſté. Les Juges ſe tirerent de cette queſtion épineuſe, par le principe ſingulier qu'ils établirent, « que la Couronne effaçoit » toute eſpece de taches, & que » dès le moment où Henri avoit » été revêtu de l'autorité Royale, » tout reproche, tout jugement » avoit été anéanti (*b*) ». Indépendamment de la circonſtance trop preſſante pour mettre la choſe en délibération, les Juges penſoient vrai-

(*a*) Rot. Parl. Hen. VII. N. 2. 3. 4. 15. 17. 26. 55.

(*b*) Bacon, p. 581.

ſemblablement, qu'aucune Sentence rendue par les Tribunaux de judicature, ne devoit faire obſtacle au droit de ſucceſſion ; que l'indiſpoſition d'un Souverain contre ſes héritiers, pourroit lui faire abuſer trop aiſément de ce moyen pour les écarter du Trône, en leur ſuſcitant des accuſations : & qu'enfin un Prince pouvoit ſe trouver engagé dans de mauvaiſes affaires ſous le regne de ſon prédéceſſeur, ſans mériter cependant de perdre ſon droit héréditaire. 1485.

Avec un Parlement ſi docile, le Roi ne pouvoit manquer d'obtenir tous les Réglemens qu'il voudroit lui demander. Il paroît ſeulement qu'il lui reſtoit encore à lui même quelqu'incertitude ſur le titre qu'il devoit établir pour fonder ſes prétentions à la Couronne. Dans la premiere Adreſſe qu'il préſenta, il s'appuya ſur la juſtice de ſon droit héréditaire ; mais, de crainte que ce ne fût pas une baze ſuffiſante, il y joignit les decrets du Ciel, qui s'étoient manifeſtés en lui accordant la victoire ſur ſes

ennemis en bataille rangée. Cependant, pour empêcher qu'on n'interprétât ce dernier moyen comme tendant à faire uſage du droit de conquéte, il affermit ſes ſujets dans l'entiere jouiſſance de leurs anciennes poſſeſſions. 1485.

Subſtitution de la Couronne,

La ſubſtitution de la couronne fut motivée ſelon les intentions du Roi, telles qu'il les dicta lui même. Il n'y fit nulle mention de la Princeſſe Eliſabeth, ni d'aucune branche de la Maiſon d'York ; mais cet acte étoit dreſſé, à tous autres égards, avec beaucoup de ſageſſe & de modération. Il n'inſiſta point pour y faire entrer une déclaration, ou une reconnoiſſance de ſon droit ; & d'un autre côté, il évita toute affectation de Loi ou d'Ordonnance nouvelle. Il prit ainſi un parti mitoyen, qui jetta dans la ſubſtitution l'incertitude & l'obſcurité preſqu'inévitable en pareil cas. Il fut donc reglé que la ſucceſſion de la Couronne *réſideroit* (a), *reſteroit, demeureroit dans la perſonne*

(a) Bacon, p. 581.

*du Roi ;* mais on n'expliqua point si ce ſeroit comme héritier, ou ſeulement comme poſſeſſeur actuel qu'elle lui appartiendroit. Henri ſe contenta de même qu'elle fût aſſurée à ſa poſtérité, ſans prétendre ni exclure la Maiſon d'York, ni préférer celle de Lancaſtre, en cas que ſa poſtérité s'éteignît; il laiſſa donc ce grand point indécis, perſuadé que, s'il étoit jamais néceſſaire de l'éclaircir, les évenemens en détermineroient alors la déciſion. 1485.

Malgré toutes ces précautions, le Roi, peu tranquille encore ſur ſon droit à la Couronne, s'adreſſa l'année ſuivante à la Cour de Rome pour en demander la confirmation. Comme cette Cour ſaiſiſſoit avec joie les moindres occaſions que l'imprudence, la foibleſſe, ou les conteſtations des Princes lui fourniſſoient d'étendre ſon autorité; Innocent VIII, qui occupoit alors le ſiege Pontifical, accorda promptement une bulle au Roi, dans les termes qu'il la deſiroit. Tous les titres de Henri, par

1485. succeſſion, mariage, choix parlementaire, ou même par droit de conquête y furent énoncés. On y ajouta de plus la ſanction de la religion. On y prononça l'anathême contre quiconque oſeroit troubler ce Prince ou ſes héritiers dans la poſſeſſion du Trône. Excepté à l'article de la mort, perſonne ne pouvoit être abſous de ce crime, que par le Pape, ou ceux que S. S. commettroit à ſa place. Il eſt difficile de décider ſi le Roi pouvoit retirer autant d'avantages de cette bulle, qu'il pouvoit en prévoir d'inconvéniens, en décelant ainſi lui-même l'invalidité de ſes droits, & en invitant le Pape à prendre un aſcendant auſſi dangéreux ſur les Souverains.

Il étoit naturel & même louable à Henri, d'annuller toutes les proſcriptions juridiques prononcées contre les partiſans de la Maiſon de Lancaſtre; mais la vengeance qu'il exerça ſur ceux de la Maiſon d'York, à laquelle il étoit ſi près de s'allier, ne pouvoit être conſidérée ſous le même point de vue. Cependant, à ſon inſti-

gation,

gation, le Parlement proscrivit le feu Roi lui-même, le Duc de Norfolk, le Comte de Surrey, le Vicomte de Lovel, les Lords Zouche & Ferrars de Chartley; Sir Walter, Sir James Harrington, Sir William Berkeley, Sir Humphrey Stafford, Catesby & environ vingt autres Gentilshommes qui avoient combattu sous les Drapeaux de Richard, à la bataille de Bosworth. Comment pouvoit-on être coupable de trahison en servant le Roi regnant, contre le Comte de Richemond, qui ne réclamoit encore aucun droit à la Royauté? Il ne falloit pas moins que la servile complaisance du Parlement, pour donner une pareille atteinte à la Justice. Ce n'étoit pas d'ailleurs un léger déplaisir pour le peuple en général, de voir que le Roi, excité ou par l'avarice, ou par le ressentiment, signalât si cruellement le commencement de son regne. C'étoit s'opposer bien promptement à l'union sincere qu'on avoit prémédité d'établir entre les deux partis, & à l'espoir de laquelle ce 1485.

Prince devoit le conſentement donné
1485. à ſon avénement au Trône.

Après avoir obtenu tant de choſes importantes de ſon Parlement, le Roi ne jugea pas qu'il fût convenable de lui demander des ſecours d'argent ; ſur-tout dans un moment où l'Etat jouiſſoit d'une paix profonde, & où la confiſcation des biens appartenans aux adhérans de Richard, ſembloit les rendre ſuperflus. Cependant le Parlement prévint les deſirs du Roi à cet égard, & lui aſſigna pendant ſa vie, la jouiſſance de l'impôt de *poundage* & de *tonnage*, c'eſt-à-dire, celui du ſol pour livre, & celui qui ſe perçoit ſur les vaiſſeaux par chaque tonneau. On les avoit accordés de même à ſon prédéceſſeur. Le Parlement, avant de ſe ſéparer, gratifia encore Henri de quelques Bills burſaux, mais de légere importance. Henri fit de ſon côté quelques graces & quelques faveurs à ſon peuple. Il offrit une amniſtie générale à quiconque avoit pris les armes, ou formé quelque attentat contre lui, pourvu que

Le 10 Décembre.

les coupables vinſſent implorer ſa clémence un certain jour marqué, & prêter le ſerment ordinaire d'obéiſſance & de fidélité. Pluſieurs perſonnes ſortirent de leur aſyle ſur la foi de cette proclamation, & les eſprits furent tranquiliſés par-tout. Le Roi, jaloux de ſe conſerver à lui ſeul le mérite de cet acte de bonté, ne voulut pas y aſſocier le Parlement, en lui faiſant paſſer un Bill à cet effet, comme il en avoit eu d'abord l'intention. Cependant, quoique le Comte de Surrey ſe ſoumît & ſe livrât lui-même entre les mains de ce Prince, il fut envoyé à la Tour. 1485.

Pendant la ſéance du Parlement, Henri accorda auſſi quelques dignités & quelques bienfaits à pluſieurs perſonnes qui lui étoient attachées. Edouard Stafford, fils aîné du Duc de Buckingham, dont toutes les terres avoient été confiſquées ſous le dernier regne, fut rétabli dans les honneurs de ſa Maiſon & dans la jouiſſance de ſa fortune qui étoit très-conſidérable. Cette généroſité ſi

étrangere au caractere de Henri, fut
1485. l'effet de ſa reconnoiſſance pour la mémoire de Buckingham, qui avoit concerté le plan de ſon élévation au Trône, & qui s'étoit perdu lui-même pour lui en ouvrir la route. Chandos de Bretagne fut créé Comte de Bath; Sir Giles d'Aubeny, Lord d'Aubeny, & Sir Robert Willoughby Lord Broke (*a*).

Les Miniſtres auxquels Henri ſe confia le plus, & qu'il favoriſa davantage, ne furent choiſis ni dans la Nobleſſe, ni même parmi les ſéculiers. John Morton & Richard Fox, deux Eccléſiaſtiques dont il connoiſſoit l'habileté, le zele & la vigilance, entrerent ſeuls dans ſes affaires les plus importantes & les plus ſecrettes. Ils avoient partagé longtemps avec lui ſes dangers & ſes malheurs; il n'oublia point de partager à ſon tour avec eux, ſa gloire & ſa proſpérité. Ils furent l'un & l'autre du Conſeil privé. Morton eut l'Evêché d'Ely; Fox, celui d'Exeter,

(*a*) Polydore Virgil, p. 556.

Le premier paſſa au Siege de Cantorbery après la mort de Bouchier; le ſecond fut fait Chancelier, & enſuite Evêque de Bath, Wels, Durham & Wincester. Milord Bacon obſerve que Henri avançoit volontiers les Prélats, parce qu'ayant de riches Evêchés à donner, il lui étoit facile de récompenſer ainſi leurs ſervices. Sa maxime étoit de les élever à pas lents, en les faiſant paſſer par les Evêchés les moins conſidérables (*a*). Il croyoit ſans doute qu'ils étoient plus ſous ſa dépendance que la Nobleſſe, qui jouiſſoit dans ces tems-là, de poſſeſſions & de juriſdictions redoutables à l'autorité royale; & que l'eſpoir des graces les rendroit plus actifs à ſon ſervice, & plus dociles à ſes ordres. 1485.

En préſentant à Henry le Bill du tonnage & du poundage, le Parlement, qui deſiroit de conſerver l'or- 1486. Le 18 Janvier.

(*a*) Bacon ajoute, p. 582, que l'intention du Roi, dans ſes promotions graduelles, étoit de s'approprier davantage de nouveaux fruits; mais cet Auteur ne fait pas réflexion que ce droit de dixme n'appartint à la Couronne qu'après la réformation.

dre inconteſtable & juſte de la ſuc-
1486. ceſſion à la Couronne, preſſa vivement ce Prince d'épouſer la Princeſſe Eliſabeth. Mais on cacha le motif réel de cette ſollicitation, ſous le prétexte qu'on ſouhaitoit de voir Henry ſe reproduire bien-tôt dans ſes enfans. Il étoit vraiment diſpoſé alors à remplir les vœux de ſon peuple ſur cet article. Son mariage fut donc célébré à Londres, peu de tems après, avec les démonſtrations d'une joie plus vive & plus univerſelle encore, que celle qui s'étoit manifeſtée lors de ſa premiere entrée, & de ſon couronnement. Le Roi s'apperçut avec chagrin de cette affection générale pour la Maiſon d'York. Non-ſeulement les inquiétudes qu'il en conçut, troublerent ſa tranquillité pendant tout ſon regne, mais elles le réfroidirent pour ſon épouſe même, & empoiſonnerent ſon bonheur domeſtique. Quoiqu'aimable, vertueuſe & ſoumiſe autant qu'on puiſſe l'être, cette Princeſſe ne put jamais inſpirer à ſon époux, le retour de ten-

Mariage du Roi.

dreſſe, ni même de complaiſance qu'elle avoit droit d'en attendre : les idées de factions l'emporterent toujours dans l'ame aigrie de ce Prince, ſur tous les ſentimens de l'amour conjugal. 1486.

Henri avoit éprouvé des ſuccès ſi continuels & ſi rapides depuis ſon arrivée en Angleterre, qu'il n'imaginoit pas que rien fût capable déſormais de réſiſter à ſa fortune, ni à l'autorité qu'il avoit acquiſe. Il réſolut de ſe tranſporter dans les Provinces Septentrionales, où les amis de la Maiſon d'York, & même les partiſans de Richard étoient en grand nombre. Il eſperoit que ſa préſence & ſes diſcours rameneroient les mécontens. Lorſqu'il arriva à Nottingham, il apprit que le Vicomte Lovel, Sir Humphry Stafford & Thomas ſon frere, avoient quitté le lieu d'azile où ils s'étoient d'abord réfugiés, pour ſe retirer à Colcheſter. Mais cette nouvelle ne lui parut pas aſſez importante pour arrêter ſa marche, & il la continua vers York. Il y

fut informé que les Stafford avoient
1486. levé une armée dans le Comté de Worceſter ; qu'ils s'approchoient pour aſſieger cette Ville ; & que Lovel, à la tête d'un corps de trois ou quatre mille hommes, marchoit pour l'attaquer dans York. Henri ne fut point intimidé de cette nouvelle : ſon courage actif, toujours fécond en reſſources, lui fit prendre dans l'inſtant, les meſures les plus juſtes pour déconcerter les projets de ces factieux. Quoiqu'il n'ignorât pas qu'il étoit environné d'ennemis dans ces Provinces peu affectionnées à ſes intérets, il aſſembla un petit corps de troupes sûres, dont il donna le commandement au Duc de Bedford. Il y joignit ſa propre ſuite : mais il s'apperçut que cet armement fait à la hâte, étoit plus fort par l'attachement qu'on avoit pour ſa perſonne, que par le nombre, les armes & les munitions de guerre. Il ordonna en conſéquence, à Bedford, de ne point riſquer de bataille ; mais de tâcher de diſſiper les ennemis, en les harcelant, & en employant contr'eux

toutes les ruſes poſſibles. Bedford publia auſſi-tôt la promeſſe d'un pardon général aux rébelles qui rentreroient dans le devoir. Cette promeſſe fit moins d'effet ſur eux que ſur leur chef. Lovel, qui avoit formé une entrepriſe au-deſſus de ſon courage & de ſa capacité, prévit avec tant de terreur la déſertion de ſes ſoldats, qu'il ſe retira tout-à-coup lui-même. Après s'être caché quelque tems en Lancashire, il ſe ſauva en Flandres, où il fut protégé par la Ducheſſe de Bourgogne. Son armée ſe ſoumit à la clémence du Roi; les autres révoltés, apprenant cette nouvelle, leverent le ſiege de Worceſter; & ſe réfugierent dans l'enceinte de l'Egliſe de Colnham, village près d'Abingdon. Mais, comme cette Egliſe n'avoit pas le privilege d'être un aſyle aux rebelles, ils y furent arrêtés. L'aîné Stafford eut la tête tranchée à Tyburn. Le cadet repréſenta qu'il avoit été ſéduit par ſon frere & obtint ſa grace. (a). 1486.

(a) Polydore Virgil, p. 589.

1486. La joie que Henri goûta de ce ſuccès, fut ſuivie quelque tems après de celle qu'il reçut de la naiſſance d'un fils auquel il donna le nom d'Arthur, en mémoire du fameux roi d'Angleterre de ce nom, dont il prétendoit que la Maiſon de Tudor tiroit ſon origine.

Le 20 Septembre.

Mécontentemens du peuple. Quoique le Roi eût diſſipé cette rébellion ſoudaine, fomentée par les reſtes du parti de Richard, le peuple en général, commençoit à recevoir impatiemment ſes Loix. La ſource de ces mécontentemens publics, étoit principalement dans les préventions que l'on connoiſſoit dans ce Prince, contre la Maiſon d'York. Elle étoit chérie de toute la Nation; &, par cette raiſon même, elle devenoit tous les jours plus odieuſe & plus ſuſpecte à Henri. Non-ſeulement on remarquoit qu'en chaque occaſion toutes les préférences étoient données à la Maiſon de Lançaſtre; mais encore que pluſieurs perſonnes du parti oppoſé, avoient été traitées rigoureuſement, & dépouillées de

leur fortune par des Sentences juridiques. Le Roi avoit auſſi rétracté tous les privileges accordés, & toutes les conceſſions faites par la Maiſon d'York, tandis qu'elle avoit regné. En vain on colora cet acte d'autorité du prétexte que les revenus de la Couronne étoient devenus inſuffiſans : en vain on ſupprima par la même loi, les libéralités que Henri VI, même avoit prodiguées pendant les dernieres années de ſon regne : comme les Partiſans de la Maiſon d'York étoient principalement lezés par ces nouveaux réglemens, le peuple penſa qu'ils en avoient été le principal objet. La ſévérité exercée contre Warvic, excita une pitié univerſelle. On plaignoit ſa jeuneſſe & ſon innocence opprimées. Son empriſonnement dans la Tour, le lieu même où les enfans d'Edouard avoient été maſſacrés par leur oncle, faiſoit prévoir au public une cataſtrophe pareille pour lui, & donnoit lieu de mettre en parallele, la conduite de Henri VII, avec celle du 1486.

1486. tyran. Lorſqu'on s'apperçut encore que la Reine eſſuyoit auſſi des traitemens aſſez durs, qu'après la naiſſance même d'un fils, elle n'étoit pas admiſe à l'honneur du couronnement, on conclut que les préventions du Roi étoient invincibles. Les eſprits aliénés de plus en plus, ſe dégoûterent tous les jours davantage de ſon gouvernement. La conduite de Henry n'étoit pas propre à lui ramener le cœur de ſes ſujets. Il paroiſſoit vouloir plutôt imprimer la crainte & le reſpect, qu'inſpirer la confiance & l'affection (*a*). Tandis que la haute idée que l'on avoit priſe de ſa politique profonde, & de ſa fermeté, retenoit la nobleſſe & les gens en place dans le devoir, les effets que ſon adminiſtration auſtere avoit produits ſur le peuple, ſe manifeſterent bien-tôt, par des événemens d'une eſpece extraordinaire.

Lambert Simnel. Un Prêtre appellé Simon, homme fin & encore plus audacieux, vivoit dans la Province d'Oxford. Cet

(*a*) Bacon, p. 583.

homme forma myſtérieuſement le deſſein de troubler le gouvernement de Henri, en lui ſuſcitant, tout-à-coup, un Prétendant à la Couronne. Simon jetta les yeux à cet effet ſur Lambert Simnel, jeune homme de quinze ans, fils d'un Boulanger, mais qui, ayant un eſprit au-deſſus de ſon âge, & une figure au-deſſus de ſon état, paroiſſoit capable de jouer le rôle d'un Prince de la Maiſon Royale. Déjà un bruit ſourd s'étoit répandu dans le peuple, & avec aſſez de ſuccès, que Richard, Duc d'York, ſecond fils d'Edouard IV, avoit trouvé le moyen de ſe dérober, par la fuite, à la cruauté de ſon Oncle, & qu'il étoit caché en Angleterre. Simon prit avantage de cette rumeur populaire, & inſtruiſit d'abord ſon pupille à prendre ce nom ſi chéri du public. Mais, peu de tems après, on publia l'Hiſtoire d'une autre évaſion: on dit que le Comte de Warvic s'étoit échappé de la Tour. Simon, s'appercevant que cette nouvelle n'étoit pas moins 1486.

accueillie que la premiere, changea
1486. le plan de ſon impoſture, & forma Simnel à repréſenter ce Prince infortuné. Quoique le jeune homme eût reçu de la nature l'extérieur le plus favorable au perſonnage qu'on lui faiſoit faire, quelques gens remarquerent cependant qu'il avoit eu, ſur les circonſtances relatives à la famille Royale, & particulierement au Comte de Warvic, des inſtructions plus exactes que celles qu'auroit pû naturellement lui donner un homme auſſi obſcur que Simon. On en conjectura que des perſonnes puiſſantes & attachées à la maiſon d'York, avoit dirigé cette conſpiration. La Reine douairiere elle-même en fut ſoupçonnée. C'étoit en effet l'opinion générale qu'elle favoriſoit ſecrettement cette impoſture, quelque peu vraiſemblable qu'elle fût. Cette Princeſſe étoit née avec un eſprit inquiet. Le caractere d'ambition & d'intrigue qu'elle avoit montré pendant le regne de ſon époux, ne s'étoit pas démenti pen-

dant l'uſurpation de Richard. Ce fut même de ſon Cabinet que ſortit le plan de la grande confédération qui renverſa ce tyran du Trône, & y fit monter le Comte de Richemond. Lorſqu'au lieu de recevoir les marques de reconnoiſſance qu'elle attendoit de Henri VII, elle vit ſon crédit abſolument tombé à la Cour, ſa fille traitée durement, & tous ſes amis abattus ſous le joug de la ſervitude, elle conçut la plus violente animoſité contre le Roi, & réſolut de lui faire éprouver ſon reſſentiment : quelque ſuccès que pût avoir d'abord l'impoſteur, elle ſentoit qu'à la fin, il ſeroit aiſé de le confondre. Mais, pourvu qu'à ſes propres riſques, il commençât d'ébranler le gouvernement de Henri, elle eſperoit qu'il naîtroit des circonſtances imprévues, qui ſerviroient ſa vengeance, & la tireroient d'eſclavage & du mépris où elle étoit réduite (*a*). 1486.

Quelques ſoins que prît Simon

(*a*) Polydore Virgil, P. 570.

1486. pour bien instruire Simnel de son rôle, il prévit bien que ce personnage factice, ne soutiendroit jamais un examen particulier : il se détermina donc à choisir l'Irlande pour le premier théâtre où il convenoit le mieux d'ouvrir la scêne. Les Irlandois entierement dévoués à la Maison d'York, conservoient une tendre vénération pour la mémoire de Clarence, pere du Comte de Warvic, & qui avoit été leur Viceroi. Henri VII, avoit imprudemment laissé cette Isle dans le même état où il l'avoit trouvée lors de son avenement à la Couronne. Il n'avoit déplacé aucun des Magistrats, ni des Officiers nommés par ses prédécesseurs. Simnel ne se fut pas plutôt présenté à Thomas Fitzgerald, Comte de Kildare, député d'Irlande, pour réclamer son appui, sous le nom de l'infortuné Warvic, que ce Seigneur crédule, n'imaginant pas qu'on pût hazarder une fiction si hardie, y fit attention, & consulta quelques gens de qualité sur cet évenement extraordinaire. Il les trouva encore plus ar-

dens & plus disposés que lui, à recevoir cette fable. Les détails qui s'en répandirent dans le peuple, s'y accréditerent, & sur-tout parmi les habitans de Dublin, qui offrirent unanimement à Simnel de lui prêter serment de fidélité, comme au vrai Plantagenet. Passionnément épris de cette nouveauté qui flattoit leur penchant, ils n'eurent plus d'égards aux droits des filles d'Edouard IV, quoiqu'ils précédassent ceux de Warvic dans l'ordre de la succession. Ils se soumirent à ce prétendu Prince, comme à leur Souverain, & le logerent dans le Château. Ils placerent sur sa tête une Couronne qu'ils avoient enlevée à une statue de la Vierge & le proclamerent Roi, sous le nom d'Edouard VI. L'Isle entiere suivit l'exemple de la Capitale, & personne ne tira l'épée pour défendre les intérêts de Henri. 1486.

Ces nouvelles donnerent de l'inquiétude au Roi. Quoiqu'il fût toujours déterminé à s'opposer en personne à ses ennemis, il craignoit ce;

pendant de quitter l'Angleterre, où
1486. il ſoupçonnoit que la conſpiration s'étoit fomentée ; & où il ſavoit qu'une partie de la Nobleſſe, & le peuple en général, étoient diſpoſés à s'y livrer. Pour découvrir la ſource ſecrette de ce complot, & prendre des meſures efficaces contre cette révolte déclarée, il tint de fréquens conſeils avec ſes Miniſtres, ſur les moyens de défendre ſon autorité, & d'abattre ſes ennemis.

Le premier évenement qui ſuivit ces délibérations, étonna le public : on arrêta la Reine douairiere ; on l'enferma dans le Couvent des Religieuſes de Bermondeſey ; & l'on confiſqua toutes ſes terres & tous ſes revenus. Cet acte de deſpotiſme fut à peine coloré du plus léger prétexte. On l'accuſa d'avoir, malgré la convention ſecrette de marier Eliſabeth ſa fille à Henri, cedé aux menaces & aux ſollicitations de Richard, & livré cette Princeſſe & ſes ſœurs entre les mains du tyran. Mais ce crime, ſi c'en étoit un, devoit être oublié

depuis long-tems ; il y avoit d'ailleurs des moyens de l'excuſer ; auſſi reſta- 1486.
t-on perſuadé qu'il n'étoit pas le motif véritable de la ſévérité avec laquelle cette Reine étoit traitée. On crut que le Roi, ne voulant pas accuſer formellement ſa belle mere de tremper dans une conſpiration contre lui, cachoit ſa vengeance ou ſes précautions, ſous l'apparence d'un ancien grief qui étoit connu publiquement. On ne fut que trop confirmé dans ce ſoupçon, lorſqu'on vit cette Reine infortunée, qui ſurvécut pluſieurs années à ſa diſgrace, n'être pas traitée avec plus de douceur dans la ſuite, & mourir dans l'indigence & la captivité. Cette Princeſſe élevée au Trône, d'une condition aſſez obſcure, après avoir joui d'une grande autorité pendant la vie de ſon époux, après avoir éprouvé enſuite les plus triſtes revers & vu le meurtre de tous ſes enfans mâles, avoit cependant encore eu la ſatisfaction de faire couronner ſa fille. Mais cet événement même devint la premiere cauſe des

chagrins & des malheurs qu'elle eſ-
1486. ſuya le reſte de ſes jours. C'eſt ſur-tout dans ces exemples fameux que l'on puiſe des réflexions utiles ſur l'inſtatibilité des choſes humaines. L'hiſtoire, en nous conſervant les faſtes des Grands, nous inſtruit à cet égard d'une maniere bien plus frappante que ne feroient les évenemens ordinaires de la vie privée.

Les meſures que le Roi prit après l'empriſonnement de la Reine douairiere, parurent moins étranges. Il ordonna que le Comte de Warvic fût tiré de la Tour, promené dans les rues de Londres, conduit à l'Egliſe Saint Paul, & là expoſé aux regards du peuple. Il voulut encore que pluſieurs Gens de condition qui étoient attachés à la Maiſon d'York, & qui connoiſſoient parfaitement la perſonne de ce Prince, l'approchaſſent & s'entretinſſent avec lui. Il ſe flatta qu'ils déſabuſeroient le peuple, en rendant témoignage à la vérité, quand ils ſeroient convaincus de l'impoſture. Cet expédient eut ſon effet en

Angleterre. Mais l'Irlande perſiſta toujours dans ſa révolte, & rejetta le reproche d'impoſture ſur le Roi même, en l'accuſant obſtinément de montrer un faux Warvic aux yeux du peuple. Henri avoit raiſon de craindre que la conſpiration formée contre lui, ne fût plus ſérieuſe qu'on ne devoit le penſer, à n'en juger que ſur les fondemens ridicules dont on l'appuyoit. John, Comte de Lincoln, fils de John de la Pole, Duc de Suffolk & d'Eliſabeth, ſœur aînée d'Edouard IV, y étoit engagé. Ce Seigneur courageux & capable de grandes vûes, nourriſſoit depuis long-tems des prétentions ambitieuſes. L'intention connue, de ſon oncle Richard, de le déclarer ſon ſucceſſeur à la Couronne, en cas qu'il mourut ſans enfans, les avoit fait naître. Il connoiſſoit la défiance du Roi pour tous les Grands attachés au parti de la Maiſon d'York, il vit la rigueur avec laquelle Warvic avoit été traité, il craignit un ſort pareil, & crut devoir chercher ſa ſûreté dans les en- 1486.

trepriſes les plus déterminées. Il éta-
1486. blit une correſpondance ſecrette avec Broughton, homme qui avoit beaucoup de crédit en Lancashire, partit pour la Flandres où Lovel étoit arrivé quelque tems avant lui ; & ſe rendit à la Cour de ſa tante, la Ducheſſe de Bourgogne, qui l'y avoit invité.

Intrigues de la Ducheſſe de Bourgogne.

Marguerite, veuve de Charles-le-Hardy, Duc de Bourgogne, n'en ayant point eu d'enfant, étoit demeurée tendrement attachée à ſa belle-fille, mariée à Maximilien, Archiduc d'Autriche. Après la mort de cette Princeſſe, elle conſerva l'amitié qu'elle avoit eue pour elle, à ſes enfans, Philippe & Marguerite, & prit ſoin de leur éducation. Sa conduite vertueuſe & ſes bons procédés lui acquirent une grande autorité parmi les Flamands. Elle vivoit avec autant de dignité que d'économie ſur le douaire conſidérable qu'elle avoit eu de ſon époux. Également vive dans ſes reſſentimens & dans ſes affections, l'eſprit de faction, dont une ame forte & ſenſible a tant de

peine à se dépouiller quand elle en est une fois animée, s'étoit emparé de Marguerite. Elle s'en laissoit maîtriser quelquefois aux dépens même de l'exacte probité qui, en toute autre occasion, éclatoit dans son caractere. Cette Princesse n'ignoroit pas que les droits de sa Maison excitoient toujours la jalousie de Henri, & qu'il en opprimoit tous les partisans. Elle en fut indignée contre lui, & résolut de le faire repentir de cette conduite, dont il se faisoit un jeu cruel aux yeux de sa Cour. Après avoir consulté Lincoln & Lovel à ce sujet, elle soudoya un corps de deux mille hommes de vieilles troupes allemandes, sous le commandement de Martin Swart, habile & brave Officier (*a*), & les envoya avec ces deux Seigneurs mécontens, joindre Simnel en Irlande. Ce secours militaire, & le poids que le rang des Chefs, donnoit à la conspiration augmenterent les forces des Irlandois & releverent leur courage. Ils n'en fu- 1486. 1487.

(*a*) Polydore Virgil, p. 572. & 573.

rent que plus ardens à ſuivre l'exécu-
1487. tion de leur projet d'invaſion en Angleterre. Ils s'attendoient à y trouver l'indiſpoſition contre le gouvernement, auſſi générale qu'en Irlande. D'ailleurs, ils manquoient d'argent pour ſoutenir leur nouvelle Cour & l'armée. Ainſi la néceſſité, autant que le zele pour leur parti, leur faiſoit deſirer de piller & de conquérir ce Royaume.

Lambert Simnel fait une invaſion en Angleterre.

Henri n'ignoroit pas les deſſeins de ſes ennemis, & ſe préparoit à la défenſe. Il fit paſſer en revue les troupes qu'il avoit en différentes parties du Royaume, & en donna le commandement au Duc de Bedford & au Comte d'Oxford. Toujours défiant & jaloux, il exila le Marquis de Dorſet, frere de la Reine Régente, qu'il ſoupçonnoit d'être diſpoſé à venger les reſſentimens de ſa ſœur. Enſuite, pour en impoſer au peuple par une apparence de dévotion, il fit un pélerinage à Notre-Dame de Walſingham, fameuſe par ſes miracles.

Lorſque le Roi fut informé que Lambert

Lambert Simnel & ſes forces, étoient débarqués à Foudrey en Lancaſhire, il raſſembla ſes troupes & s'avança vers eux juſqu'à Coventry. Les rebelles s'étoient flattés que les Provinces du Nord, mécontentes & mal intentionnées pour le gouvernement actuel, ſe déclareroient en leur faveur; mais ces peuples avoient de la répugnance à ſe joindre à des Irlandois révoltés, & à des Allemands; convaincus de l'impoſture de Lambert, & contenus dans le devoir, par la réputation des armes & de la conduite du Roi, ils reſterent tranquilles, ou ſeconderent l'armée royale. Le Comte de Linclon, qui commandoit les rebelles, ne voyant donc rien à eſpérer que d'une prompte victoire, ſe détermina à remettre la déciſion de l'entrepriſe au ſort d'une bataille. Le Roi, ſoutenu par ſon courage naturel, & fortifié par un grand nombre de volontaires, qui s'étoient joints à lui, ſous les ordres du Comte de Shrewſbury & du Lord Strange, ne refuſa point le combat. Les armées 1487.

1487. Bataille de Stoke.

ſe trouverent en préſence à Stoke, dans le Comté de Nottingham & en vinrent aux mains avec une ardeur égale. Cette bataille fut plus meurtriere & plus diſputée des deux côtés, qu'on n'auroit du l'attendre de l'inégalité des forces. Les Chefs des Rebelles, réſolus de vaincre ou de périr, inſpirerent la même réſolution à leurs troupes. Les Allemands, tous vieux ſoldats aguéris, balancerent longtemps la victoire. Les Irlandois même, quoique mal armés, & preſque ſans défenſe, ne ſe montrerent pas inférieurs aux autres, en audace & en courage. Le Roi les défit entierement. L'avantage qu'il remporta, lui coûta cher; mais il fut déciſif. Lincoln, Broughton & Sward, reſterent ſur le champ de bataille avec quatre mille hommes de leurs troupes. On ſuppoſa que Lovel, dont on n'entendit plus parler depuis, avoit eu le même ſort. Simnel & Simon ſon maître, furent faits priſonniers. Simon, qui étoit Prêtre, ne fut point traduit en juſtice, on ſe contenta de

le faire étroitement enfermer. Simnel, abandonné à lui-même, devenu trop 1487.
mépriſable pour donner de l'inquiétude, ou pour mériter le reſſentiment du Roi, en obtint ſa grace. On l'employa au plus bas ſervice de la cuiſine, d'où il parvint au titre de Fauconnier (*a*).

Henri put alors ſe venger à loiſir de ſes ennemis. Il s'avança dans les Provinces ſeptentrionales, & y fit éprouver à ſes ſujets, toute la rigueur de ſa juſtice. Il fit faire une recherche exacte de ceux qui avoient ou aſſiſté ou favoriſé les rébelles, mais il épargna leur ſang. Il voulut que ſa vengeance tournât au profit de ſon avarice, & ſe contenta de les faire condamner à de groſſes amendes. Les jugemens des Cours devant leſquelles ces cauſes furent portées, étoient purement arbitraires. Il n'y avoit pas plus de reglé pour décider du Tribunal qui en devoit connoître: tantôt le Conſeil de guerre ſe les attribuoit, & tantôt on nommoit des Commiſ-

(*a*) Bacon, p. 526. Polydore Virgil. p. 574.

faires pour les juger. Le bruit s'étoit
1487. répandu, avant l'affaire de Stoke, que les Rébelles avoient gagné la bataille ; que l'armée royale étoit taillée en pieces ; que le Roi lui-même avoit été réduit à prendre la fuite. Henri interpreta la facilité avec laquelle ce bruit s'étoit répandu, comme une marque d'indiſpoſition contre ſon adminiſtration, & il punit pluſieurs perſonnes de ce prétendu crime : mais telle étoit la ſituation du gouvernement Anglois dans ce ſiecle, que l'autorité royale, à peine reſtrainte dans les tems les plus paiſibles, devenoit triomphante dans les tems de troubles qui étoient alors très-fréquens, & qu'elle renverſoit toutes les digues des Loix & de l'ordre public.

Après que le Roi eût exercé toute ſa rigueur, il reſolut de ſatisfaire le peuple dans un point que toute la Nation déſiroit paſſionnément, quoique ce ne fût qu'une pure cérémonie. La Reine étoit mariée depuis deux ans, mais n'avoit pas encore été

couronnée. L'affectation de ce délai déplaiſoit beaucoup au public, & avoit été la principale ſource de ſes mécontentemens. Henri, éclairé par ſon expérience, ordonna enfin la pompe de cette fête; &, pour perſuader cette Princeſſe du retour de ſon affection, il rendit la liberté à ſon oncle le Marquis de Dorſet, qui s'étoit juſtifié de tout ce qu'on lui avoit imputé. 1487. Le 25 Novembre

## CHAPITRE II.

*Etat des affaires étrangeres ; Etat de l'Ecoſſe ; de l'Eſpagne ; des Pays-Bas ; de la France ; de la Bretagne. Invaſion de la France en Bretagne. Ambaſſade de France en Angleterre. Diſſimulation de la Cour de France. Révolte dans le Nord ; elle eſt diſſipée. Le Roi envoye des troupes en Bretagne. La Bretagne eſt réunie à la France. Aſſemblée du Parlement. Guerre avec la France. Invaſion en France. Paix avec la France. Perkin Warbec ; ſon impoſture ; il eſt avoué par la Ducheſſe de Bourgogne, & par une partie de la Nobleſſe Angloiſe. Jugement & exécution de Stanley. Aſſemblée du Parlement.*

1488. LE Roi s'étoit acquis juſque-là une grande réputation par la vigueur de ſa conduite & par la proſpérité qui avoit accompagné toutes ſes opéra-

Etat des affaires étrangeres.

tions dans le gouvernement de ſon Royaume : les circonſtances l'obligerent alors à prendre part aux affaires du reſte de l'Europe, & à ſecourir ſes alliés. Avant de rendre compte des meſures qu'il prit ſur cet objet, il eſt néceſſaire de faire connoître quel étoit dans ce tems-là l'état des Royaumes étrangers, à commencer par l'Ecoſſe, comme le plus voiſin. 1488.

Ce Royaume n'avoit pas encore atteint la ſituation fixe, qui conſtitue une Monarchie parfaite, & qui rend le gouvernement capable, par la ſeule force des Loix, de ſe maintenir dans l'ordre & la tranquillité, ſans exiger une capacité extraordinaire dans le Souverain. Jacques III, qui rempliſſoit alors le Trône, étoit un homme peu habile, & d'un génie étroit. Non-ſeulement il étoit obligé d'abandonner les rênes du gouvernement à ſes Miniſtres; mais il n'avoit jamais ſçu en faire un choix, dont lui, ou ſon peuple pût être content; lorſqu'il plaçoit la confiance dans des gens de la haute nobleſſe, ils élevoient leur Etat de l'Ecoſſe.

1488. propre famille à un point de grandeur & de puiſſance ſi exceſſif, qu'elle devenoit redoutable au Prince & ſuſpecte à l'Etat. Dès qu'il accordoit ſa faveur à quelques perſonnes d'une naiſſance obſcure, qui étoient plus dans ſa dépendance, les Barons de ſon Royaume, indignés de voir l'autorité dépoſée entre des mains qu'ils mépriſoient, marquoient leurs mécontentemens de la maniere la plus audacieuſe. Si Henri avoit eu l'ambition des conquêtes, il avoit alors la plus belle occaſion de joindre l'Ecoſſe à ſes Etats; mais il ſentit vraiſemblablement que, s'il étoit poſſible de ſubjuguer une Nation belliqueuſe, à la faveur de ſes diviſions domeſtiques, il ne l'étoit pas de la retenir dans l'obéiſſance, quand on n'avoit point de troupes reglées ſur pied. L'uſage d'en avoir, n'étoit pas encore établi en Angleterre; ainſi Henri ſe contenta de renouveller la paix avec l'Ecoſſe, & envoya des Ambaſſadeurs à Jacques, pour lui en faire la propoſition. Mais les Ecoſ-

fois n'avoient jamais désiré une longue paix avec l'Angleterre ; ils croyoient, au contraire, que leur sûreté consistoit à demeurer toujours sous les armes, & jamais ils ne voulurent entendre qu'à une treve de sept ans, qui, en effet, fut conclue. 1488.

Les Etats Européens du continent, semblerent recevoir alors ce mouvement rapide, qui les porta vers le point de grandeur où ils se sont maintenus sans aucune altération importante pendant près de trois siecles. Ils commencerent à concerter ensemble ce vaste système de politique, qui embrassoit les principales puissances de la chrétienneté. L'Espagne, qui avoit été jusques-là, presque toujours occupée chez elle, devenoit alors formidable. L'Arragon se trouvoit réuni à la Castille, par le mariage de Ferdinand & d'Isabelle. Ces deux époux, également capables des plus grandes choses, employerent leurs forces aux entreprises les plus avantageuses à leur Monarchie combinée. La conquête de Grenade, sur les

Etat de l'Espagne.

Maures, fut heureuſement terminée.
1488. Le génie militaire des Eſpagnols, ſe réveilla dans cette occaſion ; la gloire & la tranquillité en furent le prix. Leurs Souverains, délivrés d'un ennemi domeſtique, ſi dangereux, commencerent à s'intéreſſer dans toutes les affaires de l'Europe, & à figurer dignement dans les guerres ou dans les négociations.

Etat des Pays-Bas. Maximilien, Roi des Romains, fils de l'Empereur Frédéric, avoit acquis des droits ſur les Pays-Bas, par ſon mariage avec l'héritiere de la Maiſon de Bourgogne. Quoique cette Princeſſe fût morte, il prétendoit toujours conſerver les rênes du gouvernement, comme tuteur de Philippes ſon fils. Son autorité avoit été reconnue par le Brabant, la Hollande & pluſieurs autres Provinces ; mais la Flandre & le Hainault, ayant conſtamment refuſé de ſe ſoumettre à lui, ayant même nommé d'autres tuteurs à ſon fils, il s'étoit trouvé engagé dans de longues guerres avec ces peuples obſtinés, ſans

avoir jamais pu parvenir à vaincre leur réſiſtance. Pour ſe délivrer de l'oppoſition de la France, Maximilien avoit conclu la paix avec Louis XI, & donné ſa fille Marguerite, encore enfant, en mariage au Dauphin avec l'Artois, la Franche-Comté & le Charolois pour ſa dot: mais cette alliance n'eut pas l'effet qu'il déſiroit. Le Dauphin ſuccéda à la Couronne de France, ſous le nom de Charles VIII, & Maximilien vit au contraire, les mutineries des Flamands appuyées par les intrigues de la Cour de France. 1488.

La France, pendant les deux regnes précédens, avoit conſidérablement augmenté ſes forces & ſa puiſſance. Il auroit même été impoſſible de la contenir dans ſes anciennes limites, ſi les autres Etats de l'Europe ne s'étoient pas fortifiés en même-temps qu'elle. La plûpart des grands Fiefs, comme la Normandie, la Champagne, l'Anjou, le Dauphiné, la Guienne, la Provence & la Bourgogne, étoient réunis à cette Cou- Etat de la France.

ronne. Les Anglois avoient été ex-
1488. pulsés de toutes leurs conquêtes ; l'autorité du Roi s'étoit accrue au point de pouvoir se suffire pour maintenir l'ordre & les Loix. Ce Monarque avoit des armées considérables toujours sur pied, & ses finances étoient en état de les soutenir. Louis XI, à la sagesse duquel la plus grande partie de ces avantages étoient dûs, avoit laissé en mourant un fils jeune, mal élevé, & peu capable de se former au grand art de régner ; mais il avoit confié la personne & l'autorité de ce Prince, à sa fille Anne, Dame de Beaujeu. La France n'éprouva aucun échec sous le gouvernement de cette habile Princesse, qui, au contraire, exécuta le grand projet qu'elle avoit conçu, d'unir à la Couronne le Duché de Bretagne, le dernier & le plus indépendant des Fiefs de la Monarchie.

Etat de la Bretagne.

François II, Duc de Bretagne, étoit rempli de bonnes qualités, mais foible. Il sentit son incapacité, & abandonna les soins de l'administra-

tion à Pierre Landais, homme d'une naiſſance obſcure, qui avoit plus de talens que de vertus. La Nobleſſe de Bretagne, indignée du crédit de ce favori, perdit toute affection pour ſon Souverain. Après avoir excité pluſieurs révoltes, & formé pluſieurs conſpirations, elle s'aſſembla, prit les armes, ſaiſit, jugea & mit à mort ce Miniſtre coupable. Quelques Gentilshommes, craignant le reſſentiment & la vengeance du Prince, dont ils avoient bleſſé l'autorité, ſe retirerent en France, tandis que d'autres, pour ſe ménager la protection de cette puiſſance, entretinrent des correſpondances avec elle. Le Miniſtere François, attentif aux diviſions de la Bretagne, crut le moment d'autant plus favorable pour s'emparer de ce Duché, qu'il pouvoit couvrir cette entrepriſe du prétexte ſpécieux de pourvoir à la ſûreté intérieure. 1488.

Louis, Duc d'Orléans, premier Prince du Sang & héritier préſomptif de la Couronne, avoit diſputé le gouvernement à la Ducheſſe de Beau-

1488. jeu. Quoique les Etats du Royaume euſſent rejetté ſes prétentions, il cabaloit toujours avec une partie des Grands, pour dépouiller cette Princeſſe de ſon autorité. Quand il vit ſes intrigues découvertes, il prit les armes & ſe fortifia dans Baugency ; mais, comme ſa révolte avoit éclaté avant que ſes conſédérés fuſſent prêts à ſe déclarer avec lui, il fut obligé de ſe ſoumettre & de recevoir toutes les conditions qu'il plut au Miniſtere François de lui impoſer. Cependant, tourmenté par ſon ambition & par ſes craintes, il quitta la France & alla demander un aſyle au Duc de Bretagne, qui, de ſon côté, déſiroit de trouver dans le crédit & l'amitié de ce Prince, des reſſources contre les deſſeins de la Ducheſſe de Beaujeu. Le Duc d'Orléans, voyant l'aſcendant qu'il acquéroit ſur le Duc de Bretagne, engagea pluſieurs de ſes partiſans à le joindre dans cette Cour, & forma le projet de s'agrandir, en épouſant Anne, l'héritiere de ce Duché.

Les Barons de Bretagne, fâchés de voir un Prince étranger s'emparer avec ſes créatures, de toute la faveur, renouvellerent leur correſpondance avec la France, & inviterent même Charles VIII, à faire une invaſion dans leur pays. Cependant, jaloux d'en conſerver l'indépendance, ils reglerent le ſecours que la France leur enverroit, & ſtipulerent qu'elle ne garderoit aucune place fortifiée en Bretagne, précautions toujours inutiles de la part de ſujets révoltés, qui traitent avec une puiſſance ſi ſupérieure. Les François entrerent en Bretagne avec des forces trois fois plus conſidérables que celles dont on étoit convenu, &, s'avançant dans le cœur de la Province, ils aſſiegerent Ploermel. Le Duc, preſſé de ſe défendre, leva une armée nombreuſe, mais mal diſciplinée, dont il donna le commandement au Duc d'Orléans, au Comte de Dunois & aux autres Seigneurs François. L'armée, mécontente de ce choix & jalouſe des confédérés, ſe débanda & laiſſa

1488.

Invaſion de la France en Bretagne.

1488. ſon Souverain avec trop peu de troupes pour tenir la campagne contre ſes ennemis. Il ſe retira à Vannes; mais, y étant pourſuivi par les François, alors maîtres de Ploermel, il s'enfuit à Nantes. Les ennemis aſſiegerent cette Ville, après avoir pris Vannes, Dinant & d'autres places où ils mirent garniſon. Mais quand les Barons de Bretagne virent ainſi leur pays menacé de paſſer ſous une domination étrangere, plus attachés à leur Patrie qu'à leurs mécontentemens perſonnels, ils ſe retirerent l'un après l'autre de l'armée Françoiſe, & ſe réconcilierent avec leur Souverain.

Cette déſertion des Bretons, ne découragea pas la Cour de France, & ne l'empêcha pas de ſuivre ſon projet favori de ſubjuguer la Bretagne. La ſituation de l'Europe, paroiſſoit concourir à l'exécution de ce deſſein. Maximilien étoit uni d'une étroite alliance avec le Duc de Bretagne, & négocioit même actuellement pour en épouſer la fille; mais il avoit un ſi grand beſoin d'argent, & il étoit

alors si inquiété par les mutineries des Flamands, qu'il ne pouvoit donner que très-peu de secours effectifs. Ferdinand étoit entierement occupé à la conquête du Royaume de Grenade, & personne ne doutoit que, si la France eût voulu lui céder le Roussillon & la Cerdagne, sur lesquels il avoit des prétentions, il n'eût abandonné volontiers de son côté, le sort de la Bretagne. L'Angleterre seule étoit dans le cas, par sa puissance & par l'intérêt qu'elle y avoit, de vouloir protéger l'indépendance de ce Duché, & c'étoit d'elle qu'on prévoyoit les obstacles les plus forts. La Cour de France, dans l'intention de mieux couvrir ses projets, envoya des Ambassadeurs à la Cour de Londres, pour féliciter Henri de ses succès, contre Simnel & ses partisans, & lui renouveller les protestations de confiance & d'amitié les plus sinceres. 1488.

Ambassade de France en Angleterre.

Les Ambassadeurs débuterent par complimenter Henri sur sa derniere victoire; ils lui communiquerent ensuite, d'un ton de cordialité, comme

1488. à un Prince ſur l'amitié duquel ils comptoient, les ſuccès de leur maître contre Maximilien, & amenerent l'entretien ſur ce qui venoit de ſe paſſer en Bretagne. Ils lui dirent que le Duc ayant accordé ſa protection à des François rebelles & fugitifs, le Roi avoit été obligé, contre ſes intentions & ſes inclinations, de porter la guerre dans ce Duché; que l'honneur de la Couronne étoit intéreſſé à ne pas ſouffrir qu'un Vaſſal trahît ainſi ce qu'il devoit à ſon Seigneur; que la ſûreté du gouvernement exigeoit que l'on prévînt les conſéquences d'une ſemblable témérité; que les fugitifs n'étoient pas des perſonnes obſcures; qu'entre autres, le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, coupable de quelques intrigues, s'étoit réfugié en Bretagne, où il perſéveroit dans ſes projets de révolte contre ſon Souverain: ainſi que la guerre étant ſimplement défenſive de la part du Roi de France, elle ceſſeroit auſſitôt que le Duc de Bretagne rentreroit dans ſon devoir; que leur maître n'i-

gnoroit pas les bons offices rendus à Henri par le Duc, dans des tems critiques ; mais qu'il ſavoit auſſi que, dans des tems plus critiques encore, le Duc ou ſon conſeil mercenaire, avoit abandonné ce Monarque, & même expoſé ſa vie aux plus grands dangers : que l'unique reſſource de Henri dans ces extrémités, avoit été la Cour de France ; qu'elle avoit non ſeulement garanti ſa perſonne, mais lui avoit accordé des ſecours d'hommes & d'argent, dont ſa valeur s'étoit heureuſement ſervie pour le placer ſur le Trône d'Angleterre : que dans cette occaſion, la France avoit fait, par amitié pour Henri, le contraire de ce qu'elle auroit dû faire, ſi elle n'avoit conſulté que ſon propre intérêt ; qu'elle l'eût trouvé à laiſſer regner un tyran odieux, plutôt qu'à contribuer à placer un Prince auſſi vertueux qu'habile, ſur un Trône rival du ſien ; que la reconnoiſſance & l'équité, devant déterminer Henri en faveur de la France, leur maître attendoit de lui, que s'il ne pouvoit agir alors pour

1488.

elle, il gardât du moins la neutra-
1488. lité entre les deux partis (*a*).

Il y avoit beaucoup de choſes plauſibles dans le diſcours des Ambaſſadeurs François; &, pour lui donner plus de poids, ils communiquerent encore à Henri, comme en confidence, l'intention où étoit leur Maître, dès qu'il auroit terminé ſes différens avec la Bretagne, de conduire une armée en Italie, pour y faire valoir ſes prétentions ſur le Royaume de Naples. Ils n'ignoroient pas que la Cour d'Angleterre ne prendroit aucun ombrage de ce projet; mais tous leurs artifices furent inutiles contre la pénétration du Roi. Il démêla que la France avoit deſſein de ſubjuguer la Bretagne; mais il ſe perſuada auſſi qu'elle y rencontreroit des difficultés inſurmontables. Il ſavoit que les propres forces de ce Duché, avoient ſouvent ſuffi, ſans aucun ſecours étranger, pour reſiſter aux entrepriſes de cette Monarchie. Il imagina que le caractere naturel des

(*a*) Bacon, p. 589.

François les feroit renoncer à une tentative qui exigeoit de la perſévérance; 1488.
que d'ailleurs l'héritier de la Couronne étant engagé avec le Duc de Bretagne, les Courtiſans ne ſuivroient que mollement un projet qui attireroit ſa diſgrace & ſon reſſentiment. Quand même les obſtacles intérieurs n'auroient pas été capables d'arrêter les François, Henri prévoyoit qu'il en naîtroit d'autres de la part de Maximilien, dont l'inimitié pour la France étoit connue, & qui négocioit alors ſon mariage avec l'héritiere de Bretagne. Il eſperoit que ce Prince pourroit faire diverſion du côté de la Flandre. La France ne ſembloit plus devoir s'attendre qu'Iſabelle & Ferdinand lui laiſſaſſent exécuter tranquillement ſes projets ambitieux, ſi elle y perſiſtoit. Enfin il penſa qu'elle ne ſe flatteroit pas que l'Angleterre, ſi eſſentiellement intéreſſée à conſerver l'indépendance de la Bretagne, ſi capable, par ſes forces & par ſa ſituation, de lui donner des ſecours effectifs & prompts, permît qu'une

puiſſance rivale fît une conquête ſi
1488. importante. Il conclut donc que les Miniſtres de France, convaincus de l'impoſſibilité de réuſſir dans leurs vues, en prendroient de pacifiques, & renonceroient à une entrepriſe qui déplairoit à tous les Potentats de l'Europe.

Ces réflexions ſolides en elles-mêmes, étoient encore appuyées chez Henri, par un penchant ſecret, qui l'emportoit toujours au-delà du but, parce qu'il tenoit à ſa paſſion dominante. L'économie de ce Prince, qui dégénera par dégrés en avarice, lui faiſoit rejetter toute entrepriſe militaire, toute expédition éloignée de ſes Etats, & l'engageoit à eſſayer d'abord la voye des négociations. Il dépêcha Urſwic, ſon Aumonier, homme adroit & intelligent, pour aller offrir ſa médiation aux Parties contendantes. Il penſa que cette offre, ſi elle étoit acceptée par la France, conduiroit à pacifier tous les différens, & que, ſi elle étoit rejettée ou éludée, elle ſerviroit du

moins à conſtater que cette Cour perſiſtoit dans ſon projet d'aggrandiſſement. Urſwic trouva la Ducheſſe de Beaujeu occupée au ſiege de Nantes ; il eut la ſatisfaction de voir la médiation de ſon Maître acceptée avec toutes les marques de confiance & de modération poſſibles. Cette habile Princeſſe ſentit que le Duc d'Orléans qui gouvernoit la Cour de Bretagne, prévoyant que tout accommodement ne ſe feroit qu'à ſon préjudice, employeroit ſon crédit pour y faire rejetter la propoſition de Henri ; que par ce refus, la France ſeroit juſtifiée ; & que le reproche d'injuſtice & d'opiniâtreté, tomberoit ſur les Bretons. L'évenement répondit à ſes vues. Lorſque l'Ambaſſadeur Aglois expliqua ſa commiſſion au Duc de Bretagne, la réponſe qu'on lui fit au nom de ce Prince, fut qu'ayant été ſi long-temps le défenſeur & l'appui de Henri pendant ſa jeuneſſe & ſes adverſités, il avoit attendu d'un ſi digne Monarque, des ſecours plus efficaces dans les cir-

1488.

1488. conſtances actuelles ; que l'offre ſtérile de ſa médiation ; qu'elle ne ſuſpendoit pas les progrès de la France ; que, ſi la reconnoiſſance de Henri n'étoit pas ſuffiſante pour l'attacher aux intérêts de ſon bienfaiteur, ſa prudence devoit l'éclairer, comme Roi d'Angleterre, ſur les conſéquences dangéreuſes, qu'entraîneroient la conquête de la Bretagne, & ſa réunion à la Couronne de France ; que ce Royaume étoit déjà trop puiſſant ; que cette réunion le mettroit en état de tourner ſes forces contre l'Angleterre, & de ſatisfaire l'animoſité qui avoit toujours ſubſiſté entre ces deux Nations ; que la Bretagne, ſi utile à un allié auquel, par ſa ſituation, elle ouvroit l'entrée dans le cœur de la France, lorſqu'elle ſeroit une fois unie à ce Royaume, lui procureroit, à ſon tour, la facilité de troubler la paix & le commerce d'Angleterre, ſoit par des pirateries, ſoit par des flottes qu'elle armeroit ; que, ſi le Duc refuſoit la médiation qui lui étoit offerte, ce n'étoit point qu'il

qu'il eût du penchant à continuer une guerre qui avoit été ruineuſe pour lui, ni par un excès de confiance dans ſes propres forces, dont il connoiſſoit l'infériorité à celles de ſes ennemis; qu'il eſperoit ſeulement que le Roi d'Angleterre appercevroit que ſon intérêt même exigeoit qu'il prît le rôle d'allié, plutôt que celui de médiateur. 1488.

Cette réponſe ne fit pas abandonner au Roi, le plan de conduite qu'il s'étoit tracé; il jugea ſeulement qu'il falloit attendre que le temps ramenât les Bretons à la raiſon, & vainquît leur opiniâtreté. Il apprit que ces peuples, allarmés pour la ſûreté de leur Duc, avoient levé tumultuairement une armée de 60000 hommes, & contraint les François à lever le ſiege de Nantes; il ſe fortifia encore plus alors dans l'opinion que la Cour de France, rebutée par la multiplicité des obſtacles, ſeroit enfin réduite à renoncer à ſes vues ſur la Bretagne. Il continua donc à négocier, & fut la dupe des Miniſtres François,

1488. qui, affectant toujours des intentions pacifiques, envoyerent à Londres Lord Bernard d'Aubigni, homme de qualité d'Ecoſſe, pour preſſer Henri de ne pas ſe laſſer d'offrir ſon entremiſe à la Cour de Bretagne. Le Roi envoya une ambaſſade, compoſée d'Urſwic, Abbé d'Abingdon, & de Sir Richard Tonſtal, pour faire de nouvelles propoſitions d'accommodement, & cependant il n'accorda aucun ſecours de troupes aux malheureux Bretons. Le Lord Woodville, frere de la Reine douairiere, homme entreprenant & courageux, demanda la permiſſion de lever ſous main un corps de volontaires, & de les conduire en Bretagne, mais le Roi, qui vouloit garder les apparences d'une exacte neutralité, la refuſa. Cependant ce Seigneur perſiſta dans ſon projet. Il alla dans l'Iſle de Wight, dont il étoit Gouverneur; il débita qu'il avoit obtenu ſecretement la permiſſion, qu'en effet, on lui avoit refuſée, leva un corps de 4000 hommes, & s'embarqua avec

eux pour la Bretagne. Cette entrepriſe lui devint fatale, & fut peu avantageuſe au Duc. Les Bretons, engagés témerairement dans une action générale avec les François à Saint Aubin, furent taillés en pieces. 1488.
Woodville & toute ſa troupe, furent passés au fil de l'épée, ainſi qu'un corps de Bretons à qui on avoit fait prendre l'habit Anglois, afin d'en impoſer aux François, pour qui la bravoure de cette Nation étoit toujours formidable (*a*). Le Duc d'Orléans, le Prince d'Orange, & pluſieurs autres Officiers de diſtinction, furent faits priſonniers, & les forces de la Bretagne totalement diſſipées. La mort du Duc arriva bientôt après, & augmenta le déſordre des affaires de ce Duché, qui parut toucher au moment d'être ſubjugué.

Le 28 Juillet.

Le 9 Septembre.

Quoique le Roi ne ſe fût pas préparé avec aſſez de vigueur & de précaution contre ces événemens ſi contraires aux intérêts de ſon Royaume, il ne les avoit pas tout-à-fait perdus

(*a*) Argentré, Hiſt. de Bretagne, l. 12.

1488. de vue. Il étoit déterminé à tenir une conduite pacifique auſſi long-tems que la ſituation des affaires le permettroit ; mais il avoit remarqué l'ardeur de ſes ſujets pour la guerre ; il connoiſſoit leur ancienne animoſité contre la France, & voyoit à quel degré elle étoit redoublée par les ſuccès de cette Puiſſance. Il réſolut donc de tirer avantage de cette diſpoſition, & de ſe faire donner de l'argent par la Nation, ſous prétexte de ſecourir le Duc de Bretagne. Il avoit à cet effet, convoqué le Parlement à Weſtminſter (*a*), & en avoit obtenu un ſubſide conſidérable (*b*) ; mais il éprouva dans la levée de ce ſubſide, des obſtacles qu'il n'avoit pas prévus. Les Comtés de Durham & d'York, toujours mécontens du gouvernement de Henri, aigris par les dernieres exactions qu'ils avoient éprouvées après la rébellion de Simnel,

(*a*) Le 9 Novembre 1487.

(*b*) Polydore Virgil, p. 579, dit que cette impoſition fut une capitation. Les autres Hiſtoriens diſent que c'étoit une taxe de deux shellings pour livre.

s'oppoſerent à la perception. Les Commiſſaires, intimidés par cette apparence de ſédition, s'adreſſerent au Comte de Northumberland, & lui demanderent conſeil ſur les moyens d'exécuter leurs ordres. Ce Seigneur regarda la circonſtance comme aſſez importante pour conſulter le Roi même. Henri ne crut pas devoir céder aux rumeurs d'une populace mutinée, ni laiſſer ſubſiſter un exemple qui pourroit entraîner des conſéquences dangéreuſes. Il réitéra encore plus ſéverement ſes ordres pour la levée de l'impoſition. Northumberland fit aſſembler les Gens de Juſtice & les propriétaires des grands Fiefs; il leur annonça les volontés du Roi, dans les termes les plus impérieux, pour les déterminer à l'obéiſſance. Mais cette conduite ne ſervit qu'à échauffer les eſprits. Ils crurent qu'il avoit lui-même conſeillé à Henri, les ordres rigoureux qu'il leur communiquoit (*a*). Le Peuple courut aux armes & attaqua Northum-

1488. Révolte dans le Nord.

(*a*) Bacon, p. 595.

berland dans sa maison, où il fut mas-
1488. sacré. Après avoir commis ce meurtre, la populace se mutina contre le Roi même. Les séditieux, encore excités par un certain John Achembert, homme de basse extraction, choisirent sir John Egremond pour leur chef, & se préparerent à une vigoureuse résistance. Henri fut peu troublé d'une sédition si précipitée & si mal concertée. Il leva sur le champ un petit corps de troupes dont il donna le commandement au comte de Surrey, auquel il avoit rendu la liberté & ses bonnes graces. Son intention étoit d'envoyer d'abord ces troupes, pour arrêter les progrès des rebelles, & de marcher incessamment lui-même avec des forces plus considérables pour rassurer entierement son autorité. Mais Surrey se crut assez fort seul pour faire rentrer dans le devoir, une populace désarmée; & en effet, il y réussit. Les rebelles furent dissipés; John Achembert fut pris & exécuté avec quelques-uns de ses complices. Sir John

La révolte est dissipée.

Egremond s'enfuit auprès de la Ducheſſe de Bourgogne, qui lui accorda ſa protection, & l'on fit grace au reſte des mutins. 1488.

Lorſque le Roi avoit obtenu ce ſubſide du Parlement, il comptoit pouvoir terminer l'affaire de la Bretagne, par la voie des négociations, & remplir ſes coffres de l'argent qu'il auroit reçu pour les frais de la guerre; mais les calamités des Bretons devenoient tous les jours plus preſſantes; il ſe crut enfin obligé à faire quelques efforts pour les défendre. Les François, à la mort du Duc de Bretagne, avoient réclamé d'anciens droits ſur ce Duché. Le Duc d'Orléans étant alors priſonnier en France, ils ne pouvoient plus ſe ſervir du prétexte dont ils avoient coloré leurs premieres hoſtilités. Henri ſe réſolut donc à prendre part à la guerre de la Bretagne. L'intérêt de ſon Royaume exigeoit auſſi qu'il s'oppoſât aux progrès de la puiſſance des François, & la Nation Angloiſe le ſouhaitoit vivement. Il forma une

1488. ligue avec Maximilien & avec Ferdinand; mais, regardant ces mesures comme des ressources éloignées, il
1489. leva un corps de 6000 hommes, qu'il destina à passer en Bretagne. Cependant, pour être certain d'être indemnisé de ses dépenses, il conclut un traité avec la jeune Duchesse, par lequel elle s'engageoit à lui rembourser tous les frais de l'armement, & à remettre entre ses mains deux Villes maritimes, pour sûreté de ce payement (*a*). Quoique Henri ne promît le service de ces troupes, que pour l'espace de huit mois, elle fut contrainte, par l'état critique de sa position, de souscrire à des conditions si dures, & imposées par un Allié qui avoit lui-même le plus grand intérêt à la protéger. Ces troupes commandées par le Lord Willoughby de Broke, rendirent les Bretons maîtres de la campagne pendant quelque tems. Les François se retirerent dans leurs garnisons, & se proposerent, en temporisant, de laisser amortir l'ardeur

(*a*) Du Tillet, Recueil des Traités.

des Anglois & de les dégoûter de leur entrepriſe. Le plan fut bien ſuivi, & produiſit l'effet qu'ils en eſpéroient. Le Lord Broke trouva tant de déſordre & de confuſion dans le Miniſtere de la Bretagne, qu'il n'y eut pas moyen de concerter aucune opération. Il lui fut impoſſible d'obtenir de l'argent, & de ſe procurer les munitions de guerre & les chariots néceſſaires pour l'artillerie & les autres ſervices de l'armée. Toute la Cour étoit diviſée ; aucun des Miniſtres n'avoit pris l'aſcendant, & ils ſe traverſoient tous dans leurs projets. Les Anglois, excédés de la diviſion & de l'incertitude qu'ils voyoient régner dans les conſeils, retournerent chez eux auſſi-tôt que le terme de leur engagement fut expiré. Ils laiſſerent ſeulement quelques garniſons peu conſidérables dans les Villes qui leur avoient été données en garantie. Ils ne firent, pendant leur ſéjour en Bretagne, que contribuer eux-mêmes à dévaſter le pays ; & leur départ le livra en- 1489.

tierement à la merci de l'ennemi.
1489. Tel fut le ſecours que dans cette importante occaſion, Henri fournit à un Allié réduit à la derniere extrêmité, par l'invaſion d'une Puiſſance étrangere, & par ſes diſſenſions domeſtiques.

L'objet des diviſions de la Cour de Bretagne, étoit le choix d'un époux pour la jeune Ducheſſe. Le Maréchal de Rieux appuyoit la pourſuite du Seigneur d'Albret, qui avoit conduit quelques troupes au ſecours de ce Duché. Le Chancelier Montauban, ayant remarqué l'éloignement de la Ducheſſe pour Albret, inſiſta ſur ce que l'alliance d'un ſi petit Prince ne pouvoit la ſoutenir contre l'ennemi qui vouloit l'opprimer, & ſur ce qu'il falloit en contracter une plus puiſſante. Il ſe déclara en conſéquence pour celle de Maximilien, Roi des Romains. Ce parti prévalut à la fin; le mariage d'Anne & de ce Prince, fut célébré par Procureur, & de ce moment, elle prit le titre de Reine des Romains; mais ce

titre fut tout ce qu'elle acquit par ce mariage. Maximilien, ſans troupes & ſans argent, toujours occupé lui-même à réprimer les révoltes continuelles des Flamands, ne pouvoit donner aucun ſecours à ſon épouſe. Albret, offenſé de la préférence qu'elle avoit accordée à ſon rival, abandonna ſa querelle & reçut les François dans Nantes, la plus importante Ville du Duché, par ſa force & par ſes richeſſes. 1490.

La Cour de France changea alors de ſyſtême à l'égard de la Bretagne. Charles étoit déjà fiancé à Marguerite fille de Maximilien. Cette Princeſſe, quoique trop jeune encore pour conſommer ſon mariage, avoit été envoyée à Paris, pour y être élevée; &, pendant le ſéjour qu'elle y fit, elle porta le titre de Reine de France. Indépendamment de la dot conſidérable qu'elle apportoit, elle étoit, après ſon frere Philippes, alors enfant, héritiere de toutes les poſſeſſions de la Maiſon de Bourgogne, & ſembloit être le parti le plus con-

1490. venable au jeune Monarque. Ces circonſtances avoient tellement aveuglé le Conſeil de Maximilien & celui de Henri, qu'ils n'avoient jamais ſoupçonné d'autres intentions à la Cour de France. Ils n'imaginoient pas que l'on pût rompre des engagemens ſi avantageux & ſi ſolemnels; mais Charles ſentoit qu'il réuſſiroit difficilement à faire la conquête de la Bretagne, malgré ſes habitans & toutes les Puiſſances de la Chrétienté; que même, s'il ravageoit le pays & s'emparoit des places fortes, il lui ſeroit impoſſible de les garder long-tems. Un mariage avec la Ducheſſe pouvoit ſeul réunir ſolidement ce Fief à la Couronne, il préféra l'acquiſition actuelle d'une Province auſſi importante, à l'eſpoir de poſſéder un jour tous les biens de la Maiſon de Bourgogne; eſpoir qui devenoit plus incertain & plus éloigné, à meſure que l'âge fortifioit le jeune Philippes. La Cour de France conſidéroit encore que le mariage d'Anne & de Maximilien étoit con-

traire à la grandeur & même à la sûreté de cette Monarchie. Si ce Prince eût été en poſſeſſion de la Flandres d'un côté, & de la Bretagne de l'autre, il étoit à craindre qu'il n'entrât par ces deux Provinces, juſqu'au cœur du Royaume. On penſa donc qu'il n'y avoit point d'autre remede à ces maux, que de rompre les deux mariages qui n'avoient pas encore été conſommés, quoique célébrés, & d'unir la Ducheſſe de Bretagne au Roi de France. 1490.

Cet expédient, qui n'avoit été prévu par aucune Cour de l'Europe, qui ne pouvoit même que leur déplaire, par l'intérêt que la plûpart avoient à s'y oppoſer, exigeoit le ſecret le plus profond, ne devoit éclater que lorſqu'il ſeroit aſſuré. Le plan que le Miniſtere François ſe fit pour cette entrepriſe délicate, fut très-ſagement & très-finement conduit; pendant que l'on pouſſoit la guerre de Bretagne avec toute la vigueur poſſible, on gagnoit ſous main le Comte de Dunois, dont on connoiſſoit tout le cré-

1490. dit ſur les Bretons. On engagea auſſi dans cette intrigue, le prince d'Orange, couſin germain de la Ducheſſe; on lui rendit ſa liberté, & on l'envoya en Bretagne, pour y ſuivre la négociation. Ces deux Négociateurs ſecondés des autres émiſſaires gagés par la France, diſpoſerent les eſprits à cette grande révolution. Ils vanterent quoiqu'avec précaution, l'avantage qui réſulteroit pour la Bretagne, de ſon union avec cette Couronne : ils repréſenterent aux Barons de ce Duché, que leurs pays, épuiſé par pluſieurs années de guerre, avoit beſoin de repos; qu'il n'en pouvoit attendre que d'une paix ſolide & durable, avec la ſeule Puiſſance qui dût leur paroître formidable; que leur alliance avec Maximilien, ne leur pouvoit donner actuellement aucun ſecours, & que, s'ils s'uniſſoient intimement avec un Etat rival de la France, ils s'obligeoient à demeurer toujours en diviſion avec cette Monarchie. Qu'étant les plus proches voiſins, ils ſeroient les premiers expoſés aux hoſti-

lités en cas de rupture ; qu'alors tout ce qui pourroit leur arriver de plus heureux, seroit d'obtenir la paix, en se soumettant à la France, & en renonçant à cette précieuse liberté qu'ils tenoient de leurs ancêtres ; qu'enfin un expédient qui concilioit l'honneur de l'Etat avec la fidélité due à leur Souverain, devoit leur paroître préférable à une révolution si violente, & qui pouvoit avoir des suites si funestes. Ces discours, semés avec art, firent impression sur les Bretons. Mais la plus grande difficulté, étoit de vaincre les préventions de la Ducheſſe elle-même ; cette Princeſſe avoit été élevée dans les préjugés les plus défavorables à la Nation Françoiſe, & elle s'étoit prévenue particulieremet contre Charles, qu'elle regardoit comme l'auteur de toutes les infortunes de sa Maiſon. D'ailleurs ſon inclination étoit pour Maximilien, & lui paroiſſoit être un devoir ; ce Prince avoit reçu le titre de ſon époux ; elle ne croyoit pas pouvoir légitimement rompre des

1490.

1491.

engagemens si saints & si solemnels ;
1491. pour en contracter de nouveaux. Le désir de la ramener de ses préventions & de vaincre ses scrupules, engagea Charles à donner la liberté au Duc d'Orléans. Ce Prince avoit eu lui-même des prétentions à la main de la Duchesse de Bretagne ; mais, pour rentrer en faveur auprès du Roi, il consentit à les lui sacrifier & même à le servir. On réconcilia le Maréchal de Rieux & le Chancelier Montauban. Ces Ministres concoururent alors avec le Prince d'Orange & le Comte de Dunois, à déterminer la conclusion de ce mariage. Charles, guidé par leur conseil, s'avança à la tête d'une armée nombreuse, & investit la Ville de Rennes, où la Duchesse faisoit sa résidence. Anne, ainsi pressée de toutes parts, & ne voyant personne qui pût la protéger dans son inflexibilité, ouvrit enfin les portes de la Ville, & consentit à épouser le Roi de France. Elle fut mariée à Langeais, en Touraine, & conduite à S. Denis, où on la couronna ; de-là elle

Réunion de la Bretagne à la France.

vint faire son entrée à Paris au milieu des acclamations du peuple ; qui regardoit ce mariage comme l'événement le plus heureux qui pût arriver à l'Etat. 1491.

Les triomphes & les succès de Charles, furent des mortifications sensibles pour le Roi des Romains. Il perdoit une Province considérable, qu'il croyoit avoir acquise, & une Princesse accomplie qu'il avoit épousée ; il étoit outragé dans la personne de sa fille Marguerite, qui lui fut renvoyée, après avoir été traitée pendant plusieurs années, comme Reine de France ; il avoit à se reprocher lui-même ces revers cruels ; ils étoient l'effet de son peu d'empressement pour la consommation de son mariage dont il avoit été le maître, & qui en auroit rendu les nœuds indissolubles. Ces réflexions le mirent en fureur. Il se permit même des expressions peu mesurées, en menaçant la France d'une invasion des forces réunies de l'Autriche, de l'Angleterre & de l'Espagne.

1491. Le Roi d'Angleterre avoit auſſi à ſe repentir de la conduite qu'il avoit tenue pendant toutes ces importantes diſcuſſions. Quoique cette affaire ſe fût terminée d'une façon qu'il ne pouvoit pas prévoir, ſa négligence pour les intérêts de ſon allié le plus utile, tandis qu'une puiſſance ambitieuſe & ſupérieure l'accabloit, paroiſſoit le réſultat d'une politique timide & bornée. Comme il étoit perſuadé lui-même de l'étendue, de la profondeur & de la juſteſſe de ſes vues, il ne put qu'être mortifié de l'aſcendant que le Roi de France, qu'il regardoit comme un Prince jeune & ſans expérience, venoit de prendre ſur lui. Il réſolut de ſe venger quand il vit qu'il n'y avoit plus de moyens de réparer ſa faute; mais l'avarice, ſa paſſion dominante, eut encore plus de part à cette réſolution courageuſe que ſon reſſentiment & ſa vanité. Il enviſagea, même dans ce revers, une occaſion de ſatisfaire ſon avidité. Sous prétexte d'une guerre indiſpenſable avec la France, il expédia une

commiſſion pour lever (*a*) une *bénévolence* ou don gratuit ſur ſes ſujets. 1491.
Cette eſpece de taxe arbitraire, qui avoit été abolie par une Loi récente de Richard III, ne pouvoit être perçue qu'à force de menaces & de vexations. Cependant on prétendoit qu'elle étoit accordée volontairement par la Nation. Cette violence tomba particulierement ſur les Commerçans qui avoient plus d'argent comptant que le reſte de ſes ſujets. Londres ſeule contribua de près de 10000 liv. ſterlings. L'Archevêque Morton, Chancelier, apprit aux Commiſſaires à employer un argument auquel perſonne ne pouvoit ſe ſouſtraire: ſi ceux qu'on vouloit taxer vivoient frugalement, on ſuppoſoit que leur économie avoit dû les enrichir; ſi au contraire ils vivoient avec faſte, on concluoit de leurs richeſſes par leur dépenſe. Ce dilemme fut appellé par les uns, *la fourche du Chan-*

(*a*) Rymer, Vol. 12. p. 446. Bacon dit que cette *bénévolence* ſe levoit avec le conſentement du Parlement; mais c'eſt une erreur.

celier *Morton*, & par d'autres, ſes
1491. *bequilles*.

Aſſemblée du Parlement le 27 Octobre.

Le Roi craignoit ſi peu la réſiſtance du Parlement ſur cette impoſition arbitraire, qu'auſſi-tôt après, il le convoqua à Weſtminſter. Il ſe propoſa de ſe ſervir des paſſions & des préventions de cette aſſemblée, pour en tirer de nouveaux ſubſides. Il connoiſſoit le reſſentiment que les Anglois avoient contre la France, relativement à la conquête de la Bretagne; & il eut ſoin d'appuyer ſur ce grief dans le diſcours qu'il prononça lui-même au Parlement. Il ſe plaignit de ce que la France, enorgueillie par ſes derniers ſuccès, avoit affecté le plus ſouverain mépris pour l'Angleterre, & refuſé de lui payer le tribut ſtipulé par Louis XI, dans ſon traité avec Edouard IV. Il ajouta qu'il convenoit à une Nation belliqueuſe, comme la Nation Angloiſe, de ne pas ſouffrir une pareille audace, & de réprimer cette injure; que pour lui, il étoit déterminé à réclamer ſes droits ſur la Couronne de France,

& à faire valoir, par la force des armes, un titre ſi juſte qui lui avoit été tranſmis par ſes ancêtres; que Creſſy, Poitiers & Agincourt inſtruiſoient aſſez les Anglois de leur ſupériorité ſur leur ennemi, & qu'il ne déſeſperoit pas d'ajouter de nouveaux noms à cette glorieuſe liſte; qu'un Roi de France avoit été priſonnier à Londres, & un Roi d'Angleterre couronné à Paris; deux évenemens qui devoient animer l'émulation des Anglois à ſuivre les traces de leurs ayeux; que les diſſenſions domeſtiques de l'Angleterre, étoient cauſe qu'elle avoit perdu ces poſſeſſions étrangeres, & qu'on devoit profiter de la tranquillité dont elle jouiſſoit pour les recouvrer; que, lorſqu'il s'agiſſoit de ſe couvrir d'une gloire immortelle, & de faire une acquiſition importante pour l'Etat, il ne convenoit pas à de braves gens de ſe refuſer aux avances d'argent qui ſeroient néceſſaires; que de ſon côté il étoit réſolu à ſoutenir la guerre du produit de la guerre même; qu'il eſ- 1491.

péroit, en portant ſes armes dans un
1491. Royaume auſſi opulent que la France, augmenter plutôt que diminuer les richeſſes de l'Angleterre (*a*).

Malgré ces rodomontades du Roi,
1492. tous ceux qui avoient quelque pénétration, conclurent de la connoiſſance de ſon caractere, & plus encore de la ſituation de ſes affaires, qu'il n'avoit pas ſérieuſement l'intention de pouſſer la guerre auſſi vivement qu'il le prétendoit. La France n'étoit plus dans l'état de foibleſſe où elle avoit été : les incurſions des Rois d'Angleterre, ne pouvoient plus avoir autant de ſuccès contr'elle qu'autrefois : les Grands Fiefs étoient réunis à ſa Couronne, & les Princes du Sang, ſoumis & fideles, ne déſiroient que la paix & la tranquillité : ſes armées étoient compoſées de ſoldats aguerris, & commandés par des Capitaines expérimentés : enfin l'aſpect général de ſes affaires ſembloit plutôt menacer ſes voiſins, que lui laiſſer à craindre une inſulte de leur part. Maximilien

(*a*) Bacon, pag. 601.

ſoutenoit mieux ſa vaine gloire par ſes titres pompeux, que par l'état de ſes finances. Le politique Ferdinand faiſoit parade de ſes préparatifs de guerre; mais il négocioit ſecretement la paix; & plutôt que de s'expoſer au ſort des armes, il ſe ſeroit contenté de ceſſions très-modiques de la part de la France. L'Angleterre même n'étoit pas entierement délivrée de troubles intérieurs. La mort de l'ami & l'allié de Henri, Jacques III, Roi d'Ecoſſe, maſſacré par ſes ſujets rebelles, ouvroit le chemin du Trône à Jacques IV, ſon fils; ce Prince étoit dévoué aux intérêts de la France, & ſe ſeroit certainement allarmé du progrès des armes Angloiſes. Mais toutes ces conſidérations, quelques vraies, quelques ſimples qu'elles fuſſent, ne frapperent point le Parlement. La multitude, enflammée du déſir de ſubjuguer la France, & de s'enrichir de ſes dépouilles, donna dans le piege & vota pour le ſubſide que le Roi demandoit. On accorda deux quinziemes,

1492.

&; pour faciliter à la Nobleſſe les
1492. moyens de ſervir, on paſſa un acte qui permettoit aux Officiers de vendre leurs terres, ſans payer aucun droit d'aliénation.

Toute la Nobleſſe, avide de gloire, & dans l'yvreſſe des eſpérances brillantes dont le Roi flattoit la Nation, ne ſe promit pas moins que de porter les armes triomphantes de l'Angleterre juſqu'aux portes de Paris, & de remettre la Couronne de France ſur la tête de Henri. Pluſieurs Gentilshommes emprunterent des ſommes conſidérables, ou vendirent leurs biens fonds pour faire leur équipage & la campagne avec plus de ſplendeur. Le Roi paſſa la mer & arriva à Calais le 6 Octobre avec une armée de 25000 hommes d'infanterie & de 1600 chevaux qu'il mit ſous les ordres du Duc de Bedford & du Comte d'Oxford: mais, comme quelques gens préſumerent, ſur ce qu'on ouvroit la campagne dans l'arriere ſaiſon, que la paix ſeroit bien-tôt conclue entre les deux Couronnes,

Guerre avec la France.

Couronnes, Henri chercha à leur inſpirer des idées contraires : « Je » ſuis venu, dit-il, pour conquérir » la France entiere, ce qui n'eſt pas » l'ouvrage d'un été. Il importe donc » peu dans quelle ſaiſon j'en com- » mence l'invaſion ; ſurtout lorſque » j'ai Calais pour quartier d'hiver ». Et, comme s'il eût voulu ſérieuſe- ment ſuivre cette entrepriſe, il entra ſur le champ dans le pays ennemi & aſſiégea Boulogne. Mais, malgré ces hoſtilités apparentes, il y avoit eu des avances ſecretes faites pour la paix, environ trois mois auparavant, & l'on avoit nommé des Commiſ- ſaires pour en diſcuter les articles. On mit de l'adreſſe à préparer les eſ- prits à ce théâtre inattendu ; les Am- baſſadeurs que le Roi avoit envoyés dans les Pays-Bas, revinrent le trou- ver à ſon camp, & l'informerent que Maximilien n'étoit nullement prêt à ſe joindre à lui, & qu'il n'y avoit aucun ſecours à eſpérer de ſon côté. Bien-tôt après, les couriers arriverent d'Eſpagne & apporterent la nouvelle

1492.

Invaſion en France.

de la paix qu'on venoit d'y conclure
1492. avec la France, par laquelle Charles cédoit les Comtés de Rouſſillon & Cerdagne à Ferdinand. Quoique ces articles d'accommodement, fuſſent ſoigneuſement répandus dans l'armée, le Roi craignit toujours qu'après de ſi magnifiques promeſſes & de ſi grandes eſpérances, une paix auſſi prompte ne lui fût reprochée. Pour colorer les meſures qu'il avoit priſes à cet effet, & ſe mettre en droit de les ſuivre à découvert, il engagea ſecretement le Marquis de Dorſet & vingt-trois autres Seigneurs, à lui préſenter une requête, pour le ſupplier de conſentir à traiter avec la France. Les motifs, ſur leſquels elle étoit fondée, furent les rigueurs de la ſaiſon; les difficultés de faire ſubſiſter l'armée à Calais pendant l'hiver; les obſtacles que l'on rencontroit à la priſe de Boulogne; la déſertion de ſes alliés, & ſur-tôut de ceux ſur l'aſſiſtance deſquels on avoit le plus compté; événemens que, pour la plûpart, on auroit dû prévoir

avant l'embarquement des troupes.

En conſéquence de cette démarche préliminaire, l'Evêque d'Exeter & le Lord d'Aubeney, furent envoyés à Etaples pour conférer avec le Maréchal de Cordes, & mettre la derniere main au traité. Peu de jours y ſuffirent : les demandes de Henri ſe réduiſirent à de l'argent. Charles, qui jugea ne point acheter trop cher à ce prix, la paiſible poſſeſſion de la Bretagne, & qui déſiroit avec la plus grande ardeur, de pouvoir exécuter ſon projet d'expédition en Italie, acquieſça promptement aux propoſitions qu'on lui fit. Il s'obligea de payer à Henri, ſept cens quarante-cinq mille écus, ſur cent quatre-vingt-ſix mille deux cens cinquante livres ſterling, dont on convint, partie comme rembourſement des ſommes avancées pour la Bretagne, & partie comme arrérages de la penſion due à Edouard IV. Il ſtipula de plus une rente annuelle de vingt-cinq mille écus pour Henri & ſes héritiers. Ainſi le Roi, comme l'obſervent les

1492.

Le 3 Novembre. Paix avec la France.

Hiſtoriens, gagna ſur ſes ſujets par la
1492. guerre, & ſur ſes ennemis par la paix (*a*) On remarqua auſſi qu'il tint ſa parole au Parlement lorſqu'il lui avoit promis que la guerre le défrayeroit des dépenſes de la guerre; Maximilien fut compris dans le traité de Henri, au cas qu'il lui plût d'y accéder; mais le Roi des Romains dédaigna d'avoir obligation à un allié dont il croyoit avoir lieu de ſe plaindre. Il fit ſéparément ſa paix avec la France, & en obtint la reſtitution de l'Artois, de la Franche Comté, & du Charolois, qui avoient été donnés en dot à ſa fille, lorſqu'elle fut fiancée au Roi de France.

La paix conclue entre la France & l'Angleterre paroiſſoit être d'autant plus durable que Charles, jeune, préſomptueux, plein d'ambition, tourna toutes ſes vûes du côté de l'Italie, & bien-tôt après entreprit la conquête de Naples. Henri vit cette tentative avec la plus grande indifférence. Il ſe repoſoit ſur ce que Naples

(*a*) Bacon, p. 605. Polydore Virgile, p. 586.

étoit ſituée loin de lui, & ſur ce que les François, en aucun temps, n'avoient été heureux de ce côté-là. L'autorité du Roi étoit pleinement établie dans l'intérieur du Royaume; toutes les révoltes, qui s'étoient élevées contre lui, n'avoient ſervi qu'à confondre ſes adverſaires, & qu'à raffermir ſon pouvoir & ſon aſcendant ſur la Nation. Sa réputation pour la politique & l'eſprit de conduite augmentoit chaque jour, ſes tréſors s'étoient accumulés par les événemens mêmes les moins favorables; les eſpérances de tous ſes concurrens au Trône, ſe trouvoient également ruinées & par ſon mariage, & par les enfans qui en étoient iſſus. Au milieu de cette ſituation floriſſante, Henri avoit droit, ſans doute, de compter ſur une paix & une tranquillité conſtantes. Mais les ennemis implacables, qu'il s'étoit imprudemment attirés, lui ſuſciterent un adverſaire qui lui donna longtems de l'inquiétude, & qui l'expoſa même à quelques dangers réels. 1492.

1492. La Ducheſſe de Bourgogne étoit profondément aigrie de l'abaiſſement de ſa Maiſon & de ſes partiſans ; plus irritée que découragée par les mauvais ſuccès de ſes entrepriſes paſſées, elle réſolut de troubler au moins un gouvernement qu'elle ne pouvoit renverſer. Elle fit courir le bruit, par le moyen de ſes émiſſaires, que ſon neveu Richard Plantagenet, Duc d'York, s'étoit échappé de la Tour, où ſon frere aîné avoit été égorgé, & qu'il ſe tenoit caché quelque part. Comme elle trouva que cette nouvelle, quelque peu vraiſemblable qu'elle fût, étoit avidement accueillie par le peuple, elle jetta les yeux ſur un jeune homme, propre à jouer le rôle de ce Prince infortuné.

Perkin Warbec. Oſbec ou Warbec, Juif renégat de Tournai, étoit venu à Londres pour quelques affaires, ſous le regne d'Edouard IV, & y avoit eu un fils. Cet homme s'étant, par occaſion, fait connoître du Roi, lui plut, s'inſinua dans les bonnes graces de ce Prince, naturellement populaire, &

l'engagea à tenir ſon enfant ſur les fonds de Baptême. Il lui donna le nom de Pierre, qui, à la maniere Flamande, ſe changea par corruption en Peter-Kin, ou Perkin. Quelques perſonnes crurent même qu'Edouard, parmi ſes avantures galantes, avoit eu un commerce ſecret avec la femme de Warbec, & fonderent cette conjecture ſur la reſſemblance qu'on remarqua dans la ſuite entre le jeune Perkin & le Monarque (*a*). Quelques années après la naiſſance de cet enfant, Warbec retourna à Tournai. Son fils n'y reſta pas long-tems; il fut entraîné par divers événemens, de pays en pays, de maniere que ſa naiſſance & ſa fortune furent tellement oubliées qu'il devint preſqu'impoſſible d'en retrouver les traces. Les différentes avantures qui lui étoient arrivées, avoient développé & perfectionné heureuſement la ſoupleſſe & la ſagacité de ſon génie. Ce jeune homme parut propre, avec ces avantages, à jouer tous les 1492.

(*a*) Bacon, p. 606.

rôles que l'on voudroit lui confier.
1492. Il fut préſenté ſous cet aſpect à la Ducheſſe de Bourgogne ; cette Princeſſe, frappée du rapport de pluſieurs circonſtances, avec ſes propres deſſeins, déſira de le voir. Le premier coup d'œil qu'elle jetta ſur ſa perſonne, lui confirma l'eſpoir de réuſſir dans ſon projet. Son attente fut même ſurpaſſée, tant elle trouva la figure de Perkin noble, intéreſſante, aiſée & ſoutenue d'eſprit, de bon ſens & de docilité. Les leçons qu'il étoit néceſſaire de lui donner pour lui apprendre ſon perſonnage de Duc d'York, furent bien-tôt miſes à profit par ce jeune homme intelligent ; mais, comme la ſaiſon ne paroiſſoit pas favorable à ſon entrepriſe, Marguerite, pour le mieux cacher, l'envoya chez Madame Brampton, en Portugal, où il demeura un an inconnu à tout le monde.

La guerre étoit alors prête à ſe déclarer entre la France & l'Angleterre, & la circonſtance paroiſſoit convenable pour faire éclater cette

prétendue découverte. L'Irlande, qui conſervoit toujours ſon attachement à la Maiſon d'York, avoit été deſtinée au début de cette entrepriſe, comme le théâtre le plus avantageux (*a*). Perkin ſe rendit à Corke, & prenant, immédiatement après ſon arrivée, le nom de Richard Plantagenet, il parut entouré de ſes Partiſans aux yeux d'un peuple ignorant & crédule; il écrivit aux Comtes de Deſmond & de Kildare, pour les inviter à ſe joindre à ſon parti. Il fit répandre par tout l'hiſtoire controuvée de la maniere étrange dont il s'étoit ſouſtrait à la cruauté de ſon oncle Richard. Le public, toujours avide de nouveauté & de merveilleux, ne s'entretint plus que de lui, & s'intereſſa vivement en ſa faveur. 1492.

Ces bruits paſſerent auſſi-tôt en France. Charles, entraîné par les ſollicitations particulieres de la Ducheſſe de Bourgogne & par les intrigues du nommé Frion, Secrétaire de Henri, qui avoit quitté ſon ſervice,

(*a*) Polydore Virgil, p. 589.

envoya inviter Perkin à ſe réfugier à
1492. Paris. En effet, le Roi l'y reçut avec tous les égards dûs au Duc d'York. Il lui accorda une penſion conſidérable, lui aſſigna un logement magnifique & pourvut à la dignité de ſon rang, & à la sûreté de ſa perſonne, en lui donnant une garde, dont le Lord Congreſall fut fait Capitaine. Les Courtiſans François ſaiſirent avidement une fiction que leur Souverain croyoit de ſon intérêt d'adopter. Perkin ſoutint avec autant de dignité dans ſa conduite, que dans ſa perſonne, tout ce qu'il vouloit accréditer ſur ſa naiſſance. Le Royaume entier ne retentiſſoit que du mérite perſonnel, des avantures extraordinaires & des malheurs du jeune Plantagenet. Le merveilleux de ce genre s'exagere encore dans l'éloignement; l'admiration & la crédulité ſe répandirent de la France en Angleterre. Sir George Neville, ſir John Taylord & cent autres Gentilshommes vinrent à Paris offrir leurs ſervices au Duc d'York ſuppoſé, & s'attacher à

ſa fortune. Bien tôt l'impoſteur ſe vit entouré d'une eſpece de Cour, & eut lieu de ſe flatter qu'il réuſſiroit dans ſon entrepriſe. 1492.

Lorſque la paix fut conclue entre l'Angleterre & la France, à Eſtaples, Henri demanda que Perkin lui fût livré; mais Charles ne voulut point trahir la confiance de ce jeune homme, quel qu'il pût être, après l'avoir invité lui-même à venir dans ſes Etats; il promit ſeulement de le congédier. Le prétendu Plantagenet ſe retira en Flandres, chez la Ducheſſe de Bourgogne; il implora ſon appui & lui offrit de conſtater devant elle, les preuves de ſa naiſſaece. La Princeſſe affecta d'ignorer ſes prétentions & même de les regarder comme dénuées de vraiſemblance. Elle étoit déterminée, diſoit-elle, à ne plus ſe laiſſer ſéduire par des impoſteurs, depuis qu'elle avoit été trompée par Simnel. Elle exigea que ce fût en préſence de toute ſa Cour, que Perkin l'inſtruiſît de ſes droits à porter le nom de Duc d'York. Elle parut exa-

miner toutes les circonſtances de ſon
1492. récit, avec la plus ſcrupuleuſe délicateſſe : elle lui fit diverſes queſtions particulieres, & affecta de la ſurpriſe à chacune de ſes réponſes ; enfin, après un interrogatoire long & rigoureux en apparence, elle laiſſa éclater les tranſports de ſa joie & de ſon admiration, à l'étonnante hiſtoire de la délivrance de ce jeune Prince. Elle l'embraſſa comme ſon neveu, le véritable portrait d'Edouard, le ſeul héritier des Plantagenet, & le ſucceſſeur légitime au Trône d'Angleterre. Immédiatement après, elle lui fit ſa Maiſon convenablement à ſa naiſſance prétendue, & lui compoſa ſa garde de trente hallebardes ; elle engagea tout le monde à lui faire la
1493. cour, & chercha même toutes les occaſions de l'honorer du nom *de la Roſe blanche d'Angleterre*. Les Flamands, entraînés par l'autorité que Marguerite s'étoit acquiſe ſur eux, tant par ſon rang que par ſes grandes qualités, adopterent la fable de Perkin. Aucun ſoupçon ne s'étoit en-

Il eſt avoué par la Ducheſſe de Bourgogne.

core élevé contre lui. L'opinion dominante s'affermiſſoit en ſa faveur preſque ſans contradiction, & les Anglois, par leurs fréquentes communications avec les Habitans des Pays-Bas, ſe prévinrent de jour en jour plus avantageuſement ſur ſon compte. 1493.

Et par une partie de la Nobleſſe Angloiſe.

Ce n'étoit pas ſeulement parmi la populace d'Angleterre, que les prétentions de Perkin s'accréditoient. Les gens de la plus haute naiſſance, mécontens du gouvernement de Henri, qui abbaiſſoit la Nobleſſe, tournerent leurs regards vers ce nouveau Prétendant. Quelques-uns d'entr'eux lierent correſpondance avec lui. Le Lord Fitzwater, ſir Simon Mountfort, ſir Thomas Thwaites devinrent ſes partiſans. Sir William Stanley, Grand Chambellan, qui avoit montré lui-même tant de zele pour élever Henri au Trône, ſéduit par une aveugle crédulité, ou par une ambition inquiete, forma le projet d'une révolte en faveur de l'ennemi de ſon Maître. Sir Robert

Cliffort & William Barley, firent des
1493. démarches plus ouvertes; ils allerent en Flandres, offrir leurs ſervices à Perkin, & lui furent préſentés par la Ducheſſe de Bourgogne. Cliffort écrivit en Angleterre, qu'il connoiſſoit la perſonne de Richard, Duc d'York; qu'il ne pouvoit douter que le jeune homme, qui en portoit le nom, ne fût vraiment ce Prince, & qu'aucune circonſtance de ſon hiſtoire ne ſouffroit la moindre difficulté. Un témoignage ſi poſitif, rendu par une perſonne ſi reſpectable par ſon rang & ſon caractere, eut aſſez d'empire ſur la plûpart des eſprits pour lever tous les doutes, & pour exciter la ſurpriſe & l'attention des plus indifférens. La Nation entiere s'en occupoit; une conſpiration réguliere ſe forma contre l'autorité du Roi; & il s'établit une correſpondance intime entre les mécontens qui étoient en Flandres & ceux qui étoient en Angleterre.

Le Roi fut informé de toutes ces particularités. En conſéquence de ſon caractere ferme & circonſpect, après

de mûres délibérations, il s'attacha conſtamment & adroitement à con- 1493.
treminer les projets de ſes ennemis. Son premier objet fut de conſtater la mort du véritable Duc d'York, & de raffermir l'opinion généralement reçue ſur cet événement. Quatre perſonnes avoient été employées par Richard, au meurtre de ſes neveux, ſir James Tirrel, auquel il confia le gouvernement de la Tour à ce deſſein, & qui vit les Princes morts; Miles Foreſt & John Dighton qui commirent le crime, & le Prêtre qui enterra les corps. Tirrel & Dighton étoient alors les ſeuls de ces témoins qui vécuſſent. Ils dépoſerent d'une maniere uniforme ſur cette hiſtoire. Mais, comme le Prêtre étoit mort, & que les corps des Princes maſſacrés, avoient été enlevés par les ordres de Richard, du premier endroit où on les avoit enterrés, il n'étoit plus en la puiſſance de Henri, de démontrer la vérité du fait autant qu'il l'auroit voulu.

Ce fût d'abord avec de grandes

difficultés, mais enſuite avec ſuccès
1493. que le Roi découvrit l'origine de cet extraordinaire perſonnage, qui oſoit ſi audacieuſement s'arroger des droits à la Couronne. Il diſperſa des eſpions en Flandres & en Angleterre. Il engagea pluſieurs d'entr'eux à feindre d'embraſſer le parti de Perkin ; il leur commanda de s'inſinuer dans la confidence des amis de l'impoſteur : à meſure que ces eſpions démêloient quelques conjurés, Henri ne manquoit pas de corrompre leurs Partiſans, leurs domeſtiques, quelquefois leur Confeſſeur ; il découvroit par ces moyens, la trace d'un autre complice. Cliffort, lui-même, ſe laiſſa ſéduire à l'eſpoir du pardon & des récompenſes qu'on lui offroit ; il révela les ſecrets qui lui avoient été confiés. Plus le Roi ſe fioit à quelques-uns de ſes eſpions, plus il feignoit de reſſentiment contr'eux. Il en avoit même fait excommunier & anathématiſer publiquement pluſieurs, pour les rendre plus ſuſceptibles de la confiance de ſes enne-

mis. Le fruit de ſes intrigues fut enfin de connoître tout le plan de la conſpiration ; la généalogie, les avantures, la vie & les diſcours du prétendu Duc d'York. L'hiſtoire en fut auſſi-tôt publiée, pour détromper la Nation ; mais Henri réſerva les conjurés à une vengeance plus lente & plus aſſurée. 1493.

Pendant ce tems-là, il fit des repréſentations à l'Archiduc Philippes ſur l'appui qu'il avoit accordé dans ſes Etats, à une impoſture ſi atroce; il ſe plaignit de cette atteinte donnée aux traités ſubſiſtans, & à l'amitié mutuelle qui avoit été ſi long-tems cultivée par leurs ſujets. Marguerite eut aſſez de crédit pour faire échouer ces négociations; elle engagea Philippes à répondre qu'il n'avoit aucune autorité ſur la conduite de la Ducheſſe douairiere. Le Roi, outré de cette injure, rompit tout commerce avec les Pays-Bas, chaſſa les Flamands d'Angleterre & rappella les Anglois qui étoient en Flandres. Philippes uſa de repréſailles, mais Henri ſavoit 1494.

qu'un peuple auſſi mutin que les Fla-
1494. mands, ne conſerveroit pas long-tems pour ſon Prince, une complaiſance aſſez docile pour ſe priver d'une branche de commerce auſſi lucrative que celle qui étoit établie avec l'Angleterre.

Henri avoit droit d'infliger des châtimens plus ſeveres à ſes ennemis domeſtiques: lorſque ſes projets eurent atteint leur degré de maturité, il ne manqua pas de ſignaler ſon reſſentiment. Il fit arrêter preſqu'en même-temps Fitzwater, Mounfort, Thwaites, William Daubeney, Robert Ratcliff, Thomas Aſtwood & Thomas Creſſenor. Ils furent tous accuſés, convaincus & condamnés comme criminels de haute trahiſon, pour être entrés dans la faction de Perkin, & lui avoir promis aſſiſtance. Mounfort, Ratcliff & Daubeney furent immédiatement exécutés: Fitzwater fut envoyé à Calais & retenu en priſon; mais ayant voulu gagner ſon Geolier pour faciliter ſon évaſion, il ſubit bien-tôt le mê-

me ſort. Le reſte obtint grace, ainſi que William Worſeley, Doyen de Saint Paul, & quelques-autres qui avoient été accuſés, examinés, mais non traduits en juſtice reglée (*a*). 1494

On crut indiſpenſable d'apporter plus de précaution & de mettre plus d'appareil dans l'inſtruction du Procès de Stanley; ſa charge de Lord Chambellan, ſon crédit ſur la Nation, ſes liaiſons particulieres avec le Roi, & les ſervices importans qu'il lui avoit rendus précédemment, ſembloient devoir le garantir, ou de l'accuſation, ou du châtiment. On donna le conſeil à Cliffort, de repaſſer ſecrettement en Angleterre, & de ſe jetter aux pieds du Roi, tandis qu'il ſeroit au milieu de ſon conſeil. Il vint en effet; il demanda pardon de ſes infidélités paſſées, & offrit de les expier par tels ſervices que l'on voudroit exiger de lui. Le Roi lui répondit que la preuve la plus convainquante qu'il pût donner de ſon repentir, & le ſeul ſervice

(*a*) Polydore Virgil, p. 592.

1494. qu'il pût rendre maintenant, étoient la confeſſion entiere de ſon crime & du nom de tous ſes complices, de quelque rang & de quelque qualité qu'ils fuſſent. Cliffort, encouragé par cette exhortation, accuſa Stanley, alors préſent, d'avoir été le principal des Conjurés; il s'offrit à produire devant le Conſeil, les preuves de ce qu'il avançoit. Stanley lui-même ne montra pas plus de ſurpriſe, qne le Roi en affecta dans ce moment. Ce Prince rejetta l'accuſation comme auſſi fauſſe qu'incroyable. Il inſiſta ſur ce qu'un homme auquel il devoit en grande partie la Couronne & même la vie; un homme qu'il avoit comblé d'honneurs, de faveurs & de témoignages de ſa reconnoiſſance; un homme dont le frere, le Comte de Derby, étoit ſon beau-pere; un homme enfin, à la foi duquel il avoit confié ſa perſonne en le créant ſon Grand Chambellan, ne pouvoit s'être engagé dans une conſpiration contre lui, ſur tout ſans avoir aucun motif de

mécontentement ou de crainte, Clifford fut exhorté de nouveau à peſer attentivement les conſéquences de cette accuſation ; mais, comme il perſiſta, Stanley fut arrêté & bientôt après examiné devant le Conſeil (*a*). Il avoua le crime qui lui étoit imputé par Cliffort ; il n'eſſaya pas même de l'excuſer, ſoit qu'il crût qu'un aveu ſans détour obtiendroit mieux ſa grace, ou qu'il ſe flatât que ſes anciens ſervices & ſon alliance avec ſon maître, le mettroient à l'abri de ſa ſévérité. Mais les princes ſont ſouvent diſpoſés à conſidérer les grands ſervices qu'ils ont reçus, comme le fondement d'une juſte défiance, ſur-tout ſi ces ſervices ont été rendus par quelqu'un d'un caractere avide & inquiet. Le mécontentement général & la diſpoſition du peuple à la mutinerie, ſembloit exiger un grand exemple de ſévérité. D'ailleurs Stanley étoit un des plus riches Seigneurs du Royaume ; il poſſédoit plus de trois

1494.

Jugement & exécution de Stanley.

(*a*) Bacon, p 611. Polydore Virgil, p. 593.

cens mille livres de rente en terres,
1494. quarante mille marcs d'argent en vaiſſelle ou en eſpeces monnoyées, & d'autres biens très-conſidérables ; l'expectative d'une ſi riche dépouille ne fut pas regardée comme le moindre motif qui détermina Henri à
1495. ſévir contre le Chambellan. Après
15 Février. ſix ſemaines de délais, qui ſembloient annoncer combien il en coutoit à la clémence du Roi de laiſſer agir ſa juſtice, Stanley fut condamné à mort & décapité ſur le champ.

Les Hiſtoriens ne ſont pas bien d'accord ſur la nature du crime dont il fut convaincu. L'opinion générale eſt qu'il avoit dit en confidence à Cliffort, « que s'il étoit certain que » le jeune homme qui paroiſſoit en » Flandres, fût réellement le fils du » Roi Edouard, il ne porteroit ja- » mais les armes contre lui ». Ces ſentimens pouvoient déplaire à Henri, comme marquant une préférence pour la Maiſon d'York, ſur celle de Lancaſtre ; mais ils ne pou-

voient être, même dans ce tems de deſpotiſme, le fondement d'une Sentence, qui les qualifiât de haute trahiſon. Il eſt donc plus vraiſemblable, comme quelques Hiſtoriens le prétendent, que Stanley s'étoit expreſſément engagé à ſeconder Perkin, & lui avoit même envoyé quelques ſecours d'argent. 1495.

Le ſort de Stanley fit une prodigieuſe ſenſation dans tout le Royaume, & frappa les partiſans de Perkin, d'une terreur profonde. Ils comprirent, par la déſertion de Cliffort, que tous leurs ſecrets étoient découverts. Il devenoit clair que Stanley même, tandis qu'il paroiſſoit vivre dans la plus grande faveur auprès du Roi, avoit été continuellement environné d'eſpions qui rendoient compte & tenoient regiſtre de toutes ſes démarches & de toutes ſes paroles. Une défiance générale s'empara des eſprits. Les intimes amis ſe devinrent réciproquement ſuſpects. Le caractere jaloux & ſevere du Roi, la réputation qu'il

s'étoit acquiſe du côté de la péné-
1495. tration & de la ſagacité, imprimoient une crainte univerſelle. Non-ſeulement les mouvemens de révolte étoient étouffés, mais juſqu'aux murmures des factions. Quelques libelles ſe gliſſoient cependant contre la perſonne & l'adminiſtration de Henri. On ſe les communiquoit avec autant d'empreſſement que de précaution, & la façon dont ils étoient accueillis, montroient que les mécontentemens du peuple, fortement enracinés, n'attendoient qu'une occaſion favorable de ſe manifeſter.

Henri s'appliqua toujours davantage à ſe faire redouter de ſes ſujets qu'à gagner leur affection. Trop accoutumé à réuſſir dans toutes ſes entrepriſes, il ne douta jamais de leur ſuccès, & ſe livra de plus en plus à ſon avidité naturelle. Il employa toutes les ruſes imaginables pour pervertir la juſtice & les Loix, & pour mettre ſon peuple à contribution. Sir William Capel, Alderman de Londres, fut condamné ſur

quelque

quelque réglement pénal, à payer 2743 livres, & trop heureux de 1495.
compoſer à 1650. Cette vexation étoit la premiere de ſon eſpece, mais elle devint un exemple qui prépara les voies à pluſieurs autres. Ces moyens d'oppreſſion étoient en effet le grand art de l'adminiſtration du Roi. Tandis qu'il abbaiſſoit la Nobleſſe, il élevoit, honoroit & careſſoit les Juriſconſultes; à la faveur de ce double manége, il ſe rendoit ſupérieur aux loix, & ſe mettoit en état de les pervertir à ſon profit quand il le vouloit. Son gouvernement étoit dur en général; mais l'art avec lequel il étendit ſa propre autorité, produiſit du moins cet effet, qu'en humiliant la Nobleſſe, il fut le ſeul oppreſſeur de ſon Royaume.

Perkin s'apperçut que la puiſſance de Henri s'affermiſſoit de jour en jour, & que ſes propres prétentions tomboient en oubli; il réſolut de tenter quelque choſe qui pût ranimer l'eſpoir & le courage de ſon

parti. Il raſſembla une troupe de
1495. proſcrits, de pyrates, de brigands & de gens ſans aveu, au nombre de ſix cens hommes. Il s'embarqua avec eux, dans la réſolution de faire une deſcente en Angleterre; il ſe flatoit d'y exciter au moins la populace à prendre les armes, puiſque toutes ſes correſpondances avec la Nobleſſe étoient interrompues par la vigilance & la ſévérité de Henri. Ayant appris que le Roi viſitoit ſes Provinces du Nord, il jetta l'ancre ſur les côtes du Comté de Kent, & envoya quelques uns de ſes agens, inviter les habitans de ſe joindre à lui. Les Gentilshommes de Kent raſſemblerent d'abord un petit corps de troupes, pour s'oppoſer à ſes entrepriſes. Mais ils réfléchirent qu'ils pouvoient rendre un ſervice plus eſſentiel que celui de le repouſſer. En conſéquence de leurs réflexions, ils feignirent le plus ſincere attachement pour Perkin, & l'inviterent à deſcendre à terre pour ſe mettre à leur tête; mais le prudent

jeune homme, ayant remarqué plus d'ordre & de régularité dans les mouvemens de ces troupes, que n'en devoient avoir de nouvelles levées faites à la hâte, & qui prenoient les armes contre l'autorité établie, refusa de se remettre entre leurs mains. Les Troupes de Kent, n'espérant plus rien alors de leur stratagême, se jetterent sur tous les partisans de Perkin, qui étoient descendus de son vaisseau; les uns furent massacrés, d'autres s'échapperent, & cent cinquante resterent prisonniers. Ceux-ci furent jugés & exécutés par ordre du Roi, qui ne voulut avoir aucun ménagement pour des bandis de cette espece (*a*). 1495.

On convoqua cette année un Parlement en Angleterre & un autre en Irlande, où plusieurs Loix remarquables passerent. Le Parlement d'Angleterre ordonna que quiconque prendroit les armes pour les intérêts du Roi, ou lui donneroit telle autre assistance que ce fût,

(*a*) Polidore Virgil, 595.

ne ſeroit en aucun tems, préſent
1495. ou à venir, pourſuivi dans aucun Tribunal pour cet acte d'obéiſſance. Une loi ſemblable, pourroit être déſapprouvée comme avantageuſe aux uſurpateurs, dans les pays où il y a des Loix préciſes, qui, pendant les tems mêmes de factions, peuvent indiquer le légitime ſucceſſeur à la Couronne, & rendre inexcuſables ceux qui lui réſiſtent. Mais, comme dans ces momens de criſe les droits des Princes ſont préciſément le grand ſujet de diſpute; que chaque parti argumente en ſa faveur, il paroît judicieux de mettre en sûreté ceux qui travaillent à maintenir la tranquillité publique. Cette tranquillité eſt, ſans contredit, toujours importante, & de pareilles recherches ne font que la troubler. Henri, intérieurement convaincu que ſes titres n'étoient pas inconteſtables, ſuggera cette Loi pour mettre ſes partiſans à couvert de tout événement. La conduite très-différente qu'il avoit tenue à l'égard de ceux

de Richard, lui faiſoit craindre, avec raiſon, qu'en cas de révolution nouvelle, ſon exemple ne fût ſuivi par ſes ennemis plutôt que ſa Loi. Mais l'entrepriſe de lier la légiſlation même, en preſcrivant des regles aux Parlemens à venir, étoit pleinement contradictoire aux principes fondamentaux du gouvenement politique. 1495.

Ce Parlement paſſa auſſi un acte qui donnoit pouvoir au Roi, de pourſuivre, par les voies de la juſtice, le recouvrement des ſommes encore dues par quelques perſonnes qui étoient convenues de les lui payer comme *bénévolence* ou don gratuit. Ainſi cet acte autoriſa & juſtifia expreſſément la méthode des taxes arbitraires.

L'autorité du Roi ne prit pas moins d'aſcendant en Irlande. Sir Edouard Poynings y avoit été envoyé avec quelques troupes, pour réprimer les partiſans de la Maiſon d'York, & réduire le reſte des Irlandois à la ſervitude. Les forces

qu'il avoit amenées, ne purent ſuffire
1495. à l'exécution de cette entrepriſe violente. Ces Irlandois l'éluderent en quelque ſorte, en fuyant dans leurs bois, dans leurs marais & dans leurs montagnes. Mais Poynings convoqua un Parlement à Dublin, où il fut plus heureux. Il y fit paſſer ce ſtatut mémorable, qui porte encore ſon nom, & qui établiſſoit l'autorité du gouvernement Anglois en Irlande. Par ce ſtatut, le Parlement d'Angleterre étoit autoriſé à faire Loi dans ce Royaume ſubjugué, & nul bill ne pouvoit être introduit dans le Parlement Irlandois, ſans être revêtu auparavant de la ſanction du Conſeil d'Angleterre.

Tandis que la puiſſance du Roi s'étendoit ainſi ſur tous ſes états, & que la tranquillité générale y renaiſſoit; tout le continent étoit agité par l'invaſion des François en Italie & par les ſuccès rapides qui ſuivoient Charles, dans l'entrepriſe la plus téméraire & la plus mal concertée. Les Italiens avoient entierement perdu l'uſage

des armes, &, dans le ſein des guerres continuelles, étoient devenus tous les jours moins belliqueux. Ils furent étonnés de ſe trouver aux priſes avec un ennemi qui ne regardoit pas un champ de bataille comme celui d'un tournois pompeux; mais qui brûloit d'enſanglanter la ſcene, pourſuivoit la mort de ſon adverſaire au péril de ſa propre vie : leurs troupes efféminées, prirent la fuite par-tout où l'armée Françoiſe ſe montra; leurs Villes les mieux fortifiées lui ouvrirent leurs portes; les Royaumes & les Républiques de l'Italie, furent aſſervis en un inſtant; & dans toutes ſes différentes contrées où les François pénétrerent ſans réſiſtance, ils ſembloient plutôt prendre des quartiers d'hiver dans leur propre pays, que faire des conquêtes ſur leurs ennemis. Les maximes que les Italiens ſuivoient alors dans les négociations, n'étoient pas mieux combinées pour garentir leurs Etats, que leurs opérations militaires pour les défendre. La ruſe, la mauvaiſe foi, 1495.

l'inconſtance formoient leur ſyſtême
1495. de politique. Les foibles reſtes d'honneur & de fidélité, qui ſe maintenoient encore dans les Conſeils des autres Princes de l'Europe, étoient ridiculiſés en Italie, comme des preuves d'ignorance & de barbarie. Ludovic Sforce, Duc de Milan, qui avoit invité les François à s'emparer de Naples, ne déſiroit, ni ne croyoit qu'ils puſſent y réuſſir. Il fut allarmé le premier du trop heureux ſuccès des projets dont lui-même étoit l'auteur. Il vint à bout, par ſes intrigues, de former une ligue entre pluſieurs Potentats, pour s'oppoſer aux progrès des conquêtes de Charles, & pour conſerver leur propre indépendance. Cette ligue fut compoſée de Ludovic même, du Pape, de Maximilien, Roi des Romains, de Ferdinand, Roi d'Eſpagne, & de la République de Veniſe. Henri entra auſſi dans la confédération; mais ſes engagemens ne lui cauſerent ni frais, ni inquiétudes. Le Roi de France, épouvanté de tant de Puiſſances réunies contre lui-

seul, se retira de Naples avec la plus grande partie de son armée, & s'en retourna dans son Royaume. Les troupes laissées à la garde de ses nouvelles conquêtes, furent aussi-tôt défaites, moitié par la révolte des habitans, moitié par l'invasion des Espagnols, & le Royaume de Naples rentra promptement sous l'obéissance de Ferdinand, fils d'Alphonse, qui en avoit été expulsé par l'irruption des François. Ce Ferdinand mourut immédiatement après, & par sa mort, rendit son oncle Frédéric paisible possesseur du Trône. 1495.

## CHAPITRE III.

*Perkin retourne en Ecoſſe ; révolte dans les Provinces du côté de l'Oueſt ; bataille de Black-Heath ; treve avec l'Ecoſſe ; Perkin fait priſonnier ; ſon exécution ; celle du Comte de Warwic ; mariage du Prince Arthur avec Catherine d'Arragon ; mort de ce Prince ; mariage de la Princeſſe Marguerite avec le Roi d'Ecoſſe ; oppreſſion du Peuple ; un Parlement ; arrivée du Roi de Caſtille ; intrigues du Comte de Suffolk ; maladie du Roi ; ſa mort ; ſon caractere ; ſes Loix.*

1495. APRÈS que Perkin eut été repouſſé de la côte de Kent, il ſe retira en Flandres ; mais, ne pouvant ſubſiſter lui & ſa troupe, quand il reſtoit tranquille, il ſe hâta de faire une tentative ſur l'Irlande, qui avoit toujours

paru disposée à se joindre à tous les prétendans au Trône de Henri. Mais Poynings avoit mis les affaires de cette Isle en si bon état, que l'arrivée de Perkin y fit peu de sensation. Il s'ennuya bien-tôt de la vie sauvage qu'il étoit obligé de mener, pendant qu'il se cachoit parmi les Irlandois Montagnards. Il dirigea sa course vers l'Ecosse, & se présenta lui-même à Jacques IV, qui gouvernoit alors ce Royaume. Il avoit été recommandé d'avance à ce Prince, par le Roi de France, qui trouvoit mauvais que Henri fût entré dans la ligue formée contre lui. Cette recommandation fut même secondée par Maximilien, qui, quoiqu'il fût entré dans la confédération, étoit en mauvaise intelligence avec Henri, sur l'article de la prohibition du commerce des Pays-Bas. L'importance des protecteurs de Perkin, procura à ce dernier un accueil favorable de la part du Roi d'Ecosse; ce jeune Prince l'assura que, quel qu'il fût, il ne se repentiroit jamais de s'être remis dans ses

1495.

mains (a). La conduite insinuante,
1495. adroite & sage du jeune homme, sembla même lui acquérir du crédit & de l'autorité. Jacques, à qui les années n'avoient pas encore appris à devenir défiant & circonspect, fut séduit par la fable de la naissance & des avantures de Perkin. Il porta sa confiance jusqu'à lui donner en mariage Lady Gordon, fille du Comte de Huntley, sa proche parente, jeune personne aussi vertueuse que belle.

Il y avoit alors beaucoup de ja-
1496. lousie entre les Cours d'Angleterre & d'Ecosse. Jacques n'en étoit vraisemblablement que plus porté à se persuader une fiction qui pouvoit jetter son ennemi dans le trouble & l'embarras. Il résolut de faire une incursion subite en Angleterre, avec quelques troupes ramassées sur les frontieres. Il mena Perkin avec lui, dans l'espoir que la présence de ce prétendu Prince feroit soulever en sa faveur les Provinces du Nord. Perkin

(a) Bacon, p. 615. Polydore Virgil, p. 596. & 597.

répandit un manifeſte, où il racontoit son hiſtoire, & demandoit l'aſſiſtance de ſes ſujets, pour chaſſer l'uſurpateur. La tyrannie de Henri, diſoit-il, & ſa mauvaiſe adminiſtration, ne ſe faiſoient que trop ſentir, en abaiſſant la Nobleſſe, en élevant des perſonnes viles aux plus grandes places; en opprimant le Peuple par des impôts & des vexations multipliées; en les rendant enfin juſtement odieux à tout le monde. Mais les prétentions de Perkin, tant de fois échouées, avoient trop vieilli inutilement, même aux yeux de la populace. Les diviſions qui ſubſiſtoient entre les deux Royaumes, lui oppoſoient un obſtacle de plus; un Prince ſoutenu par l'Ecoſſe, ne pouvoit être qu'un préſent déſagréable à la Nation Angloiſe. Les ravages commis par les habitans des frontieres, accoutumés à la licence & aux déſordres, épouvantoient encore les eſprits, & diſpoſoient plutôt le peuple à les repouſſer qu'à ſe joindre à eux. Perkin, pour mieux jouer le rôle d'un héri- 1496.

tier de la Couronne, affecta de l'at-
1496. tendriſſement ſur les calamités de ſes malheureux ſujets. Il fit publiquement des remontrances à ſon allié ſur les dégats de l'armée Ecoſſoiſe (*a*) : mais Jacques lui répondit que c'étoit s'intéreſſer à ſes ennemis, & vouloir ménager un héritage qui ne lui appartiendroit peut-être jamais. Cependant ce Prince s'apperçut bien-tôt que ſa tentative ſeroit infructueuſe ; &, apprenant qu'une armée marchoit pour l'attaquer, il jugea à propos de ſe retirer dans ſon pays.

Henri marqua peu d'empreſſement pour tirer vengeance ou réparation de l'inſulte qui lui avoit été faite par la Nation Ecoſſoiſſe ; ſon objet principal étoit ſeulement de s'en ſervir comme d'un prétexte pour obtenir quelques nouveaux ſubſides de ſes ſujets. Il convoqua un Parlement, auquel il fit les plaintes les plus ameres ſur l'irruption des Ecoſſois, ſur l'impoſture abſurde qu'ils avoient appuyée, ſur la déſolation cruelle

(*a*) Polydore Virgil, p. 598.

qu'ils avoient répandue dans les Provinces du Nord, & ſur l'affront qu'en recevoit à la fois le Roi & le Royaume d'Angleterre. Le Parlement répondit au diſcours de Henri ſelon ſon attente, en lui accordant un ſubſide de 120000 livres, avec deux quinziemes, après quoi il fut congédié. 1496.

Le crédit du Roi s'étendoit bien juſqu'à faire impoſer une taxe par le bill du Parlement; mais il ne lui étoit pas ſi facile de la lever ſur ſes ſujets. Les peuples n'ignoroient pas les tréſors immenſes qu'il avoit amaſſés, & ſouffroient impatiemment de nouveaux impôts pour de ſi légeres occaſions. Il eſt même vraiſemblable que le peu de fondement de ſes titres, pour parvenir à la Couronne, trop connu de tout le monde, ne contribua pas peu à rendre ſon regne ſi fécond en révoltes. Lorſqu'on voulut commencer la levée du ſubſide dans la Province de Cornouailles, les habitans, nombreux & pauvres, robuſtes & courageux, murmurerent contre 1497. Révolte dans les Provinces Occidentales.

une taxe qui n'avoit de prétexte
1497. qu'une incurſion ſubite & paſſagere des Ecoſſois, dont ils ſentoient ne devoir rien craindre pour eux-mêmes, & que les ſeules forces des Provinces du Nord avoient toujours aiſément repouſſés. Leur mauvaiſe volonté fut encore aigrie par un Michel Joſeph, Maréchal à Bodmin, grand frondeur, notable du lieu, intriguant en toute occaſion, toujours le premier à crier contre le Gouvernement, & qui avoit acquis par-là une ſorte d'autorité ſur ces peuples groſſiers. Thomas Flammoc, Avocat, & devenu l'oracle du canton, encouragea auſſi les ſéditieux; il leur apprit que la taxe, quoiqu'impoſée par le Parlement, n'étoit nullement légale; que la Nobleſſe des Provinces Septentrionales étoit obligée, comme feudataire, à défendre la Nation contre les Ecoſſois, & que, ſi l'on ſe ſoumettoit ſervilement à payer ces impôts, l'avarice du Roi & de ſes courtiſans en rendroit bien-tôt le fardeau intolérable. Il falloit, diſoit-il, pré-

ſenter une requête au Roi, appuyée par des forces capables de la faire écouter ; il falloit encore, pour déterminer le reſte du Royaume à ſeconder ces mouvemens, avoir ſoin de ſe conduire avec tant de circonſpection, qu'il fût démontré que l'unique objet des mécontens, étoit le bien public ; qu'enfin ils n'avoient d'autre intention que de rectifier les abus de l'autorité ſous leſquels le peuple gémiſſoit depuis long-tems. 1497.

La multitude, échauffée par ce diſcours, s'arma de haches, de hallebardes, d'arcs, ou d'autres armes, que les gens de la campagne poſſedent ordinairement. Elle choiſit Flammoc & Joſeph pour chefs. Ils s'acheminerent auſſi-tôt au Comté de Somerſet, en traverſant celui de Devons ; ces rébelles, dans le premier mouvement de leur furie, maſſacrerent à Taunton, un des plus ardens Commiſſaires prépoſés pour la levée des ſubſides, qu'ils appelloient le Prevôt de Perin. Lorſqu'ils arriverent à Wells, ils furent joints par

le Lord Audley, homme d'une an-
1497. cienne Maiſon, d'humeur populaire, mais vain, ambitieux & d'un caractere inquiet. Il avoit lié une ſecrette correſpondance avec les moteurs de ce ſoulevement, dès le commencement de la fermentation. Il fut reçu des mutins avec joie, comme un chefs d'importance. Fiers d'être, en effet, ſous les ordres d'un homme de qualité, qui décoroit leur parti, ils preſſerent leur marche, ne reſpirant que la perte des Miniſtres & des favoris du Roi. Morton, alors Cardinal, & ſir Reginal Bray, étoient particuliérement les objets de leur vengeance, comme étant, ſelon eux, les inſtrumens les plus actifs de ſa tyrannie. Au milieu de leur rage contre l'adminiſtration, ils obſerverent ſcrupuleuſement la retenue que leurs Chefs avoit recommandée, &, ne trouvant nulle réſiſtance, ils ne commirent, pendant leur marche, ni violences, ni déſordres.

Flammoc avoit fait eſpérer aux rébelles que les habitans de la Province

de Kent étant, ainſi qu'eux, demeurés libres, & ayant conſervé leur indépendance dans les tems même de l'invaſion des Normands, embraſſeroient sûrement leur parti, & ſe déclareroient pour une cauſe devenue celle du bien public & de la liberté générale. Mais ces peuples venoient de ſe diſtinguer dernierement en repouſſant Perkin, & de recevoir pluſieurs marques de la ſatisfaction du Roi en reconnoiſſance de leur zele; ſes bienfaits avoient concilié leur affection à ſon gouvernement; il fut donc facile au Comte de Kent, Lord Abergavenny & au Lord Cobham, qui avoient une grande autorité dans cette Province, d'y maintenir le bon ordre & la fidélité. Envain les factieux de Cornouailles établirent leur camp près Eltham, à la porte même de Londres; envain ils inviterent toutes les Provinces à ſe joindre à eux; ils n'attirerent perſonne d'aucun côté. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût des mécontens par-tout; mais pas un ne vouloit s'aſſocier à une entrepriſe ſi 1497.

imprudente & ſi mal concertée. La
1497. ſituation floriſſante & inébranlable, où étoient alors les affaires du Roi, décourageoit même les plus téméraires.

Henri avoit déjà levé une armée, dans le deſſein de chaſſer les Ecoſſois. Le Lord d'Aubeney, ſon Chambellan, la commandoit. Si-tôt que ce Monarque eût appris la révolte des habitans de Cornouailles, il fit marcher ces troupes vers le midi, pour réduire les rébelles. Cependant, ne voulant pas laiſſer les frontieres Septentrionales ſans défenſe, il y envoya le Comte de Surrey, qui en raſſembla toutes les forces & fit tête à l'ennemi. Henri ſe trouvoit en but aux plus grands dangers qui puiſſent ſe réunir contre un Monarque; un ennemi étranger, une ſédition domeſtique & un prétendant à ſa Couronne; mais il avoit auſſi de grandes reſſources dans ſon armée, dans ſon tréſor & plus encore dans ſon intrépidité naturelle. Il ne ſe livra cependant pas précipitamment à ſon ardeur

militaire. Dans d'autres circonſtances il avoit toujours preſſé la déciſion des événemens, & il étoit dans l'uſage de dire, *qu'il ne demandoit qu'à voir ſes rebelles.* Mais, comme les ſéditieux de Cornouailles ſe conduiſoient modérément & ne faiſoient aucun dégat dans la campagne, comme ils ne recevoient aucune augmentation de forces dans leur camp, & que de telles fermentations populaires devoient s'affoiblir chaque jour d'elles-mêmes par le ſeul effet du tems, il ſe tint encore à Londres, d'où il prit ſoigneuſement les moyens d'aſſurer leur défaite. 1497.

Après que toutes ſes troupes furent raſſemblées, il les diviſa en trois corps qu'il fit marcher à l'ennemi. Le premier corps, commandé par le Comte d'Oxford, & ſous lui par les Comtes d'Eſſex & de Suffolk, étoit deſtiné à ſe poſter derriere la montagne ſur laquelle les rébelles étoient campés : le ſecond & le plus conſidérable, commandé par le Lord d'Audeney, avoit ordre d'attaquer l'en- Bataille de Black-heath

nemi de front. Henri garda le troi-
1497. ſieme comme un corps de réſerve pour la ſûreté de ſa propre perſonne. Il ſe poſta dans la plaine de Saint George, d'où il couvroit la Ville & pouvoit aiſément, ſelon l'occaſion, rétablir le combat ou décider la victoire. Dans l'intention que les enne-
22 Juin. mis fuſſent moins ſur leurs gardes, il avoit fait répandre le bruit qu'il ne les attaqueroit pas de quelques jours; &, pour les mieux confirmer dans cette opinion, il n'entama l'action que vers le ſoir. D'Aubeney battit un détachement de rébelles de Deptford-Bridge; &, avant que leur corps principal fût en état de le recevoir, il gagna le haut de la montagne & rangea ſes troupes en bataille devant eux. Les rebelles étoient formidables par leur nombre, qui ſe montoit à ſeize mille hommes, & ne l'étoient pas moins par leur valeur; mais ces troupes, ſans diſcipline, tumultueuſes, mal armées, dépourvues de cavalerie & d'artillerie, ne pouvoient qu'être inférieures aux forces du Roi.

D'Aubeney commença l'attaque avec courage & même avec une ſorte de mépris pour les ennemis, qui lui devint preſque fatal. Il ſe précipita dans leurs rangs & y fut fait priſonnier ; mais les ſiens le reprirent bientôt ; &, après quelque réſiſtance, l'armée rébelle fut rompue & miſe en fuite (*a*). Le Lord Audley, Flammoc & Joſeph, qui en étoient les chefs, furent pris, & tous trois exécutés. Le dernier parut ſe glorifier de ſa fin ; & ſe vanta que l'hiſtoire immortaliſeroit ſon nom. Les rébelles, preſſés de tous côtés par les troupes du Roi, furent preſque tous faits priſonniers, & renvoyés chez eux ſur le champ, ſans autre punition. Soit que Henri fût ſatisfait du nombre des victimes tombées ſous le fer du vainqueur, & qui ſe montoit à près de deux mille ; ſoit qu'il eût pitié de l'ignorance d'une foule de gens groſſiers ; ſoit qu'il fût touché de leur modération pendant leur marche & leur campement ; ſoit enfin 1497.

(*a*) Polydore Virgil, p. 601.

qu'il eût été ſenſible à ce qu'il ne leur
1497. étoit rien échappé, dans leurs murmures, d'oppoſé à ſes droits au Trône, ni aucune marque d'attachement pour la Maiſon d'York (car de toutes leurs fautes c'eût été la plus criminelle à ſes yeux) il ne leur infligea aucun châtiment.

Le Roi d'Ecoſſe ne s'étoit point endormi pendant ces fermentations en Angleterre. Il leva une armée conſidérable, & vint mettre le ſiege devant le Château de Norham, dans le Northumberland. Mais cette place étoit ſi bien approviſionnée d'hommes & de munitions, par la prévoyance de Fox, Evêque de Durham, qu'il fit peu ou point de progrès dans ſon entrepriſe. Ce Prince fut inſtruit que Surrey avoit raſſemblé quelques forces & marchoit à lui; il ſe retira alors dans l'intérieur de ſes propres Etats & abandonna ſes frontieres aux incurſions du Général Anglois; celui-ci aſſiégea & prit Aiton, petit Château ſitué à quelques milles de Berwic. Ces vaines ou frivoles tentatives,

tentatives des deux côtés, préſageoient la fin prochaine de la guerre. 1497.
Henri, malgré la ſupériorité de ſes forces, ne déſiroit pas moins que Jacques, de terminer les différens des deux Nations. Néanmoins, pour s'épargner les premieres avances vers la paix, il fit entrer dans ſes vues de conciliation, Pierre Hialas; cet homme, adroit & ſavant, réſidoit alors près de lui, comme Ambaſſadeur de Ferdinand & d'Iſabelle; il y négocioit même le mariage de l'Infante Catherine leur fille, avec Arthur, Prince de Galles (*a*).

Hialas fit un voyage dans le Nord, & offrit ſa médiation entre Jacques & Henri, comme Miniſtre d'un Prince allié des deux Potentats. Des Commiſſaires Ecoſſois & Anglois furent nommés auſſi-tôt pour conférer ſur les conditions d'un accommodement. La premiere demande des Anglois étoit, que Perkin fût remis dans leurs mains; mais Jacques répondit qu'il n'étoit point le

(*a*) Polydore Virgil, p. 602.

juge des prétentions de Perkin ; qu'il
1497. l'avoit reçu comme ſuppliant, & que, lui ayant promis ſa protection, il étoit réſolu à ne pas trahir un homme, quel qu'il pût être, qui s'étoit confié à ſa foi & à ſa généroſité. La ſeconde demande des Anglois n'eut pas un meilleur accueil ; ils exigeoient des réparations pour les ravages commis dans la derniere incurſion des Ecoſſois en Angleterre ; les Commiſſaires Ecoſſois répliquerent que les effets pillés par une armée étoient ſemblables à de l'eau répandue ſur la terre, & qu'ils ne pouvoient plus être ramaſſés ; que d'ailleurs les ſujets de Henri étoient plus en état de ſupporter cette perte, que ceux de Jacques de la réparer. Les Commiſſaires Anglois propoſerent enſuite, que les deux Rois euſſent une entrevue à Newcaſtle, où ils termineroient enſemble leurs diſcuſſions. Jacques répondit qu'il conſentoit à traiter de la paix, & non pas à l'aller mendier. Cependant, pour que les conférences ne ſe rompiſſent pas ſans

Treve avec l'Ecoſſe.

avoir eu d'effet, on conclut une treve de quelques mois ; & Jacques, s'appercevant qu'il ne feroit jamais une paix ſolide avec Henri, tant que Perkin reſteroit en Ecoſſe, il lui témoigna en particulier le déſir qu'il ſortît de ſon Royaume. 1497.

Tout accès étoit alors fermé à Perkin dans les Pays-Bas, ſon aſyle ordinaire quand il avoit échoué ailleurs. Les Commerçans de Flandres, qui ſupportoient à regret la perte réſultante de l'interruption de leur commerce avec l'Angleterre, avoient tant intrigué dans le Conſeil de l'Archiduc, qu'on avoit envoyé des Commiſſaires à Londres pour y entamer un accommodement. La Cour Flamande conſentit à ce que tous les Anglois rébelles fuſſent exclus des Pays-Bas, & l'on ne manqua pas de comprendre dans cette prohibition, les terres de la Ducheſſe douairiere même. Lorſque cet article principal fut accordé, les autres ne firent plus d'obſtacle, & l'on en convint aiſément. Un traité de commerce, très-

favorable aux Flamands, fut ſigné:
1497. ils lui donnerent long-tems le nom d'*intercurſus magnus*, ou le grand traité. Quand les Commerçans de Flandres revinrent à Anvers, leur ſéjour ordinaire, ils y furent reçus avec une joie univerſelle, & comme en triomphe.

Perkin étoit Flamand d'origine; quoique né en Angleterre; ainſi il pouvoit être douteux qu'il fût compris dans le traité des deux Nations: mais il auroit fallu congédier tous ſes partiſans Anglois, s'il s'étoit réfugié dans les Bays-Bas; & il n'y pouvoit eſpérer tout au plus qu'une froide réception; ſuppoſé même qu'un peuple, qui vouloit ſe tenir dans les termes de l'amitié avec l'Angleterre, ne le ſacrifiât pas. Il crut donc plus convenable de ſe cacher dans les déſerts d'Irlande. Il s'ennuya cependant d'une retraite qui étoit à la fois dangéreuſe & déſagréable. Il tint conſeil avec ſes principaux compagnons, Herne, Skelton & Aſtley, trois Commerçans ruinés. Sur leurs

avis il réſolut d'eſſayer l'affection des Habitans de Cornouailles, dont les diſpoſitions mutines ſubſiſtoient encore, malgré la clémence que le Roi leur avoit marquée après leur révolte. Il ne ſe montra pas plutôt à Bodmin, que la populace, au nombre de trois mille hommes, accourut ſous ſes étendars. Perkin, enivré de cette apparence de ſuccès, oſa, pour la premiere fois, s'arroger le nom & le titre de Richard IV, Roi d'Angleterre. Il ſe préſenta devant Exeter, pour ne pas laiſſer languir l'attente de ſon parti; il invita cette Ville, par les plus belles promeſſes, à ſe déclarer pour lui. Mais, loin d'en être ſéduis, les Habitans lui en fermerent les portes. Il aſſiégea cette place, ſans avoir ni artillerie, ni munitions, ni rien de ce qu'il falloit pour réuſſir dans cette tentative, auſſi ne fit elle que traîner en longueur. On envoya des couriers au Roi pour l'informer de cette ſédition, tandis que les Citoyens ſe déterminerent à tenir juſqu'à la derniere extrêmité, en attend

1497.

dant le ſecours qu'ils eſpéroient de
1497. la vigilance connue de ce Monarque.

Lorſque Henri ſut que Perkin étoit en Angleterre, il en marqua la plus grande joie, & ſe prépara avec une extrême célérité à l'attaquer. Il ſe flatta qu'enfin il alloit mettre un terme à des prétentions qui lui avoient cauſé tant d'embarras & de ſi longues inquiétudes. Tous les Courtiſans ſentirent qu'en pareille occaſion leur activité ſeroit le ſervice le plus agréable au Roi; ils ſe diſpoſerent à cette expédition avant qu'il eût pris lui même toutes ſes meſures. Les Lords d'Aubeney & Broke, avec ſir Rice Ap Thomas, gagnerent les devans, & marcherent, ſuivis d'un petit corps de troupes, au ſecours d'Exeter. Le Comte de Devonshire, & la plus grande partie de la Nobleſſe de cette Province, armerent d'eux-même & joignirent les Généraux du Roi. Le Duc de Buckingham ſe mit à la tête d'une troupe de jeunes Seigneurs & de Gentilshommes, qui,

avides d'une occaſion de ſignaler leur courage, ſervirent comme volontaires. Le Roi ſe prépara à les ſuivre avec une nombreuſe armée, & tous les Anglois ſemblerent s'unir contre un prétendant qui avoit d'abord attiré leur attention & partagé leurs affections. 1497.

Perkin, inſtruit de ces grands préparatifs, leva promptement le ſiege d'Exeter, & ſe retira à Taunton. Quoique ſon parti ſe fût alors groſſi, juſqu'au nombre d'environ ſept mille hommes qui ſembloient toujours réſolus à défendre ſa cauſe, il en déſeſpéra le premier & ſe réfugia ſecrettement à l'aſyle de Beuley dans la nouvelle Forêt. Les rebelles de Cornouailles ſe ſoumirent à la miſéricorde du Roi, & ne la trouverent pas encore épuiſée en leur faveur. A la réſerve d'un petit nombre de vagabons qui furent exécutés, & de quelques autres à qui l'on fit payer de groſſes amendes, on renvoya tout le reſte impuni. Lady Gordon, femme de Perkin, tomba dans les mains du

vainqueur, dont elle fut traitée avec
1497. une généroſité qui fit honneur à ce Prince. Il eut pour elle les égards les plus honnêtes, la plaça dans un rang diſtingué auprès de la Reine, & lui aſſigna une penſion dont elle conſerva la jouiſſance, même ſous ſes ſucceſſeurs.

Henri délibéra enſuite ſur le parti qu'il prendroit avec Perkin. On lui conſeilla de violer les privileges de l'Egliſe, comme ne devant pas s'étendre ſur les criminels d'Etat; d'enlever l'impoſteur de force, & de lui faire ſubir le châtiment dû à ſa témérité. On inſiſta ſur la néceſſité de terminer une impoſture qui avoit long-tems agité le Gouvernement, & que la crédulité du peuple ou les artifices des mécontens étoient toujours capables de faire revivre. Mais le Roi ne penſa pas que la choſe fût aſſez importante pour exiger un remede ſi violent. Il chargea quelques perſonnes de négocier avec Perkin, on lui perſuada de ſe livrer lui-même entre les mains du Roi, ſous la pro-

meſſe qu'il en obtiendroit grace (a). Le Roi le conduiſit par dériſion, en triomphe dans les rues de Londres. A meſure que Perkin les traverſoit, des gens de tous états accouroient en foule autour de lui pour le conſidérer; & la populace ne ceſſa d'inſulter à la chûte de ſa fortune. Il ſembloit qu'on vouloit ſe venger, à force d'outrages, de la honte d'avoir ajouté foi d'abord à ſon impoſture. Quoique les yeux de la Nation fuſſent généralement déſillés ſur l'article de la naiſſance & des prétentions de Perkin, Henri crut devoir exiger de lui une confeſſion de ſa vie & de ſes avantures; & il ordonna qu'elle fût publiée ſur le champ pour la ſatisfaction du public. La décence l'obligea d'en ſupprimer la part que la Ducheſſe de Bourgogne y avoit priſe, en imaginant & en conduiſant la trame de cette impoſture. Cette réticence fit que le peuple, inſtruit que cette Princeſſe avoit été le principal moteur de toute l'intrigue, eut moins de con-

1497. Perkin mis en priſon.

1498.

(a) Polydore Virgil, p. 606.

fiance dans l'autenticité de ce récit ;
1498. en n'y voyant point ſon nom.

On tint parole à Perkin : on lui ac-
1499. corda la vie ; mais il fut retenu dans les priſons, & même gardé à vûe. L'amour de la liberté lui ſuggera le moyen de ſe dérober à la vigilance de ſes Gardes. Il ſe ſauva dans le réfuge de Shine, & ſe jetta dans les bras du Prieur de ce Monaſtere. Le Prieur s'étoit acquis une grande conſidération par ſon caractere de ſainteté ; il obtint du Roi un nouveau pardon pour Perkin. Cependant on voulut le rendre encore plus mépriſable, en l'obligeant de répéter publiquement & à haute voix, dans la Cour de Weſtminſter & à la Croix de Cheapſide, la confeſſion qui avoit déjà été répandue ſous ſon nom. Il fut enſuite renfermé dans la Tour, où ſon goût & ſon habitude d'intriguer le ſuivirent. Il trouva le ſecret de gagner quatre domeſtiques de John Digby, Lieutenant de la Tour, &, par leur moyen, d'entretenir une correſpondance avec le Comte de

Warwic, confiné dans la même pri-
ſon. Ce Prince infortuné, qui depuis 1498.
ſon enfance avoit été ſéparé du com-
merce des hommes, qui n'étoit pas
même inſtruit des affaires les plus
communes, reſtoit plongé dans un
état de ſimplicité, ſuſceptible de
toutes ſortes d'impreſſions. La crainte
continuelle des effets violens de la
tyrannie de Henri, jointe à l'amour
naturel de la liberté, l'engagerent à
ſe prêter à un projet de fuite, en égor-
geant le Lieutenant. Perkin lui offrit
de ſe charger de conduire cette en-
trepriſe. Elle ne put échapper à la vi-
gilance du Roi. On crut même aſſez
généralement qu'il l'avoit fait ſug-
gerer, pour attirer Perkin & Warwic
dans le piege. Mais l'exécution de
deux domeſtiques de Digby, con-
vaincus d'avoir voulu favoriſer l'éva-
ſion des priſonniers, ſembla juſtifier
le Roi de cet artifice. En effet, le
ſoupçon qu'on en avoit conçu à ſon
égard, ſe fondoit bien plus ſur l'opi-
nion univerſelle qu'on avoit priſe de
ſon caractere, que ſur aucun autre
indice.

1499. Perkin exécuté.

Après tant d'attentats impunis, cette nouvelle récidive rendit Perkin totalement indigne de grace. Il fut en conſéquence décreté, condamné, & bien-tôt après-pendu à Tiburn, toujours perſiſtant dans l'aveu de ſon impoſture (a). Environ dans ce tems-

(a) Stow, Baker, Seed, Biondi, Holingshed, Bacon. Quelques Ecrivains modernes ont été aſſez viſionnaires pour douter ſi Perkin étoit un impoſteur, & même pour le croire, le vrai Richard Plantagenet, Duc d'York. Mais, pour réfuter ces idées chimériques, il ſuffit de réfléchir ſur les obſervations ſuivantes. 1°. Si la Reine-Mere & les autres chefs du parti de la Maiſon d'York, n'avoient pas été certains de la mort des deux jeunes Princes, auroient-ils acquieſcé à la proclamation du Comte de Richemond, chef du parti de la Maiſon de Lancaſtre, & à lui faire épouſer la Princeſſe Eliſabeth? 2°. L'hiſtoire conſtamment racontée par Perkin, que ceux qui étoient venus pour maſſacrer ſon frere, avoient eu pitié de lui, & lui avoient rendu ſa liberté, eſt entierement incroyable. 3°. Qu'étoit-il devenu pendant ſept ans écoulés depuis ſa prétendue mort, juſqu'au moment où il parut en Irlande, en 1491? Pourquoi la Reine-Mere, la Ducheſſe de Bourgogne & les autres amis de ſa famille, n'avoient-ils pris, pendant ce tems, aucun ſoin de ſon entretien & de ſon éducation? 4°. Vainement la Ducheſſe de Bourgogne le reconnut dans la ſuite pour ſon neveu; elle ne pouvoit mériter aucune confiance, ni faire autorité en ſa faveur, après avoir reconnu de même Lambert Simnel, autre impoſteur démentré. On doit remarquer que M. Carte, pour conſerver au témoignage de la Ducheſſe de Bour-

là un nommé Wilſord, fils d'un Cordonnier, encouragé par la maniere 1499.
ſurprenante dont tant d'impoſtures s'étoient accréditées, entreprit de jouer à ſon tour le rôle de Comte de Warwic. Un Prédicateur même oſa dans la chaire recommander ſa cauſe au peuple, qui paroiſſoit toujours incliné à croire la même fable ſur ce ſujet. Cet incident ſervit en quelque ſorte d'apologie à Henri, pour juſtifier ſa rigueur vis-à-vis de ce mal-

gogne, tous le poids qu'il devoit avoir à l'égard de Perkin, ſupprime ce fait eſſentiel. Cette réticence décele aſſez les préventions de l'eſprit de parti, & le déſir qu'avoit l'Auteur de noircir Henri VII, dont les droits à la Couronne étoient défectueux. 5°. D'ailleurs Perkin lui même avoit avoué pluſieurs fois ſon impoſture & lu devant le peuple, qui la voulut entendre, la confeſſion qu'il en avoit déjà faite. On a prétendu que cette confeſſion lui avoit été extorquée à force de tourmens, mais cette conjecture n'eſt fondée ſur l'autorité d'aucun Hiſtorien. 6°. Il renouvella ſa confeſſion au pied de la potence où il expira. 7°. Après l'avénement de Henri VIII, à la Couronne, les titres de la Maiſon d'York & de la Maiſon de Lancaſtre étoient confondus; on n'avoit plus beſoin de conſtater ceux de Henri VII. Enfin tous les Hiſtoriens du tems où l'événement étoit encore récent & quelques autres poſtérieurs, de la plus grande autorité, tel que ſir Thomas More, s'accordent à traiter Perkin d'impoſteur.

heureux Prince. On le cita en Juge-
1499. ment ; il fut accuſé, non pas d'avoir
tenté ſa fuite, (car, n'étant pas re-
Le Comte de Warwic exécuté le 20 Novembre, tenu en priſon pour crime, cette tentative n'étoit qu'innocente & naturelle) mais d'avoir formé le projet de troubler le gouvernement, & de fomenter une révolte parmi le peuple. Warwic en convint, fut condamné & ſubit l'arrêt de ſa mort.

Cet acte de cruauté, par lequel le dernier mâle de la branche des Plantagenet périt, fut une tache ineffaçable au regne de Henri, & ne fit que lui aliéner les cœurs. On ne put voir ſans attendriſſement un Prince infortuné, privé depuis ſa plus tendre jeuneſſe, de toutes les prérogatives de ſa haute naiſſance; dépouillé des privileges mêmes que la nature accorde à tous les hommes; perdre enfin la vie, pour avoir ſeulement voulu réſiſter à l'injuſte oppreſſion, ſous laquelle il gémiſſoit. Envain le Roi tâcha d'affoiblir l'atrocité de ce crime, en partageant ce qu'il avoit d'odieux, avec ſon allié Ferdinand

d'Arragon, qui, disoit-il, refusoit sa fille en mariage au Prince Arthur, tant qu'il resteroit un héritier de la Maison d'York. Le public ne sentit au contraire que plus d'indignation en apprenant que ce jeune Prince étoit sacrifié, non pas à la sévérité des Loix, mais à la politique rafinée de deux tyrans. 1499.

Quels que fussent les mécontentemens qui fermentoient dans les esprits, l'administration ferme, vigilante & severe du Roi, les retint tellement, qu'ils ne parurent pas l'ébranler. Les Puissances étrangeres le jugerent même si bien affermi sur son Trône, qu'elles ménagoient sa bienveillance, & lui faisoient, pour ainsi dire, la cour. L'Archiduc Philippes en particulier, sollicita une entrevue avec lui; & ce Monarque, qui passoit par Calais, consentit à le rencontrer dans l'Eglise de saint Pierre près de cette Ville. L'Archiduc, à l'arrivée de Henri, mit pied à terre, & s'offrit à lui tenir l'étrier, marque de respect que Henri ne voulut pas recevoir.

L'Archiduc l'appella, *Pere*, *Patron*, *Protecteur*, & lui exprima, par toute ſa conduite, l'envie la plus forte de ſe concilier l'amitié de l'Angleterre. Le Duc d'Orléans venoit de ſuccéder à la Couronne de France ſous le nom de Louis XII, &, ayant porté ſes armes en Italie, avoit ſubjugué le Duché de Milan. Ses ſuccès exciterent la jalouſie de Maximilien pere de Philippes, & celle de Ferdinand ſon beau-pere. Ce fut donc par le conſeil de ces deux Monarques, que le jeune Archiduc s'efforça de plaire à Henri, qu'ils regardoient comme le principal contrepoids de la grandeur de la France. Cependant aucun plan d'alliance ne ſemble avoir été concerté entre ces deux Princes dans leur entrevue. Tout s'y paſſa en proteſtations d'égards & d'amitié; enfin en projets éloignés d'une union étroite, en la reſſerrant par les mariages qu'ils propoſerent entre leurs enfans, alors dans leur plus tendre jeuneſſe.

1499.

1500. Le Pape Alexandre VI, ne négli-

gea pas non plus l'amitié d'un Mo- 1500
narque, dont la réputation s'étoit ré-
pandue dans toute l'Europe. Il en-
voya un Nonce en Angleterre, qui
exhorta le Roi à entrer dans la grande
Croiſade projettée pour conquérir la
Terre-Sainte, & à conduire ſes forces
lui même contre le Turc. La phré-
néſie générale des Croiſades, étoit
alors totalement diſſipée en Europe ;
mais il étoit toujours de la décence
d'affecter du zele pour ces pieuſes
entrepriſes. Henri parut affligé de
la diſtance de ſes Etats, inconvé-
nient eſſentiel, qui l'empéchoit de
s'expoſer pour l'honneur du Chriſ-
tianiſme. Il promit néanmoins, tous
les ſecours qu'il pourroit accorder;
il ajouta que, ſi le Pape ne trouvoit
aucun Monarque pour l'accompagner
à cette ſainte guerre, il ſacrifieroit
toute autre conſidération, & le ſui-
vroit, plutôt que de l'y laiſſer aller
ſeul. Il attacha ſeulement à cette pa-
role la condition préalablement né-
ceſſaire, que tous les différens entre
les Princes Chrétiens, ſeroient ac-

commodés auparavant ; & que quel-
1500. ques Villes maritimes d'Italie, ſeroient remiſes entre ſes mains pour ſa retraite & ſa ſûreté : il étoit facile de conclure, ſur cette réponſe, que Henri étoit intérieurement réſolu à ne ſe méler d'aucune guerre contre le Turc ; mais, comme un grand nom fortifie quelquefois le parti à la tête duquel on le place, ſans qu'il y porte d'aſſiſtance plus réelle, les Chevaliers de Rhodes, que l'on regardoit alors comme le rempart de la Chrétienneté, choiſirent Henri pour Protecteur de leur Ordre.

L'alliance dont Henri faiſoit le plus de cas, étoit celle de Ferdinand d'Arragon. Sa politique conſtante & nerveuſe, toujours ſuivie du ſuccès, le rendoit, à bien des égards, une des plus conſidérables Puiſſances de l'Europe. Il y avoit auſſi un ſingulier rapport de caractere entre ces Princes. Tous deux étoient remplis de ruſes, d'intrigues & de projets. Quoiqu'une reſſemblance de cette nature, ſoit un fondement fragile de

confiance & d'amitié, dès que les intérêts reſpectifs ſe trouvent dans la moindre oppoſition, la ſituation de Henri & de Ferdinand étoit telle, que nulle occaſion de jalouſie ne pouvoit naître entr'eux. Henri eut alors la ſatisfaction d'accomplir le mariage qui avoit été projetté & négocié pendant ſept ans, d'Arthur, Prince de Galles, avec l'Infante Catherine, quatrieme fille de Ferdinand & d'Iſabelle. Le Prince avoit près de ſeize ans, & la Princeſſe dix-huit. Le jeune Prince tomba malade ſix mois après, & mourut très-regretté par toute la Nation. Henri, qui déſiroit de renouer ſon alliance avec l'Eſpagne, & de ne pas ſe deſſaiſir du douaire de Catherine, montant à deux cens mille ducats, obligea ſon ſecond fils Henri, devenu Prince de Galles, à prendre des engagemens avec la Princeſſe. Le Prince fit toute la réſiſtance dont un jeune homme de douze ans pouvoit être capable. Mais, comme le Roi perſiſta dans la réſolution, on obtint

1500.

1501.

Mariage du Prince Arthur avec Catherine d'Aragon le 12 Novembre.

Sa mort le 2 Avril.

des diſpenſes du Pape, & ce ma-
1501. riage fut conclu entre les Parties, événement qui entraîna des conſéquences importantes.

Un autre mariage fut encore con-
1502. clu dans la même année, & produiſit auſſi de grands événemens par la ſuite. Marguerite, fille aînée du Roi, épouſa Jacques, Roi d'Ecoſſe. Cette alliance avoit été négociée pendant trois ans, quoiqu'interrompue par différentes broulleries. Henri ſe flatta qu'une ſi étroite union avec cet état voiſin, fermeroit toutes les ſources de diſcordes qui avoient ſouvent réveillé l'animoſité des Anglois. Lorſque ce mariage fut diſcuté dans le Conſeil, on y oppoſa que l'Angleterre, au moyen de cette alliance, pourroit tomber un jour ſous la domination de l'Ecoſſe: Non, « répon-» dit Henri, cette alliance réunira » plutôt l'Ecoſſe à l'Angleterre ». Au milieu de ces heureuſes circonſtances, le Roi eſſuya une perte domeſtique, qui ne fit pas ſur lui toute l'impreſſion qu'elle auroit dû pro-

Mariage de la Princeſſe Marguerite avec le Roi d'Ecoſſe.

duire. La Reine ſon épouſe mourut en couche d'un enfant qui lui ſurvécut peu. Cette Princeſſe, univerſellement chérie de la Nation, mérita de l'être, & le fut d'autant plus qu'on la plaignoit des mauvais procédés que ſon époux avoit pour elle. 1503.

La ſituation des affaires du Roi, tant au-dedans qu'au-dehors, étoit, à tous égards, au point le plus déſirable. Tous les efforts des Puiſſances de l'Europe, ſoit en guerre, ſoit en négociation, ſe tournoient du côté de l'Italie. Les divers événemens, les divers intérêts faiſoient rechercher l'alliance de Henri par chaque parti, ſans qu'il fût lui même aſſez intéreſſé dans ces diſcuſſions, pour s'en affecter avec inquiétude. Sa bonne intelligence avec l'Eſpagne & l'Ecoſſe, aſſuroit ſa tranquillité. Ses avantages continuels ſur ſes ennemis domeſtiques, avantages dûs à la prudence & à la vigueur de ſa conduite, avoient réduit ſon peuple à la plus entiere obéiſſance. Ainſi, à l'abri des craintes & des contradictions de toute

eſpece, Henri donna l'eſſor à ſon
1503. penchant naturel. L'avarice, ſa paſſion dominante, augmentée par l'âge, enhardie par l'autorité abſolue, briſa le frein de la pudeur & de la juſtice. Il avoit trouvé deux Miniſtres, Empſon & Dudley, dignes inſtrumens de ſes inclinations avides & tyranniques, qui le ſeconderent parfaitement pour opprimer ſon peuple ſans défenſe. Ces deux hommes étoient ſavans dans la connoiſſance des Loix. Le premier d'une extraction obſcure, d'une humeur dure, d'un caractere impitoyable; le ſecond, mieux né, mieux élevé, mais l'un & l'autre également injuſtes, ſéveres, infléxibles. Une profonde connoiſſance des formes de la procédure n'étoit en eux, qu'un moyen plus atroce de plier la juſtice même à l'oppreſſion de l'innocent; & l'autorité formidable du Roi, les ſoutenoit dans toutes leurs iniquités.

Leur uſage étoit toujours de revêtir leurs vexations des formalités régulieres. On commençoit par accu-

ſer juridiquement celui qu'on vouloit opprimer ; ſur cette plainte, il étoit conſtitué en priſon ; mais, ne parvenant jamais à ſe faire juger, il ſe trouvoit obligé d'acheter ſa liberté par une forte rançon, qu'on appelloit adouciſſement & compoſition. Cependant peu à peu l'apparence même de la juſtice fut négligée. Ces tyrans expédioient, de leur plein pouvoir, l'ordre d'arrêter tels Citoyens que bon leur ſembloit, de les faire comparoître devant eux, & quelques autres de la même trempe, à leur Tribunal particulier, autoriſé d'une commiſſion. Là, ſans autre forme de Procès, & de la façon la plus prompte, on prononçoit des Jugemens arbitraires, ſoit ſur les droits de la Couronne, ſoit ſur les diſcuſſions entre particuliers. Lorſque la Chambre des Jurés (*a*) étoit convoquée, elle n'oſoit pas mieux gouverner ſa balance. Ses membres, ſub-

1503.

(*a*) Tribunal compoſé de vingt-quatre ou douze perſonnes, pour juger d'un fait ſur la dépoſition des témoins.

jugés par ces oppreſſeurs, étoient
1503. eux mêmes empriſonnés & punis, s'ils rendoient une Sentence qui déplût aux Miniſtres. C'eſt ainſi que le Gouvernement féodal qui dominoit alors, fut tourné en un ſimple ſyſtême d'oppreſſion : les mineurs même (*a*), dont les biens étoient gérés ſous la protection du Roi, ne pouvoient entrer en poſſeſſion de leurs terres à leur majorité ſans payer des taxes exhorbitantes. Tous les Sujets étoient excédés d'informations & d'uſurpations. Lorſqu'un accuſé avoit été jugé par contumace, il ne lui étoit pas permis de ſolliciter ſa grace, à moins que d'en offrir une ſomme conſidérable ; &, s'il refuſoit la compoſition preſcrite, ſon jugement, qui emportoit confiſcation de biens, étoit exécuté à la rigueur. Sans même faire intervenir la Loi, on ſaiſiſſoit, pour deux ans, la moitié des terres & des rentes de tout homme condamné par défaut, comme une amende légiti-

(*a*) Cour des pupilles lorſque les Rois d'Angleterre avoient leur garde-noble.

mement

ment exigée dans cette circonſtance. Mais le principal inſtrument des vexations employées par ces Miniſtres, furent les Loix pénales, qui, ſans exception de rang, de qualité ou de ſervices, étoient ſtrictement exécutées dans toutes les occaſions qui s'en préſentoient. Les Eſpions, les Délateurs, les Inquiſiteurs (*a*) étoient protégés & récompenſés par tout le Royaume. On ne ſe donnoit pas la peine de diſtinguer ſi la Loi étoit avantageuſe ou nuiſible, récente ou hors d'uſage, poſſible ou impoſſible à mettre en exécution. Le ſeul but du Roi & de ſes Miniſtres, étoit d'amaſſer de l'argent, & d'amener tout le monde ſous le joug de leur autorité (*b*). 1503.

On peut conclure, avec certitude, d'une adminiſtration ſi arbitraire, ſi atroce, que les Anglois avoient beaucoup perdu de l'ancien privilege de ne ſupporter d'autres impôts que

(*a*) Scherifs qui ont le droit de faire des enquêtes.

(*b*) Bacon, p. 629 & 30. Hollingshed, p. 504. Polydore Virgil, p. 613. & 615.

ceux qui étoient levés de leur con-
1505. sentement. Quand le Roi auroit eu le droit d'établir des taxes arbitraires, il auroit dû naturellement s'abstenir de ces différentes ruſes pour opprimer ſes Sujets. Elles détruiſoient toute ſécurité dans les propriétés particulieres, & répandoient une défiance générale dans tout le Royaume. En vain le peuple s'attendoit à la protection du Parlement, qui fut convoqué aſſez fréquemment pendant ce regne. Cette Aſſemblée étoit ſi fort tenue en reſpect, que, pendant la plus grande fureur de l'oppreſſion
1504. de Henri, les Communes choiſirent
25 Janvier un Parlement. Dudley, le principal Agent de ſa tyrannie, pour leur Orateur. Quoique l'on sût quel tréſor immenſe le Roi devoit avoir; quoiqu'il ne lui reſtât aucun prétexte de guerre, ou d'autres entrepriſes diſpendieuſes, le Parlement lui accorda le ſubſide qu'il demandoit. Son avarice étoit devenue ſi inſatiable, que l'année d'après, il exigea encore un don gratuit, & renouvella cette méthode

odieuſe, d'impoſer une taxe arbitraire. Tant de moyens d'accumuler, mis en uſage, joints à ſa rigide économie dans ſa dépenſe, remplirent ſi prodigieuſement ſes coffres, qu'on aſſure qu'il poſſédoit en argent comptant 1000000 de livres, ſomme incroyable, ſi nous conſidérons la rareté des eſpeces dans ces tems-là (*a*). 1505.

Pendant que Henri s'enrichiſſoit des dépouilles de ſes malheureux Sujets, il arriva au-dehors un événement qui captiva ſon attention, qui l'intéreſſa vivement, & qui fut même l'objet de ſon inquiétude. Iſabelle, Reine de Caſtille, mourut environ dans ce tems-là; & l'on prévit que la fortune de Ferdinand ſon époux, ſe reſſentiroit de cette perte. Le Roi

(*a*) L'argent étoit, ſous ce regne, à trente-ſept shillings ſix pences, ce qui porte le tréſor du Roi à 2750000 liv. ſterlings, indépendamment de pluſieurs effets devenus auſſi chers par l'augmentation de l'or & de l'argent en Europe. Une circonſtance importante qu'il faut remarquer, c'eſt que tous les autres Etats étoient alors très-pauvres en comparaiſon de ce qu'ils ſont à préſent. Nous n'en pouvons que mieux concevoir quelle étoit l'oppreſſion de ſon gouvernement.

veilloit au ſort de ſon Allié, non-
1505. ſeulement dans la crainte que la balance de l'Europe ne ſe dérangeât par l'événement ; mais parce qu'il conſidéroit auſſi la reſſemblance de ſa poſition avec celle de Ferdinand, & que ce qui pourroit ébranler l'une, ſeroit un exemple pour l'autre. Jeanne, fille de Ferdinand & d'Iſabelle, avoit épouſé l'Archiduc Philippes. Elles étoit du chef de ſa mere héritiere de la Caſtille, & ſembloit en droit de diſputer alors à Ferdinand l'adminiſtration de ce Royaume. Henri ſavoit que, malgré ſes propres prétentions ſur la Couronne d'Angleterre, par la Maiſon de Lancaſtre, toute la Nation les croyoit inférieures à celles de ſa femme. Il craignoit que le Prince ſon fils, qui avançoit chaque jour vers ſa majorité, ne fût tenté par ambition de réclamer bien tôt le trône. A force de perſécuter continuellement les partiſans de la Maiſon d'York, Henri n'avoit fait qu'unir plus étroitement leur faction, & qu'animer leur déſir

de ſecouer le joug, & de tirer avantage contre lui, des mécontentemens du peuple. Il ne poſſedoit pas, comme Ferdinand, des forces indépendantes de ſa Couronne. Il gouvernoit une Nation plus turbulente & plus indocile; ſa politique étroite l'avoit d'ailleurs affermi dans des préjugés factieux; il appréhendoit enfin que ſa puiſſance ne devînt de plus en plus précaire. 1506.

Rien ne pouvoit tourner d'une façon plus contraire aux déſirs du Roi, que ce qui ſe paſſoit en Eſpagne. Ferdinand s'étoit rendu odieux en Caſtille par ſes exactions. Les Etats de ce Royaume n'avoient pas diſſimulé la réſolution de préférer les titres de Philippes & de Jeanne. Pour mettre à profit ces diſpoſitions favorables, l'Archiduc, alors Roi de Caſtille, ſuivi de la Princeſſe ſon épouſe, s'étoit embarqué pour l'Eſpagne pendant l'hiver. Il fut accueilli d'une tempête violente dans le Canal, & contraint de relâcher au Havre de Weymouth. Sir John Trenchard,

Arrivée du Roi de Caſtille.

1506. homme de condition, & qui avoit une grande autorité dans le Comté de Dorſet, fut informé qu'il paroiſſoit une Flotte ſur la côte; il prit l'allarme & aſſembla quelques troupes; Sir John Carry, auſſi à la tête d'un corps d'armée, le joignit; & ils ſe rendirent à cette Ville. Trenchard ſut que Philippes, dans l'intention de ſe repoſer & de ſe rafraîchir, étoit déjà deſcendu à terre. Il alla auſſitôt lui offrir ſa maiſon, & dépêcha un Courier pour apprendre cette importante nouvelle à la Cour. Le Roi envoya promptement le Comte d'Arondel féliciter l'Archiduc de ſon arrivée en Angleterre, & lui annoncer qu'il comptoit lui rendre viſite en perſonne & le recevoir convenablement dans ſon Royaume. Philippes ſentit qu'il ne pouvoit plus partir ſans l'agrément du Roi; &, pour abréger les délais, il réſolut de le prévenir au lieu de l'attendre, & d'avoir une entrevue avec lui à Windſor. Henri le reçut avec toute la magnificence poſſible, & toutes les démonſtrations

de la plus grande cordialité ; mais il ſe promit intérieurement de tirer avantage de la viſite involontaire que lui faiſoit ſon Hôte. 1506.

Intrigues du Comte de Suffolk,

Edmond de la Pole, Comte de Suffolk, neveu d'Edouard IV, & frere du Comte de Lincoln, mort à la bataille de Stoke, avoit, quelques années auparavant, tué un homme dans un premier mouvement de colere, & s'étoit trouvé dans le cas de ſolliciter des Lettres de grace. Le Roi reçut ſa requête ; mais, peu indulgent pour toutes les perſonnes liées à la Maiſon d'York, il avoit exigé qu'il comparût en Juſtice, & qu'il mandiât publiquement ſon pardon. Suffolk plus irrité de l'affront, que reconnoiſſant de la faveur, ſe réfugia en Flandres auprès de la Ducheſſe de Bourgogne ſa tante. Mais, ſur la promeſſe d'une réconciliation avec le Roi, il étoit retourné en Angleterre, & avoit obtenu un nouveau pardon. Excité néanmoins par l'inquiétude de ſon caractere, & perſécuté par des dettes contractées à

1506. l'occaſion du mariage du Prince Arthur, il s'enfuit une ſeconde fois en Flandres : le Roi, qui n'ignoroit pas l'indiſpoſition aſſez généralement répandue contre ſon Gouvernement, ne négligea point cet incident, qui pouvoit avoir des conſéquences. Il employa ſes artifices ordinaires pour éluder les deſſeins de ſes ennemis ; il inſtruiſit Sir Robert Curſon, Gouverneur du Château de Hammes, à jouer le perſonnage de diſgracié, à feindre d'avoir quitté ſon emploi, & à s'inſinuer dans la confidence de Suffolk, en lui allant offrir ſes ſervices les plus affectionnés. Sur les informations ſecrettes, procurées par Curſon, le Roi fit arrêter Guillaume Courtenay, Comte de Devonshire, ſon beau frere, marié à Lady Catherine, fille d'Edouard IV ; William de la Pole, frere du Comte de Suffolk ; Sir John Tirrel ; Sir John Windham ; & quelques autres perſonnes moins conſidérables. Le Lord Abergavenny, & Sir Tomas Green, furent arrêtés de même, mais auſſi-tôt élar-

gis. William de la Pole reſta en priſon pendant fort long-tems, & le Comte de Devonshire n'en ſortit qu'après la mort du Roi. Le poids de la ſévérité de Henri, tomba principalement ſur John Windham & ſur John Tirrel, qui furent jugés & exécutés. Le ſort du dernier répandit une ſatisfaction univerſelle, parce qu'il avoit participé au meurtre des jeunes Princes, fils d'Edouard IV. Malgré ces découvertes & ces exécutions, Curſon n'en conſerva pas moins ſon crédit auprès du Comte de Suffolk. Henri les fit même excommunier l'un & l'autre pour leur prétendue rébellion, afin que ſon confident ne fût pas ſoupçonné avec lui. Mais, lorſque le traître Curſon eût tiré, par ſon perſonnage, tous les éclairciſſemens qu'il pouvoit lui fournir, il quitta ſubitement le Comte & repaſſa en Angleterre, où le Roi le reçut avec toutes les marques de diſtinction & de confiance poſſibles. Suffolk, déconcerté de cette perfidie, s'appercevant même que la Ducheſſe de 1506.

1506. Bourgogne, rebutée par tant d'intrigues & de tentatives inutiles, ne prenoit plus d'intérêt à ſa cauſe, s'en alla ſecrettement en France; de-là en Allemagne, d'où il étoit enfin retourné dans les Pays Bas. Mais l'Archiduc le protégeoit ſans le ſervir, ayant alors une étroite alliance avec le Roi.

Henri ne négligea pas l'occaſion de ſe plaindre à Philippes, de l'aſyle que Suffolk trouvoit dans ſes Etats. « Je croyois fermement, répondit le » Roi de Caſtille, que le degré de » puiſſance & de félicité où vous » êtes parvenu, vous mettoit au- » deſſus de toute inquiétude à l'égard » d'une perſonne auſſi peu redou- » table. Mais, pour vous donner une » entiere ſatisfaction, je bannirai » Suffolk de mes Etats. J'attens que » vous portiez votre complaiſance » encore plus loin, répliqua Henri. » Je déſire que vous le remettiez » entre mes mains, ſeule maniere » dont je puiſſe m'aſſurer de ſon » obéiſſance & de ſa ſoumiſſion. Ce

» procedé, reprit Philippes, nous » deshonoreroit également vous & » moi. On penſeroit que vous m'au- » riez traité comme un priſonnier. » La difficulté eſt aiſée à lever, dit le » Roi, je prendrai ce deshonneur » ſur moi, ainſi il n'en rejaillira rien » ſur vous (*a*) ». Le Roi de Caſtille ſe trouva forcé d'y conſentir à cette condition ; mais il commença par exiger la parole de Henri, qu'il épargneroit la vie de Suffolk. Cet infortuné fut invité par Philippes à ſe rendre en Angleterre, comme ſi le Roi, à la priere de ſon ami & de ſon allié, vouloit lui accorder ſon pardon. Il arriva ſur la foi de cette eſpérance, & fut enfermé dans la Tour. Philippes ayant ſatisfait Henri, & par un tel acte de condeſcendance, & par la ſignature d'un traité de commerce avec la Caſtille, très favorable à l'Angleterre (*b*), il lui fut enfin permis de partir : après trois mois de ſéjour. Il prit terre en Eſpagne, où

1506.

(*a*) Bacon, p. 633.
(*b*) Rymer, V. 13. p. 142.

il fut reçu des Caſtillans & mis en
1507. poſſeſſion du Trône. Il mourut peu de tems après ; Jeanne ſa veuve, tomba dans une ſi profonde mélancolie, qu'elle fut hors d'état de tenir les rênes du gouvernement. On les confia de nouveau à Ferdinand, qui regna juſqu'à la fin de ſa vie ſur toute la Monarchie d'Eſpagne.

Henri ſurvécut deux ans à ces
1508. événemens ; mais ceux du reſte de ſon regne furent peu intéreſſans, ſi ce n'eſt les fiançailles de Marie ſa ſeconde fille avec l'Archiduc Charles, fils de Philippes, Roi de Caſtille. Il négocia auſſi quelques mariages pour lui même ; d'abord avec la Reine douairiere de Naples, veuve de Ferdinand ; enſuite avec la Ducheſſe douairiere de Savoye, fille de Maximilien & ſœur de Philippes. Mais le déclin de ſa ſanté mit fin à tous ſes projets. Il commença à tourner les yeux vers un avenir éternel, dont les iniquités, & les cruautés de ſon regne lui rendoient la perſpective effrayante. Pour en adoucir les ter-

Maladie du Roi.

reurs, il tâcha d'expier ſes crimes, en faiſant des aumônes, & des fondations de Maiſons Religieuſes; il croyoit ſans doute pouvoir acheter ſa réconciliation avec l'Etre ſuprême, par le ſacrifice d'une partie de ſes tréſors mal acquis. Les remords l'avoient même ſaiſi par intervalles, lorſqu'Empſon & Dudley abuſoient de ſon autorité; mais ces retours ſur lui-même étoient trop foibles, pour le déterminer à lier les mains avides de ces oppreſſeurs. Sir Villiams Capel fut encore taxé à deux mille livres d'amende, ſur un prétexte frivole; & confiné dans la Tour, pour avoir oſé murmurer de cette injuſtice. Harris, Alderman de Londres, fut décreté & mourut des mauvais traitemens qu'il eſſuya avant de pouvoir parvenir à ſe faire juger. Sir Lawrence Ailmer, qui avoit été Maire, & ſes deux Shérifs, furent condamnés à une amende conſidérable, & mis en priſon juſqu'à ce qu'ils l'euſſent payée. Le Roi autoriſa toutes ces vexations. Cependant 1508.

1509. les approches de ſa mort imprimerent de plus en plus de nouvelles craintes dans ſon ame. Il ordonna par ſon teſtament que l'on fît des reſtitutions à tous ceux qu'il avoit ainſi tyranniſés. Il mourut de conſomption, dans ſon Palais favori de Richemond, après un regne de vingt-trois ans & huit mois, & dans la cinquate-deuxiéme année de ſon âge (*a*).

Mort du Roi le 22 Avril.

Son caractere.

Le regne de Henri VII, fut, en total, heureux pour ſon peuple dans l'intérieur du Royaume, & honorable, au-dehors. Ce Monarque termina les guerres civiles dont la Nation avoit été ſi long-tems déchirée; il maintint la paix & l'ordre dans l'Etat; il abbaiſſa l'ancien pouvoir exceſſif de la Nobleſſe, & ſut ſe concilier à la fois l'amitié de pluſieurs Princes étrangers & la conſidération de tous. Il aimoit la paix ſans craindre la guerre. Quoiqu'agité de ſoupçons continuels ſur le compte de ſes ſerviteurs ou de ſes Miniſtres, il ne montra jamais la moindre timidité,

(*a*) Dugd. Baronage, 11. p. 237.

ou dans la conduite de ſes affaires, ou dans un jour de bataille. Sévere dans ſes châtimens, il l'étoit cependant moins par un déſir de vengeance, que par les maximes de ſa politique. Tout ce qu'il fit d'avantageux pour ſon peuple, eut plutôt ſon intérêt particulier pour objet, que le bien public. Lorſqu'il s'écarta de cet intérêt propre, ce fut ſans s'en appercevoir lui-même ; & ſeulement entraîné par l'eſprit de faction, ou par de vils projets d'avarice. Jamais l'impétuoſité de quelqu'autre paſſion, ou l'attrait d'aucun plaiſir ne put le diſtraire de cet unique point de vue. La bienſéance & l'amitié, l'en détournerent encore moins. Son génie étoit aſſez vaſte, mais quelquefois reſſerré par un cœur peu ſenſible, &, pour ainſi dire, étroit. Il avoit de la ſoupleſſe & de la dextérité dans l'eſprit ; mais il n'employoit jamais ces talens que lorſqu'il étoit queſtion d'emporter quelque grand avantage. Tant qu'il négligea de s'attirer l'affection de ſon peuple, il ſentit ſouvent

1509.

1509. le danger de n'appuyer ſon autorité que ſur la crainte & le reſpect. Il fut toujours extrêmement appliqué à ſes affaires; mais il avoit peu de pénétration & de prévoyance; de-là il étoit plus habile à réparer ſes fautes, qu'à les éviter. L'avarice fut en général ſa paſſion dominante (*a*). Ce Prince laiſſa l'exemple preſqu'unique à cet égard, d'un homme placé ſur le trône, doué de talens rares pour les grandes affaires, & dans lequel la cupidité l'emporta ſur l'ambition même. Parmi les particuliers, communément, l'avarice n'eſt qu'une eſpece d'ambition; & ne prend ſur eux un certain empire, que comme un moyen de leur procurer les égards, les diſtinctions, la conſidération qu'ob-

(*a*) Une preuve de l'intérêt ſordide de Henri, eſt ce que Bacon nous en apprend comme témoin oculaire. Il nous dit avoir vu un Livre de Compte, tenu par Empſon, & ſigné preſque à chaque feuille de la main même du Roi. Entr'autre article étoit celui-ci: *Item*, reçu d'un tel cinq marcs pour ſa grace, leſquels, s'ils ne ſuffiſent pas, ſeront payés une ſeconde fois, ou la faute autrement punie „ A côté de cette note, le Roi avoit „ écrit de ſa propre main, autrement punie „. Bacon, p. 630.

tiennent les richeſſes. L'autorité des Rois d'Angleterre n'avoit jamais eu de bornes connues & préciſes; mais on ne l'avoit portée, ſous aucun regne, au degré de deſpotiſme qu'elle eut ſous Henri; non-ſeulement ce Prince l'étendit par ſon caractere nerveux, ſevere, adroit, réfléchi dans tous ſes projets; ferme dans ſes réſolutions, & ſecondé dans toutes ſes entrepriſes, autant par ſa prudence que par d'heureux hazards; mais il étoit parvenu au Trône dans des circonſtances qui le favoriſoient encore; c'eſt-à dire, après des guerres civiles longues & ſanglantes, qui avoient détruit la haute Nobleſſe: ſeule barriere qui auroit pû s'oppoſer à l'accroiſſement de cette autorité. La Nation étoit épuiſée par les diſcordes & les fermentations inteſtines. Elle aimoit mieux enfin ſe ſoumettre à des uſurpations & à des injuſtices, que de ſe replonger dans les mêmes calamités, dont elle avoit long-tems gémi. Les efforts que l'on fit contre ce Prince, ayant été inutiles, ne ſer- 1509.

virent, ainſi qu'il arrive toujours;
1509. qu'à le rendre plus abſolu. Comme il avoit conſervé ſur le Trône, l'eſprit de ſa faction, qu'il la protégea excluſivement, & qu'elle étoit la plus foible, tous ceux qu'il plaça dans les Emplois, ſentirent qu'ils ne devoient laur avancement qu'à ſa protection; dès-lors ils ſe trouverent intéreſſés à ſoutenir ſon pouvoir, & le ſoutinrent en effet aux dépens même de l'équité, & des privileges nationaux. Telles furent, ſelon les apparences, les principales cauſes qui firent ajouter alors tant de prérogatives conſidérables à la royauté; & qui rendirent ce regne une eſpece d'époque dans la conſtitution du gouvernement Anglois.

Henri eſt loué par les Hiſtoriens, de pluſieurs bonnes loix qu'il fit paſſer, quoiqu'il éleva ſa prérogative au-deſſus de toutes. Il eſt vrai que des réglemens importans, à l'égard de la police ou du commerce de ſon Royaume, ſe trouvent parmi les Ordonnances de ſon regne. Mais

les premiers ſont beaucoup plus ſages que les ſeconds. Les plus ſimples notions de l'ordre & de l'équité ſuffiſent à un Légiſlateur dans toutes les choſes qui ont rapport à l'adminiſtration intérieure de la juſtice. Les principes du commerce ſont beaucoup plus compliqués; ils demandent une longue expérience & de profondes réflexions pour être bien entendus dans tous les états. L'effet réel d'une loi, ou d'un uſage eſt ſouvent très-contraire à ce qu'on s'en promet d'abord. Il n'eſt pas étonnant que, pendant le regne de Henri VII, on fût encore peu éclairé ſur cette matiere, puiſqu'on n'en avoit certainement que des idées fauſſes ou imparfaites dans le tems même de Bacon.

1509.

Ses Loix.

Au commencement du regne de Henri, l'autorité de la Chambre étoilée, qui étoit auparavant fondée ſur une très-ancienne coutume, fut, en quelques occaſions, confirmée par acte du Parlement (*a*). Le Lord

(*a*) Rot. Part. 3 h. 7. n. 17.

Bacon exalte l'utilité de cette Cour;
1509. mais, au tems de cet Hiſtorien, on commençoit à s'appercevoir qu'une Juriſdiction ſi arbitraire étoit totalement incompatible avec la liberté. A meſure que l'eſprit d'indépendance s'alluma dans la Nation, à meſure auſſi la haine pour ce Tribunal s'accrut juſqu'à ce qu'il fût tout-à fait aboli par acte du Parlement, ſous le regne de Charles I, un peu avant les guerres civiles.

On paſſa des Loix ſous Henri VII, pour ordonner que tout meurtre fût pourſuivi à la requête du Roi, dans l'an & jour (*a*). Il étoit d'uſage autrefois de n'en commencer les pourſuites qu'après ce terme; d'où il réſultoit que les amis & les parens du mort compoſoient ſouvent pendant cet intervale avec le criminel, & que le crime reſtoit impuni. On établit encore l'obligation d'accorder la juſtice diſtributive aux pauvres *in forma pauperis*; c'eſt-à dire, ſans leur faire payer aucuns frais de pro-

(*a*) Rot. 3. h. 7. chap. 1.

cédures (*a*) ; excellente Loi dans tous les tems, & ſur-tout dans celui-là, où le peuple gémiſſoit ſous l'oppreſſion des grands; mais Loi très-difficile à exécuter. On en fit une autre contre le rapt (*b*). Le privilege de réfuge dont le Clergé (*c*) jouiſſoit, fut reſtraint. Il ne mit aucun criminel à l'abri d'être puni pour la premiere fois, par la marque d'un fer chaud avec lequel on lui imprimoit dans la main, la lettre qui déſignoit ſon crime. Toute récidive emportoit enſuite peine capitale. Cette Loi, trop indulgente, fut cependant regardée alors comme une violation des droits de l'Egliſe. On ceſſa de permettre aux Shérifs de condamner qui que ce ſoit à l'amende, ſans avoir proviſionnellement aſſigné l'accuſé à comparoître devant leur Cour (*d*). Il eſt aſſez étrange qu'un tel abus eût ſubſiſté juſqu'alors. On accorda aux Jurés, l'attribution des affaires,

1509.

(*a*) 11. h. 7. chap. 12.
(*b*) 3. h. 7. chap. 2.
(*c*) 4. h. 7. chap. 13.
(*d*) 11. h. 7. chap. 13.

dans les cas où il étoit queſtion d'une
1509. valeur excédente celle de quarante livres (*a*); loi qui, malgré ſon apparence d'équité, entraîna dans la ſuite beaucoup d'inconvéniens. Il fut défendu d'éluder, par fraudes ou colluſion, les actions civiles. On ſtatua, que, ſi quelque Commençal de la Maiſon du Roi, conſpiroit contre la vie du Maître d'Hôtel, du Tréſorier ou du Contrôleur de cette même Maiſon, ce projet, quoique reſté ſans exécution, ſeroit puni comme félonie (*b*). Ce réglement fut ſuggeré par l'inquiétude de l'Archevêque Morton, qui ſe trouvoit expoſé lui-même à l'inimitié d'un grand nombre d'entr'eux.

Il ſe tint peu de Parlemens pendant ce regne, où l'on ne fit quelque réglement contre l'abus qui s'étoit introduit d'avoir des eſpeces de cliens externes, auxquels on donnoit des gages & ſa livrée (*c*); ils s'enrôloient

(*a*) 11. h. 7. chap. 24. 19. h. 7. chap. 3.
(*b*) 3. h. 7. chap. 13.
(*c*) 3. h. 7. chap. 1. 12. 11. h. 7. chap. 3. 19. h. 7. chap. 14.

ainſi ſous la protection, & au ſervice des grands Seigneurs à condition d'être à leurs ordres en tems de guerre, & même de révolte; en toute occaſion de débauches & de violences; enfin pour dépoſer en leur faveur devant les Tribunaux (*a*). Cet abus, établi pendant les tems de troubles, où les Loix protégoient peu les Sujets, s'étoit enraciné profondément en Angleterre; il ne falloit pas moins que toute la vigilance & la rigueur de Henri pour l'extirper. On en rapporte un trait qui paroît digne d'éloge, quoiqu'il ſoit cité ordinairement comme un exemple de l'avarice & de la rapacité de ce Prince. Le Comte d'Oxford, ſon Général favori, en qui il avoit toujours eu la plus grande & la plus juſte confiance, l'ayant reçu ſplendidement à ſon Château de Héningham, voulut faire parade de ſa magnificence lorſque ſon hôte partiroit. Il ordonna que tous ſes cliens, ou ſerviteurs externes, ſe rangeaſſent ſur 1509.

(*a*) 3. h. 7. chap. 12. 11. h. 7. chap. 25.

deux lignes, & fuſſent revêtus de ſa
1509. livrée, ou autres marques de leur dépendance, pour que la montre de ce cortége fût plus élégante & plus pompeuſe. « Milord, lui dit le Roi, à » ce coup d'œil, j'avois beaucoup entendu parler de la façon dont vous » faiſiez les honneurs de chez vous, » mais ce qu'on en dit eſt encore au» deſſous de ce qui en eſt réellement. » Ces Gentilshommes, ces Pages, » ces Gardes que je vois à mes côtés » dans un ſi bel ordre, ſont appa» remment de votre maiſon, & à » votre ſervice ordinaire » ? Le Comte ſourit, & avoua que ſa fortune n'étoit pas aſſez conſidérable pour avoir un état de maiſon ſi nombreux, « la plûpart, ajouta-t-il, » ne m'appartiennent que pour re» préſenter dans les grandes occa» ſions, ils ſont venus me ſervir lorſ» qu'ils ont ſû que Votre Majeſté » m'honoroit de ſa préſence ». Le Roi fit un mouvement de ſurpriſe, & lui répondit, » en vérité, Milord, » je vous remercie de votre bonne

» chere,

» chere, mais je ne puis consentir à ce
» que mes Loix soient enfreintes sous 1509.
» mes yeux même. Mon Procureur
» sera obligé d'en conférer avec
» vous ». Oxford, dit-on, n'en fut pas quitte en effet à moins de quinze mille marcs d'argent, qu'il paya comme en punition de sa faute.

Le progrès des Arts & du luxe arrêta ce pernicieux usage, plus efficacement que la sévérité des Loix. Les grands Seigneurs cessèrent de se disputer l'avantage de cette sorte de faste, lorsque les nouvelles recherches dans la splendeur & l'élégance des équipages, des maisons & de la table, leur offrirent des objets d'émulation plus agréables. Les gens oisifs, qu'ils tenoient auparavant à leur solde, ne resterent plus dans une molle indolence; ils furent obligés de se rendre capables de quelques professions, de quelqu'emploi, utiles à eux-mêmes & à l'Etat. Il faut convenir, en dépit de ceux qui déclament si violemment contre le rafinement des Arts agréables, ou

1509. contre ce qu'il leur plaît de nommer luxe, qu'un Artiſte ou un Commerçant induſtrieux, eſt à la fois un homme plus eſtimable, & un meilleur Citoyen, que n'étoient ces fainéans gagiſtes ; de même que le genre de vie des Gentilshommes de nos jours, eſt plus honnête que celui des anciens Barons.

La Loi la plus importante par ſes conſéquences, qui fut promulguée pendant le regne de Henri, eſt celle qui permet à la haute Nobleſſe & aux ſimples gentilshommes d'aliéner leurs terres en caſſant les anciennes ſubſtitutions ( ). Cette Loi, jointe à l'attrait du luxe naiſſant, produiſit une révolution dans les fortunes ; celles des Barons, autrefois immenſes, ſe diſſiperent par degrés ; & les poſſeſſions des communes augmenterent. Il eſt vraiſemblable que Henri en avoit prévu & ſouhaité l'effet ; car ſon ſyſtême de politique fut conſtamment d'abaiſſer les Grands, & d'élever les Eccléſiaſtiques, les Gens de

(a) 4. h. 7. chap. 24.

Loi & les nouveaux Nobles qui dépendoient davantage de lui. 1509.

Cette ſoif de l'or, naturelle à Henri, devoit conſéquemment le porter à encourager le commerce, qui auroit augmenté les droits de la Douanne en raiſon de ſon accroiſſement. Mais, ſi nous pouvons en juger ſur la plûpart des Loix qui paſſerent ſous ſon regne, le Commerce & l'induſtrie furent plutôt gênés, que favoriſés par les ſoins & l'attention qu'on leur donna. On fit pluſieurs réglemens ſéveres, contre l'uſage de placer de l'argent à intérêt, choſe regardée alors comme uſuraire (*a*). Les profits même du change furent prohibés comme introduiſant l'uſure (*b*), vice que le zele ſuperſtitieux de ce ſiecle pourſuivoit à la rigueur ; toutes conventions échappatoires, par leſquelles on pouvoit tirer un bénéfice d'argent prêté, étoient auſſi ſoigneuſement défendues. (*c*). Il eſt

(*a*) 3 h. 7. chap. 5.
(*b*) 3 h. 7. chap. 6.
(*c*) 7. h. 7. chap. 8.

1509. ſuperflu d'obſerver combien ces Loix étoient déraiſonnables, injuſtes, impoſſibles à exécuter, & contraires au Commerce ſi elles avoient lieu; nous remarquerons cependant, à la louange du Roi, que, pour exciter le commerce, il prêta quelquefois à des Négocians des ſommes conſidérables, ſans intérêts, lorſqu'il ſavoit que leurs fonds ne ſuffiſoient pas aux entrepriſes qu'ils ſe propoſoient de faire (*a*).

On fit une loi contre l'exportation de l'argent monnoyé, ou en vaiſelle ou en lingot (*b*), qui ne ſervit qu'à le faire exporter davantage. On pouſſa les précautions ſi loin ſur cet article, que les Marchands étrangers, qui apportoient des marchandiſes en Angleterre, étoient obligés de convertir en marchandiſes Angloiſes, tout l'argent provenu de la vente des leurs, pour qu'ils ne puſſent l'emporter clandeſtinement (*c*).

(*a*) Polydore Virg.
(*b*) 4. h. 7. chap. 23.
(*c*) 3. h. 7. chap. 8.

Il fut défendu même d'exporter les chevaux, comme ſi cette exportation n'encourageoit pas à les faire multiplier dans le Royaume (*a*). Pour favoriſer l'exercice de l'arbalete ou de l'arc, on ordonna qu'aucune fleche ne ſe vendroit pas plus de ſix shellings & quatre pences (*b*), réduction faite ſur la valeur des eſpeces de notre tems. Le ſeul effet que ce réglement dût avoir, fut, ou que le peuple n'eut point de fleches, ou qu'il n'en eut que de mauvaiſes : le prix des étoffes de laine (*c*), des bonnets & des chapeaux, étoit auſſi fixé (*d*). On régla encore le ſalaire des Ouvriers (*e*). Il eſt évident que tous ces objets auroient dû être libres, & abandonnés au courant des affaires & du commerce. Il pourra paroître étonnant que la valeur de la verge de drap écarlate, fut portée à vingt-ſix shellings; & celle de la 1509.

Eſpece d'aune de trois pieds.

(*a*) 11. h. 7. chap. 13.
(*b*) 3. h. 7. chap 12.
(*c*) 4. h. 7. chap. 8.
(*d*) 4 h. 7. chap. 9.
(*e*) 11. h. 7. chap. 22.

verge de drap de couleur à dix-huit;
1509. ce qui eſt le plus haut prix que ces marchandiſes coûtent à préſent; il n'eſt pas moins étonnant que la journée d'un Artiſan tel qu'un Maçon, un Couvreur, &c. fût taxée à près de dix pences, ce qui n'eſt pas fort au deſſous de ce qu'on la paye encore aujourd'hui dans quelques endroits. C'eſt une erreur vulgaire d'imaginer que le prix des travaux, & des marchandiſes, eſt en général beaucoup augmenté depuis la découverte des Indes Occidentales. Une plus grande induſtrie à laquelle nous avons atteint actuellement, a multiplié le nombre des Commerçans & des Artiſans, de façon à tenir les journées au pair, malgré la prodigieuſe augmentation de l'or & de l'argent. Le point de perfection que nos belles Manufactures ont acquiſes, a même fait tomber quelques-unes de ces marchandiſes au-deſſous de leur premiere valeur; indépendamment de ce que les Marchands & les Ouvriers, accoutumés par la concur-

rence à de moindres profits qu'autrefois, fourniſſent leurs pratiques à meilleur marché. Il ſemble, par un réglement de ce regne (*a*), que les marchandiſes achetées ſeize pences, ſe vendoient quelquefois trois shellings par le Marchand. Les denrées dont la valeur eſt principalement augmentée, ſont la viande de la boucherie, la volaille & le poiſſon, ſur-tout, dont la quantité ne peut s'accroître, par les progrès des Arts & de l'induſtrie. La profeſſion la plus remplie alors, & embraſſée par les gens de la plus baſſe extraction, étoit l'Etat Eccléſiaſtique. Un ſtatut défendoit à tout Clerc, ou Etudiant de l'Univerſité, de mandier ſans permiſſion du Vice-Chancelier (*b*). 1509.

Une des cauſes principales du peu d'induſtrie que l'on connut alors, étoit les entraves dont elle avoit à ſe dégager. Le Parlement, ou plutôt le Roi, car il étoit le premier moteur de toutes les opérations du gou-

(*a*) 4. h. 7. chap. 9.
(*b*) 11. h. 7. chap. 21.

1509. vernement, étendit un peu les bornes qu'on lui avoit prescrites, mais non pas au dégré nécessaire. On avoit établi la Loi ridicule du tems de Henri IV (*a*), que personne ne pourroit mettre son fils ou sa fille en aucun apprentissage, sans avoir vingt shellings de rente en fonds de terre. Le défaut d'Artisans faisant tomber les Manufactures de Norwich, Henri VII, fut supplié d'exempter cette Ville de la condition expresse de la Loi à ce sujet (*b*). Tout le Comté Norfolk obtint ensuite une semblable exemption en faveur de ceux qui se destineroient à de certaines Manufactures de laines spécifiées (*c*). Ces contraintes absurdes avoient pour principe, le désir d'attacher un plus grand nombre d'hommes à l'Agriculture, qui cependant n'est jamais encouragée plus efficacement que par l'augmentation des Manufactures. La Loi passée contre les murs de clô-

(*a*) 7. h. 7. chap. 17.
(*b*) 11. h. 7. chap. 11.
(*c*) 12. h. 7. chap. 1.

tures & pour l'entretien des bâtimens des Fermes, ne méritoit guere, par la même raiſon, les grands éloges que Bacon (*a*) lui donne. Si les cultivateurs entendent l'Agriculture, & ont une prompte vente de leurs denrées, nous n'avons point à craindre que la population diminue parmi les gens de la campagne; tous les moyens de favoriſer la population ſont violens, ou inutiles, excepté celui qui prend ſa force dans l'intérêt même du propriétaire des fonds. Pendant un ſiecle & demi après le regne de Henri VII, on renouvella, on multiplia des Loix & des Edits contre la dépopulation; d'où l'on peut conclure qu'il n'y en avoit point d'exécutés. Le cours naturel des améliorations qui ſe ſont faites, en augmentant l'aiſance du peuple, a procuré enfin le remede que l'on cherchoit à ce mal. 1509.

Un des grands obſtacles à l'induſtrie en Angleterre, fut l'érection (*b*)

(*a*) 4. h. 7. chap. 19.
(*b*) Aſſemblée d'hommes que la Loi regarde

1509. des *corporations* de Villes, abus qui n'eſt pas encore tout-à-fait corrigé. On fit une Loi qui ordonna que ces corporations, n'établiroient pas un réglement particulier ſans le conſentement des trois principaux Officiers de l'Etat (*a*): il fut auſſi défendu à ces eſpeces de Villes municipales, d'impoſer des droits de péages à leurs portes (*b*). Les Villes de Gloceſter, & de Worceſter en avoient même établi un ſur la Severne, qui fut aboli (*c*).

Par le préambule d'une Loi faite ſous ce regne (*d*), il paroît que la compagnie (*e*) des Négocians *adventurers* de Londres, avoit, de ſa

comme ne faiſant qu'un, & à qui l'Etat a permis de faire certaines Loix utiles à leur conſervation ou à leur proſpérité.

(*a*) 19. h. 7. chap. 7.

(*b*) 19. h. 7. chap. 8.

(*c*) 12. h. 7. chap. 6.

(*d*) 12. h. 7. chap. 6.

(*e*) Appellée anciennement Compagnie de l'Etape, & enſuite des Négocians *Adventurers*, en ce que, par les Statuts, elle devoit tâcher de découvrir de nouvelles terres & de nouveaux objets de commerce. Elle alloit faire le ſien dans des Villes des Pays-Bas & ailleurs. Cette Compagnie étoit encore une ſorte de *Corporation*.

propre autorité, exclu tous les Marchands du Royaume, du droit d'aller trafiquer aux grandes Foires des Pays-Bas, à moins que chacun ne lui payât la ſomme de près de ſoixante & dix livres. Il eſt ſingulier, qu'un tel réglement, (s'il en mérite le nom) ait pû s'exécuter; & qu'il fallût l'autorité du Parlement pour l'abroger. 1509.

Ce fut pendant ce regne, le 2 Août 1492, un peu avant le coucher du Soleil, que Chriſtophe Colomb, Florentin, partit de Cadix, & entreprit ſon voyage pour la découverte du nouveau monde Occidental. Peu d'années après, Vaſquez de Gama, Portugais, doubla le Cap de Bonne Eſpérance & ouvrit un nouveau paſſage aux Indes Orientales. Ces grands événemens devinrent de la premiere importance pour toutes les Nations de l'Europe, & même pour celles qui n'étoient pas immédiatement intéreſſées à ces entrepriſes Navales. L'aggrandiſſement du commerce & de la navigation

étendit par-tout l'Induſtrie & les Arts;
1509. le luxe & la molleſſe, ruinerent les grands Seigneurs ; la Roture acquit des Terres, & ſe procura encore des richeſſes d'une nouvelle nature, c'eſt-à-dire, du produit de ſes fonds, de ſes marchandiſes, de ſon induſtrie, de ſon crédit & de ſes correſpondances. Chez quelques peuples, les communes étendirent leur priviléges en accroiſſant leur fortune. Dans la plûpart des Monarchies, la Nobleſſe devenue voluptueuſe, & incapable de ſoutenir les anciennes fatigues de la guerre, ſe dégoûta du métier des armes ; les Rois eurent des Troupes réglées & rendirent leur autorité plus abſolue ; mais par-tout, la condition du peuple fut meilleure. L'abbaiſſement des petits tyrans, dont il étoit autrefois plutôt opprimé que gouverné, lui valut, ſinon l'entiere liberté, du moins ſes avantages les plus conſidérables. Le concours général des événemens, tendoit alors à humilier la Nobleſſe, & à relever la Roture ; Henri VII, qui avoit

auſſi adopté ce ſyſtême de politique, s'eſt attiré plus d'éloges par-là, que ſes inſtitutions, ſtrictement appréciées, n'en méritoient en elles-mêmes, comme ouvrage d'une profonde ſageſſe. 1509.

Ce fut accidentellement que Henri n'eut point de part à la recherche des terres inconnues, dont la découverte illuſtra ſon ſiecle. Colomb, après divers réfus des Cours de Portugal & d'Eſpagne, envoya ſon frere Bartholomée en Angleterre, pour expliquer ſon projet à Henri, & ſolliciter ſa protection. Henri invita Colomb à ſe rendre dans ſes Etats; mais Bartholomée, chargé de cette commiſſion, fut pris par des Pyrates en retournant en Eſpagne. Pendant cet intervalle, Colomb, ayant obtenu des ſecours & l'appui d'Iſabelle, équippa une petite flotte, & exécuta heureuſement ſon entrepriſe. Henri ne fut pas découragé par ce contretems. Il fit partir Sébaſtien Cabot, Vénitien demeurant à Briſtol, & l'envoya en 1498, du côté de l'Oc-

cident chercher auſſi de nouvelles
1509. contrées. Cabot découvrit la terre ferme de l'Amerique vers le 60. dégré de latitude Septentrional. Il fit voile au Midi le long de la côte & apperçut Newfoundland, & d'autres contrées : mais il revint en Angleterre, ſans avoir fait ni conquête ni établiſſemens. Eliot & d'autres Commerçans de Briſtol, firent la même tentative en 1502 (a). Le Roi dépenſa quatorze mille livres à faire conſtruire un Vaiſſeau appellé le Grand Henri (b) Ce fut, proprement parlant, le premier Vaiſſeau de la marine Angloiſe ; car, juſqu'a ce moment, lorſque le Prince avoit beſoin d'une flotte, il étoit obligé de louer des Vaiſſeaux Marchands.

Quoique ces progrès de la navigation & la découverte des deux Indes, fiſſent un des plus mémorables événemens de ce ſiécle, & de beaucoup d'autres, ce ne fut pas le ſeul qui le diſtingua. En 1453, Conſtan-

(a) Rymer, Vol. XIII. p. 37.
(b) Stowe, p. 484.

tinople fut prise par les Turcs. Les Grecs, parmi lesquels quelques restes de savoir s'étoient conservés, dispersés par ces barbares, se réfugierent en Italie. Ils y porterent, avec leur langue sublime, une teinture de leurs sciences & de leur goût exquis pour la poësie & l'éloquence. Environ dans le même tems, la pureté de la Langue Latine sembla renaître; l'étude de l'antiquité devint à la mode, & le goût de la littérature se répandit chez toutes les Nations de l'Europe. L'Art de l'Imprimerie inventé aussi alors, facilita encore les progrès de toutes ces connoissances. L'invention de la poudre à canon changea l'art de la guerre. Des innovations importantes furent faites bien-tôt après dans la religion. Non-seulement elles influerent sur le système politique des Etats qui les adopterent; mais encore sur celui des Etats, qui resterent attachés à leur ancienne doctrine. Une révolution générale s'opéra ainsi dans les affaires de cette partie du monde. L'Europe parvint à l'égard du Com- 1509.

1509. merce, des Arts, des Sciences, de la politique, du gouvernement & de l'Agriculture, à la ſituation dans laquelle elle a toujours perſéveré depuis. C'eſt donc ici que commence la partie utile & agréable des Annales modernes. Les faits principaux, & même les plus légers détails de la narration hiſtorique, portent le ſceau de la certitude. Une grande diverſité d'événemens, conſervés par l'impreſſion, procurent à l'Auteur, l'avantage de choiſir & d'orner ceux qu'il raconte. Tous ont quelque rapport à nos mœurs & à notre poſition actuelle, &, par conſéquent, ſervent à nous inſtruire & à nous guider. Quiconque remonte, avec un ſoin pénible, dans les ſiecles précédens ſuit une curioſité, louable ſans doute, mais infructueuſe pour acquérir la connoiſſance des affaires publiques, & de la ſcience du gouvernement civil.

# HENRY VIII.

## CHAPITRE PREMIER.

*Caractere populaire du nouveau Roi. Ses Miniſtres. Châtiment d'Empſon & de Dudley. Mariage du Roi. Affaires étrangeres. Jules ſecond. Ligue de Cambrai. Guerre avec la France. Expédition de Fontarabie. Artifice de Ferdinand. Retour des Anglois en Angleterre. Léon X. Aſſemblée du Parlement. Guerre avec l'Ecoſſe. Wolſey, Miniſtre. Son caractere. Invaſion en France. Bataille de Guinegate. Bataille de Flouden. Paix avec la France.*

ON apprit la mort de Henri VII, avec une joie que la décence eut peine à contenir. L'avénement au Trône, & le couronnement de ſon fils Henri VIII, répandirent la ſatisfaction la plus générale & la plus 1509.

vraie. A la place d'un Monarque
1509. soupçonneux, ſévere, avare, dans
Caractere populaire du nouveau Roi. lequel ſes vices s'étoient augmentés avec l'âge, on voyoit un Prince de dix huit ans, orné de qualités aimables, & dont les gens les plus éclairés, avoient conçu les plus hautes e pérances. Le peuple, toujours ſéduit par la nouveauté, ſenſible d'ailleurs aux graces de la jeuneſſe, revêtues de la Majeſté Royale, ſe fit les idées les plus favorables du regne de ſon nouveau Souverain. Henri VIII, étoit d'une beauté mâle. La force & l'adreſſe brilloient en lui dans tous ſes exercices. La fleur de la ſanté s'épanouiſſoit ſur ſon teint. Sa phiſionomie annonçoit la vivacité, l'activité, l'eſprit; & toutes ſes manieres répondoient à ſa phiſionomie (a). Son pere avoit eu ſoin de l'éloigner de la connoiſſance des affaires publiques, en l'occupant juſqu'alors de l'étude des Belles-Lettres; les progrès qu'il y avoit faits, ne pouvoient donner qu'une très-grande opinion

(a) T. Mori, Lucubr. p. 182.

de ſon génie & de ſes lumieres (*a*). La véhémence, l'ardeur, l'impatience, vices auxquels il étoit ſujet, & qui dégénérerent en tyrannie dans la ſuite, ne furent regardés alors que comme des défauts ordinaires à ſon âge. On ſe flatta qu'il s'en corrigeroit à meſure que le tems & l'expérience acheveroient de le former. Comme les titres oppoſés des Maiſons d'York & de Lancaſtre ſe trouvoient confondus dans ſa perſonne, on attendoit, avec raiſon, d'un Prince qui tenoit également aux deux partis, l'impartialité d'a lminiſtration inconnue depuis ſi long-tems en Angleterre. 1509.

Les préventions favorables du public furent juſtifiées par les premieres opérations de Henri, au commencement de ſon regne. Sa grand-mere, la Comteſſe de Richemont & Derby, vivoit encore; elle jouiſſoit d'une haute réputation de prudence & de vertu; il marqua très-ſagement la plus grande déférence à ſes

)Fra-Paolo, lib. 1.

avis, pour l'établiſſement de ſon
1509. nouveau Conſeil. On le compoſa de
Ses Miniſtres. Warham, Archevêque de Cantorbery & Chancelier; du Comte de Shrewſbury, Grand-Maître de la Maiſon du Roi; de Lord Herbert, Chambelland; de Sir Thomas Lovel, Gouverneur de la Tour; de Sir Edouard Pyonings, Chevalier de la Jarretiere & Contrôleur; de Sir Henry Marney; de Sir Thomas d'Arcy; l'un & l'autre créés Lord dans la ſuite; de Thomas Ruthal, Docteur en Droit; & de Sir Henry Wyat (a). Tous ces Conſeillers d'État avoient été depuis long-tems accoutumés aux affaires ſous le feu Roi; & des différens Miniſtres que ce Monarque avoit employés, ceux-ci étoient les moins durs & les moins haïs du peuple.

Les deux hommes qui principalement ſe diſputerent la faveur & l'autorité, ſous ce nouveau Roi, furent le Comte de Surrey, Tréſorier; &

(a) Herber Stow, p. 486. Hollingshed, p. 799.

Fox, Evêque de Wincheſter, Secretaire du petit Sceau ; ce Prélat, qui avoit joui d'un grand crédit ſous le regne précédent, avoit auſſi contracté une telle habitude de prévoyance & d'économie, qu'il lui étoit difficile de s'en écarter. Il oppoſoit toujours ſes remontrances auſteres, à tous les projets diſpendieux qui paroiſſoient agréables au Roi, dont la jeuneſſe & les paſſions vives, calculoient moins le prix de l'argent, que celui du plaiſir. Surrey ; plus adroit courtiſan, ſavoit mieux ſe plier à l'humeur de ſon nouveau Maître : perſonne n'avoit eu plus de part que lui au ſyſtême d'avarice que Henri VII s'étoit fait ; & perſonne n'excita davantage la libéralité, le goût de la diſſipation, & la magnificence de Henri VIII (*a*). Avec cette ſoupleſſe dans l'eſprit, non ſeulement il ſut plaire au Roi, mais encore tirer avantage, auſſi-bien que les autres courtiſans, de ſon caractere prodigue. Il flatta tellement ſon pen- 1509.

(a) Lord Herbert.

chant aux plaiſirs & à l'oiſiveté qu'il le
1509. rendit négligent ſur les affaires, & que les rênes du gouvernement furent entierement abandonnées dans les mains de ſes Miniſtres. Les tréſors immenſes, amaſſés par le feu Roi, ſe diſſiperent peu à peu dans les folles dépenſes de Henri. Une féte ſuccédoit à une autre ; on donnoit des joûtes, des tournois & des carrouſels, avec toute la ſomptuoſité alors poſſible. La tranquillité publique, ſembloit permettre à la Cour de ſe livrer aux amuſemens, & l'on s'y occupoit fort peu d'affaires ſérieuſes. Si le Roi interrompoit le cours de ces fêtes, c'étoit principalement pour s'appliquer à la Muſique & à la Littérature, qu'il aimoit paſſionnément, & pour leſquelles il avoit de la diſpoſition. Il étoit même devenu aſſez bon Muſicien pour compoſer quelques motets qu'on exécutoit dans ſa Chapelle ( ). il connoiſſoit très-bien auſſi les plus ſublimes Ecrivains de l'antiquité. S'il ſe laiſſa malheureuſement

(a) Lord Herbert.

entraîner au goût des controverſes Scholaſtiques, qui étoient à la mode de ſon tems : ſi Thomas d'Aquin fut ſon auteur de prédilection, il n'en prouva pas moins qu'il eût été capable de cultiver avec ſuccès, des connoiſſances plus utiles & plus agréables. Le caractere libéral & nonchalant du Roi, qui le conduiſoit à diſſiper les tréſors entaſſés par ſon pere, le portoit auſſi à refuſer ſon appui à ceux dont le Prince s'étoit ſervi pour opérer ſes extorſions. Il publia même une Déclaration qui permettoit à toutes perſonnes, injuſtement vexées, d'attaquer juridiquement les oppreſſeurs. La fureur du peuple, juſqu'alors concentrée par la crainte, ſe déchaîna contre tous les délateurs, qui avoient exercé ſi longtems une tyrannie ſans bornes ſur la Nation ( ). Ils furent jettés en priſon, condamnés au pillori, & la plûpart maſſacrés par la populace. Empſon & Dudley, les plus en but à la haîne 1509.

Châtiment d'Empſon & de Dudley.

(a) Herbert Stow, p. 486. Hollingshed, p. 799. Pol. Virg. lib. 27.

1509. publique, furent auſſi-tôt cités devant le Conſeil, pour y rendre compte de leur conduite criminelle. Empſon fit ſon apologie & celle de ſon collegue, avec toute la ſubtilité imaginable. Il répondit au Conſeil, que loin de mériter des reproches ſur ſa conduite paſſée, ſes ennemis même, fondoient leurs clameurs ſur des actions dignes de récompenſes & d'éloges: qu'une ſcrupuleuſe exécution des Loix, étoit le crime dont lui & Dudley ſe trouvoient accuſés, quoique ces Loix euſſent été établies du conſentement volontaire du peuple: il prétendit n'avoir rien fait qu'obéir au Roi, à qui l'adminiſtration de la juſtice étoit confiée par la conſtitution de l'Etat: il ajouta qu'il ne leur eût pas convenu, à eux, ſimples inſtrumens de la ſuprême autorité, de décider ſi les Loix étoient récentes ou ſurannées, utiles ou dangéreuſes, puiſqu'elles reſtoient toujours valides, tant qu'elles n'étoient point abrogées, par la puiſſance légiſlative: qu'il étoit naturel à une populace licentieuſe

centieuſe de murmurer contre le joug de l'autorité ; que tout Etat, ſagement adminiſtré, avoit toujours mis ſa gloire dans la juſte diſtribution des récompenſes & des châtimens, en attachant les unes à l'obſervation, & à l'affermiſſement des Loix, comme les autres à leur infraction ; qu'enfin il n'étoit point de gouvernement qu'on ne renversât bien-tôt, en livrant les Juges à la merci des coupables ; & en rendant les gens qui ſont à la tête du gouvernement juſticiables du reſte des ſujets (*a*). Malgré cette défenſe, Empſon & Dudley furent envoyés à la Tour, & l'on inſtruiſit auſſi-tôt leur procès. Cependant cette rigide exécution des Loix, quelque hors d'uſage qu'elles fuſſent, ne pouvoit effectivement leur être imputée à crime dans aucun Tribunal ; & dans les autres cas où ils avoient exercé le pouvoir arbitraire, par les ordres ſecrets de Henri VII, ſon fils ne vouloit pas expoſer leur conduite à une examen trop auſtere. On ne trouva 1509.

(*a*) Herbert. Hollingshed, p. 804.

1509. donc d'autre expédient, pour accorder au peuple la punition de ces odieux Miniſtres, que de leur ſuppoſer des forfaits imaginaires, & même impoſſibles; on les accuſa d'être entrés dans une conſpiration contre le Roi, & d'avoir formé le deſſein de s'emparer, à force ouverte, du gouvernement de l'Etat après la mort de Henri VII : les Jurés furent aſſez dociles à l'acharnement du peuple, & aux influences de la Cour, pour rendre une Sentence contr'eux. Le Parlement la confirma enſuite par un Bill *d'attainder* (*a*); c'eſt-à-dire, par un acte de proſcription ou de conviction, qui condamne l'accuſé à mort. Ils

(*a*) Ce Parlement fut aſſemblé le 21 Janvier 1510. On y paſſa une Loi pour prévenir quelques abus qui s'étoient introduits pendant le dernier regne. Les confiſcations, faites en vertu des Ordonnances pénales, furent réduites au terme de trois ans. On accorda des dommages & intérêts contre les accuſateurs à tout accuſé déchargé d'accuſation : on établit des peines ſéveres contre le parjure : les fauſſes informations, machinées par Empſon & Dudley, furent déclarées nulles & invalides. Les oppoſitions furent permiſes, & le tems de les ſignifier fut prolongé, 1, h. c. 8, 10, 11, 13.

furent enſuite exécutés au grand déſir du peuple, & ſur un ordre du Roi. C'eſt ainſi que, dans les tems d'autorité obſolue, la Juſtice étoit également violée, ſoit que le Roi voulût étendre ſon pouvoir & augmenter ſes tréſors, ſoit qu'il recherchât l'affection du peuple. 1509.

Tandis que Henri puniſſoit les inſtrumens de la tyrannie paſſée, il reſpectoit encore aſſez ſes premiers engagemens, pour mettre en délibération, immédiatement après ſon avénement à la Couronne, s'il accompliroit ſon mariage avec l'Infante Catherine: ils avoient été fiancés du vivant de Henri VII, mais le premier mariage de cette Princeſſe contracté avec le Prince Arthur, & l'inégalité de leur âge, étoient les principales raiſons qui le détournoient de l'épouſer; d'un autre côté, ſa vertu, ſa modeſtie, la douceur de ſon caractere, étoient des qualités qui parloient en ſa faveur; le tendre attachement qu'elle avoit pour le Roi; le douaire conſidérable qui lui étoit dû

comme Princeſſe de Galles; l'avan-
1509. tage de cimenter une ferme alliance avec l'Eſpagne; la néceſſité de trouver quelque confédéré pour contre-balancer la puiſſance de la France; le devoir d'acquitter la parole du feu Roi, parurent des conſidérations importantes. On les diſcuta dans le Conſeil, qui ſe détermina, contre l'avis du Primat, à opiner pour l'accompliſſement de ce mariage; il fut célébré en conſéquence; la Comteſſe de Richemond, qui avoit concouru à le favoriſer, mourut fort peu de tems après.

1510. La douceur du Gouvernement de Henri, ſes droits inconteſtables à la Couronne, ſon autorité preſque ſans bornes, ſes tréſors immenſes, la tranquillité de ſes ſujets étoient des circonſtances qui rendoient ſon adminiſtration intérieure, heureuſe & facile. Les affaires étrangeres étoient auſſi dans l'état le plus déſirable. L'Italie continuoit, comme pendant le dernier regne, à être le centre des guerres & des négociations des Prin-

Etat des affaires étrangeres.

cès de l'Europe. L'alliance de Henri étoit ſollicitée de deux côtés, dans le tems même où aucun intérêt, aucune néceſſité ne le preſſoit de choiſir entre l'un ou l'autre. Louis XII, Roi de France, après la conquête de Milan, étoit le ſeul ſouverain puiſſant, qui poſſédât des terres en Italie; il ne tenoit qu'à lui de reſter tranquille. Sa ſituation avantageuſe, le mettoit en état de donner la loi à tous les Princes Italiens, ainſi qu'à toutes les Républiques, & de tenir la balance entr'eux. Mais le déſir de faire la conquête de Naples, Royaume ſur lequel il avoit les mêmes prétentions que ſon prédéceſſeur, l'engagea toujours dans de nouvelles entrepriſes. Il avoit prévu l'oppoſition que Ferdinand, doublement uni à Frédéric de Naples, par la foi des traités & par les liens du ſang, apporteroit à ſes deſſeins. Il tâcha de le gagner, en éveillant ſon intérêt par des offres ſéduiſans, auxquelles les oreilles de ce Monarque, étoient toujours ouvertes. Ils concertèrent en- 1510.

1510. ſemble le plan de partage du Royaume de Naples, & l'expulſion de Frédéric, plan que les politiques de ce ſiecle ont regardé comme la plus inſigne imprudence dans le Monarque François, & la plus honteuſe perfidie dans le Monarque Eſpagnol. Frédéric, ſans autre appui que ſes ſujets, qui étoient ou mécontens de ſon gouvernement, ou indifférens à ſa fortune, ſe trouva incapable de réſiſter à une confédération ſi puiſſante, & fut dépouillé de ſes Etats. Il eut, à la vérité, la ſatisfaction de voir Naples ſervir ſa vengeance, en devenant auſſi-tôt une ſource de conteſtations entre ſes ennemis. Ferdinand donna l'ordre ſecret à Gonſalve, ſon Général, que les Eſpagnols honorerent du nom de *Grand Capitaine*, d'attaquer l'armée Françoiſe, & de ſe rendre maître de tout le territoire de Naples. Gonſalve réuſſit à tout ce qu'il tenta; il défit les François en deux batailles rangées; & aſſura à ſon Prince l'entiere poſſeſſion de ce beau Royaume. Louis, hors d'état

de ſe faire rendre juſtice par la force des armées, fut obligé d'entrer dans une négociation infructueuſe avec Ferdinand, pour recouvrer au moins ſa portion du partage convenu ; & toute l'Italie, pendant cet intervale, fut tenue en ſuſpens entre ces deux puiſſans Monarques. 1510.

On n'avoit peut être point encore vû de ſiecle, où la balance du pouvoir fût mieux affermie en Europe & ſemblât plus capable de maintenir elle-même ſon équilibre ſans les ſoins & l'attention des Souverains. Pluſieurs grandes Monarchies étoient établies ; mais pas une ne l'emportoit aſſez ſur le reſte, pour donner quelque fondement, ou même quelque prétexte à la jalouſie. L'Angleterre jouiſſoit d'une profonde paix domeſtique, & ſe trouvoit heureuſement à l'abri, par ſa ſituation, de l'invaſion des Etrangers. La réunion des différens Royaumes d'Eſpagne formoit un Etat puiſſant, que Ferdinand gouvernoit avec une politique à la vérité pleine de ruſes & d'arti-

fices, mais auſſi de vigueur & d'habileté. Louis XII, Roi de France, Prince vaillant & généreux, en épouſant Anne de Bretagne, veuve de ſon prédéceſſeur, avoit conſervé cette Province, néceſſaire à la sûreté de ſon Royaume. L'Empereur Maximilien, jouiſſant des biens héréditaires de la Maiſon d'Autriche, avoit ſu maintenir ſon autorité dans l'Empire : malgré la frivolité de ſon caractere, il étoit parvenu à faire adopter aux Princes d'Allemagne un plan d'union d'intétêt, ou du moins de défenſe. Charles, Prince de Caſtille, petit-fils de Maximilien & de Ferdinand, avoit déjà ſuccédé aux riches poſſeſſions de la Maiſon de Bourgogne. Mais, comme il étoit encore trop jeune, le Gouvernement en avoit été confié à Marguerite de Savoye, ſa tante, Princeſſe d'une vertu & d'une prudence ſignalées. Ces différens états étoient tous très-puiſſans, mais tous, pour ainſi dire, à forces égales. Ils auroient pû conſerver leur mutuel contre-poids, & maintenir

1510.

long-tems la tranquillité générale ſi le génie actif & entreprenant d'un Pontife ambitieux, n'avoit allumé entr'eux les premieres flammes de la diſcorde & de la guerre. 1510.

Alexandre VI étoit mort. Jamais homme, excepté Céſar Borgia ſon fils, n'avoit porté plus loin l'aſſemblage biſarre des plus grands talens avec les vices les plus noirs & les mœurs les plus corrompues. Jules ſecond, après un court intervale, lui ſuccéda au ſiége Pontifical; malgré pluſieurs vertus, il donna à l'univers le ſpectacle d'un regne preſqu'auſſi ſcandaleux que celui de ſon indigne prédéceſſeur : ſes vertus mêmes, ſembloient être d'une nature incompatible avec ſon rang de ſouverain Pontife, qui le rendoit par état Juge ſpirituel & pere commun de tous les Chrétiens. Avide de gloire, inflexible dans ſes réſolutions, intrépide dans ſes entrepriſes, magnanime, impérieux, altier, ſon génie vaſte franchiſſoit toutes les bornes que la vieilleſſe & le caractere de Prêtre lui Jules II.

impoſoient. Pendant ſon Pontificat,
1510. il tint l'Europe dans une agitation
Ligue de Cambray. continuelle. Il avoit réuſſi par ſes intrigues à former la ligue de (*a*) Cambray entre lui, l'Empereur Maximilien, Louis XII, Roi de France, & Ferdinand d'Arragon. L'objet de cette grande confédération, étoit d'accabler, par tant d'armes réunies, la République de Veniſe.

Cette illuſtre République, le rempart de l'Europe contre les Barbares, & le modele admiré du Gouvernement Civil, avoit acquis une puiſſance conſidérale; elle commençoit à figurer alors juſqu'à s'être miſe au niveau des grandes Monarchies; ſes richeſſes n'étoient égalées par celles d'aucune Ville de l'Europe; ſes finances étoient abondantes; ſon commerce étoit étendu; ſa Marine formidable; ſes armées nombreuſes & bien entretenues. Sa confiance dans ſes propres forces, lui avoit fait négliger de cultiver des liaiſons d'amitié avec d'autres Etats. Le ſyſtême

(*a*) En 1508.

de sa politique, étoit de se défier même de ses alliés; cette défiance leur avoit appris à leur tour à ne point voir ses progrès sans une sorte de jalousie. Nul état ne pouvoit, à la vérité, se plaindre raisonnablement d'aucune injustice, d'aucune usurpation de sa part; mais, comme les grands Monarques souffrent toujours impatiemment qu'une République s'éleve jusqu'à les égaler, les négociations de Jules trouverent les Princes de l'Europe disposés à entrer dans son plan de confédération contr'elle. Ferdinand désiroit de retirer des mains des Vénitiens, quelques Villes situées sur la côte de Naples, que ses prédécesseurs leur avoient remises volontairement pour sûreté de sommes empruntées : Louis se proposoit de recouvrer une partie du territoire de Milan, qu'il leur avoit cédé lui-même par un traité : Maximilien conservoit ses prétentions sur la plus grande partie de leurs possessions usurpées anciennement, à ce qu'il disoit, sur l'Empire, par de petits Princes ou 1510.

1510. tyrans, desquels ils les avoient acquises: le Pape revendiquoit, sous le même prétexte, une autre portion de leur domaine, comme étant le patrimoine de l'Eglise. Pour voiler le véritable objet de la négociation d'une apparence différente, le Cardinal d'Amboise, Ministre de France, eut une entrevue à Cambray, avec Marguerite de Savoye, sous le prétexte d'accommoder un différend entr'elle & le Duc de Gueldres. Ce fut là que l'alliance contre les Vénitiens fut secretement signée par les puissances contractantes, & qu'elles en concerterent toutes les opérations (*a*).

Les Vénitiens, instruits du danger qui les menaçoit, se préparerent à la résistance. Ils se pourvurent de tous les moyens de défense, excepté du plus essentiel; c'est-à-dire, de troupes courageuses & bien disciplinées; mais il est impossible d'en avoir partout où les idées de gloire militaire, sont éteintes; & où les peuples se sont

(*a*) Guichardin, lib. 8. Bembo.

livrés depuis long-tems à d'autres objets d'ambition. Ils mirent en campagne une armée de 40000 hommes, ſous les ordres de deux anciens Généraux, le Comte de Pitigliano, & Bartholomée Alviano. Ils eſpérerent qu'un corps ſi conſidérable les garantiroit de l'invaſion de Louis, qui avoit conduit ſon armée en Italie & tenoit déjà la campagne contr'eux. Mais la belliqueuſe Nobleſſe de France, commandée par ſon vaillant Souverain; défit entiérement cette vaine montre de forces énervées. La puiſſance & la gloire de Veniſe, ce réſultat d'une ſageſſe conſommée, cet ouvrage de pluſieurs ſiecles, ébranlé dans un moment, reçut à l'action de Ghierradadda un échec dont cette République n'a jamais pû ſe relever tout-à-fait (a). Les Vénitiens, déconcertés par la perte de la bataille, prirent la réſolution précipitée d'abandonner tout ce qui leur appartenoit en Italie, ils retirerent leurs garni- 1510.

(a) Scifſel, Hiſt. Louis XII. Saint Gelais, Guichardin, lib. 8.

sons de chaque Ville, & dégagerent
1510. leurs sujets du serment de fidélité. Louis se mit aussi-tôt en possession de Crémone, Bergame, Bresçia, Créme & de toutes les places qui avoient été démembrées du Milanois. Verone même, Padouë, Vicence, & d'autres Villes, qui, par le traité de Cambray, étoient tombées dans le partage de Maximilien, offrirent d'ouvrir leurs portes au Monarque François : si, au lieu de perdre son tems à Trente, Maximilien eût conduit promptement ses forces en Italie, c'en étoit fait pour jamais de la puissance de Venise & de ses Etats : mais Louis, qui connoissoit l'inconstance & la légéreté de ce Prince, ne voulut lui fournir aucun prétexte de quitter son alliance ; il ordonna aux Magistrats de ces Villes, de réserver leurs soumissions à l'Empereur, qu'ils devoient regarder désormais comme leur souverain légitime (*a*). Le Sénat Vénitien, remarquant ces délais, &

(*a*) Buonacorsi, Petrus de Angleria, épist. 418.

l'extrême regret que les ſujets faiſoient éclater en ſortant de ſous ſon gouvernement (*a*) équitable & doux, commença dès ce moment à reprendre courage. Il rentra en poſſeſſion des places qu'il avoit d'abord abandonnées : ſa prudence & ſa ſaine politique déconcerterent à leur tour, la malignité de la fortune, & la ſupériorité des ennemis. Il fit un ſacrifice volontaire de ces Villes à Ferdinand qui les réclamoit, & le détacha ainſi de la ligue formée contre la République (*b*). Il employa le même moyen avec le même ſuccès vis-à-vis du Pape dont il ſatisfit l'ambition, &, qui plus eſt, la vanité par les ſoumiſſions & les marques d'obéiſſance les plus ſerviles (*c*). On eſſaya le même artifice avec Maximilien ; mais, trouvant ſes prétentions trop exorbitantes, l'eſprit de patriotiſme ſe ralluma parmi les Sénateurs. Ils réſolurent de ſe défendre avec un cou- 1510.

(*a*) Guichardin, lib. 8.
(*b*) Bembo.
(*c*) Petrus de Angleria.

1510. rage, qui, tout mal ſecondé qu'il fût par le génie trop pacifique du peuple, auroit fait honneur au Sénat Romain, dans les ſiécles les plus floriſſans de Rome Républicaine.

La force & la ſituation ſolide des grandes Monarchies, diſpenſoient quelques-unes d'entr'elles d'aſpirer aux conquêtes momentanées : quoique cette conſidération ne fût pas ſuffiſante pour maintenir une paix générale, ni pour réprimer l'inquiétude naturelle à l'eſprit humain, elle rendoit alors les Princes plus faciles à rompre leurs engagemens, à changer leurs alliances, dans leſquelles ils étoient moins retenus par un intérêt direct & permanent, que par humeur ou par caprice. Jules n'eut pas plutôt humilié la République de Veniſe, qu'il fut animé d'une plus noble ambition ; celle d'expulſer tous les étrangers de l'Italie, ou, pour ſe conformer au ſtyle qu'affectoient alors les Italiens, de délivrer ces contrées de la domination des Barbares (*a*). Il ſe

(*a*) Guichardin, lib. 2.

détermina donc à faire tomber les premiers éclats de la foudre ſur Louis; &, pour ſe préparer les voies à cette grande entrepriſe, il chercha en même-tems des griefs contre ce Monarque, & à s'aſſurer de l'alliance des autres Princes. Il déclara d'abord la guerre au Duc de Ferrare, le plus intime des confédérés de Louis; il ſollicita la faveur de l'Angleterre, & envoya obligeamment à Henri une Roſe parfumée de muſc, & arroſée des huiles ſacrées (a). Il engagea dans ſes intérêts, Bambrige, Archevêque d'York, Ambaſſadeur de Henri à Rome, & que bien-tôt après il créa Cardinal. Il ſut attirer Ferdinand dans ſon parti, quoique ce Monarque ne ſe fût pas ouvert tout-d'un-coup ſur ſes intentions. Mais ce dont le Pape s'applaudit davantage, fut d'un traité qu'il fit avec les cantons Suiſſes; il profita de leurs mécontentemens. Quelques négligences, accompagnées d'expreſſions mépriſantes, échappées à Louis contr'eux,

1510.

(a) Spelman, Concil. Vol. 2. p. 725.

leur avoient fait quitter l'alliance de
1510. la France, & ils cherchoient une occaſion de ſe venger de cette Nation.

Louis étoit bien éloigné de vouloir abandonner le Duc de Ferrare, qu'on n'attaquoit que pour le punir de ſon attachement à la Couronne de France. Il ordonna au contraire à Chaumont, ſon Lieutenant dans le Milanois, de défendre ce Prince contre Jules, qui, ſoutenu de ſon intrépidité naturelle, & ſe confiant dans la ſainteté de ſon caractere, avoit oſé défier ſon ennemi. Chaumont, par un mouvement heureux & imprévu, inveſtit le Pape & toute ſa Cour dans Bologne; s'il ne s'étoit pas laiſſé amuſer par des négociations, que ſon profond reſpect pour le ſaint Pere, l'empêcha de rejetter, il ſe ſeroit ſaiſi de ſa perſonne ſans répandre une goute de ſang. Chaumont ne tarda pas à ſe repentir de ſon imprudence; il en craignit le châtiment, & fut tellement agité de ces idées, qu'il tomba dans une maladie de langueur

dont il mourut bien-tôt après. Mais des remords tout à-fait opposés à ses premiers regrets en prirent la place, dès qu'il sentit approcher sa fin : il implora humblement alors la miséricorde de Sa Sainteté, pour obtenir l'absolution du grand péché d'avoir seulement porté les armes contr'elle (*a*). 1510.

Tandis que le Monarque François repoussoit les attaques de ses ennemis, il crut devoir attaquer le Pape lui-même & le dépouiller, autant qu'il seroit possible, de ce caractere sacré qui le rendoit si formidable. Il engagea quelques Cardinaux, mécontens de la violence de Jules, à le séparer de lui. On résolut, par leur autorité, & conjointement avec Maximilien, toujours allié de Louis, de convoquer un Concile général, pour réformer les abus introduits dans l'Eglise & réprimer les excès du Pontife Romain. Le Concile s'assembla à Pise, & ne parut pas s'ouvrir d'une maniere favorable aux vûes de ceux 1511.

(*a*) L'Abbé Dubos, Histoire de la Ligue de Cambray.

qui l'avoient déſiré : à la réſerve d'un
1511. petit nombre d'Evêques François, qui ne s'y rendirent encore que par une obéiſſance forcée aux ordres du Roi, tous les autres Prélats ſe diſpenſerent d'une aſſemblée qu'ils regardoient comme une ſource de factions, d'intrigues & de politique mondaine ; Piſe même, le lieu de la réſidence des Peres, montra tant de mépris pour eux, qu'ils furent obligés de transférer leur ſeſſion à Milan, alors ſous la domination Françoiſe. Malgré cet avantage, ils n'éprouverent pas un traitement beaucoup plus reſpectueux de la part des habitans de Milan, & ſe trouverent réduits à ſe tranſporter à Lyon (a). Louis avoit fortifié lui-même, ces préjugés indeſtructibles en faveur de l'autorité Pontificale, à force d'avoir affecté des égards, des déférences & de la ſoumiſſion pour Jules; il l'avoit toujours ménagé juſque dans le moment où la fortune avoit livré ce Pape entre ſes mains ; occaſion la plus ſéduiſante

(a) Guichardin, lib. 10.

qu'il pût avoir pour l'humilier. On connoiſſoit d'ailleurs l'empire que la Reine de France avoit ſur ſon époux, & le trouble que ces diſſentions avec le ſaint Pere jettoient dans ſon ame timorée ; ainſi tout le monde annonçoit à Jules un ſuccès déciſif dans ce combat. 1511.

Ce Pape entreprenant, ſentit tous ſes avantages, & s'en prévalut avec toute l'audace & l'arrogance imaginables. Il reſpecta même ſi peu ſa dignité de chef de l'Egliſe, qu'il aſſiſta en perſonne au ſiege de la Mirandole ; viſita les tranchées ; vit pluſieurs gens de ſa ſuite tués à ſes côtés, & ſupporta auſſi gayement qu'un jeune ſoldat, toutes les rigueurs de l'hyver le plus rude, pour courir après la gloire militaire (*a*) : encore étoit-il le premier à imputer à ſes plus modérés adverſaires, les crimes de profanation & d'impiété. Il aſſembla un Concile à Latran : il mit Piſe, & tous les lieux qui avoient donné aſyle au Concile Schiſmatique, en

(*a*) Guichardin, lib. 9.

1512. interdit : il excommunia les Cardinaux & les Prélats qui y avoient assisté : il lança ses foudres même contre les Princes qui avoient osé y adhérer ; il délia leurs sujets du serment de fidélité, & donna leurs Etats à quiconque en voudroit prendre possession.

Ferdinand d'Arragon, qui avoit acquis le surnom de Catholique, regardoit la cause du Pape & celle de la religion, comme le voile de son ambition & de ses propres intérêts politiques : Henri étoit naturellement sincere, & d'un caractere ardent, dont la jeunesse & l'inexpérience augmentoient encore l'impétuosité. Il étoit animé du plus violent désir de tirer le Pape d'une oppression, à laquelle les entrepriſes de Louis sembloient l'exposer lui-même : Jules lui avoit fait espérer que le titre de *Roi très-Chrétien*, jusqu'alors annexé à la Couronne de France & regardé comme son plus précieux ornement, passeroit à celle d'Angleterre (a), en

(a) Guichardin, lib. 11. Daniel, v. 2, p. 1898. Herbert Hollingshed, 838.

récompenſe de ſes ſervices. Henri, impatient de ſe voir décoré en Europe de cette diſtinction à laquelle ſa puiſſance & ſes richeſſes lui donnoient des droits, ne pouvoit reſter long tems neutre au milieu du bruit des armes. L'inimitié naturelle des Anglois pour la France, auſſi-bien que leurs anciennes prétentions ſur ce Royaume, excitoient encore Henri à ſe joindre à l'alliance que le Pape, l'Eſpagne & Veniſe avoient formée contre le Monarque François. Un Héraut fut envoyé à Paris, pour exhorter Louis à ceſſer une guerre impie contre le ſouverain Pontife: lorſqu'il revint ſans avoir réuſſi dans ſa miſſion, un autre y fut envoyé pour demander la reſtitution des anciennes Provinces patrimoniales, l'Anjou, le Maine, la Guienne & la Normandie. Ce meſſage fut l'équivalent d'une déclaration de guerre. On convoqua un Parlement, qui accorda volontiers des ſubſides pour un deſſein auſſi agréable à la Nation Angloiſe (*a*).

1512.

Guerre avec la France, le quatrieme Février.

(*a*) Herbert Hollingshed, p. 811.

1512. Buonaviſo, Agent du Pape à Londres, qui s'étoit rendu à la Cour de France, avoit révélé d'avance à Louis toutes les meſures que Henri venoit de prendre. Mais cette infidélité fut bien moins préjudiciable au Roi, que la mauvaiſe foi d'un allié, ſur les ſecours duquel il comptoit principalement. Ferdinand, ſon beau frere, avoit adopté depuis long-tems une politique inſidieuſe; il commençoit à s'applaudir de ſa dextérité dans l'uſage des fourberies & des ruſes, juſqu'à ſe vanter même de ſes honteux ſuccès. On lui diſoit un jour que Louis XII, Prince d'un caractere très-différent, ſe plaignoit de ce qu'il l'avoit trompé une fois : « il ment, » l'yvrogne, dit Ferdinand, je l'ai » trompé plus de vingt ». Cet artificieux Monarque conſidéroit donc ſon étroite union avec Henri, comme le moyen qui le mettoit le plus à portée de tirer avantage du défaut d'expérience de ce jeune Roi; il lui conſeilla de ne pas entrer en France par Calais, côté où il lui ſeroit impoſſible

poſſible de le ſeconder, mais d'envoyer ſes forces à Fontarabie, d'où il pourroit aiſément s'emparer de la Guienne, dans laquelle on ſuppoſoit que les Anglois avoient toujours des partiſans. Ferdinand offroit alors d'aider à cette conquête par la jonction d'une armée Eſpagnole. Il pouſſa les apparences du zele pour ſon beau-frere, juſqu'à envoyer des Vaiſſeaux en Angleterre pour faciliter le tranſport des troupes que Henri avoit levées à cette intention. Le Marquis de Dorſet commandoit ces troupes, qui conſiſtoient en dix mille hommes la plûpart d'infanterie. Le Lord Howard, fils du Comte Surrey, le Lord Broke, le Lord Fervars, & pluſieurs autres jeunes Seigneurs, ou ſimples Gentilshommes, voulurent accompagner le Général dans cette expédition. Tous brûloient d'ardeur de ſe diſtinguer par des actions brillantes; & de contribuer à une conquête d'une telle importance pour leur maître. L'intention ſecrete de Ferdinand dans cet excès de gé-

1512.

Expédition de Fontarabie.

nérosité, ne fut soupçonné de per-
1512. sonne.

Le petit Royaume de Navarre est situé entre les frontieres de la France & de l'Espagne. Jean d'Albert qui le gouvernoit alors, étoit uni d'alliance & d'amitié avec Louis. L'occasion parut favorable à Ferdinand pour s'emparer de cet Etat, tandis que les forces d'Angleterre étoient jointes avec les siennes propres; & tandis que les adhérans au Concile de Pise, baissoient encore la tête sous le glaive de l'excommunication. Dorset n'eut donc pas plutôt pris terre dans la Province de Guipuscoa, que le Monarque Espagnol déclara qu'il étoit prêt à le joindre avec son armée pour faire une invasion en France, & former le siege de Bayonne qui ouvroit le chemin de la Guienne ( ): mais il remarqua combien il seroit dangereux de laisser derriere soi le Royaume de Navarre, qui, étant intime allié de la France, donneroit entrée à l'ennemi, & pourroit couper ainsi

(a) Herbert Hollingshed, p. 813.

toute communication entre l'Eſpagne & l'armée combinée. Pour ſe précautionner contre un événement ſi fort à craindre, il demanda que Jean conſentît à ſtipuler ſa neutralité dans la guerre actuelle; lorſque Jean eut répondu qu'il y conſentiroit volontiers, Ferdinand demanda encore qu'il donnât des sûretés pour garantie de l'exacte obſervance des conventions qui ſeroient faites. Jean ayant également ſouſcrit à cette nouvelle condition, Ferdinand exigea qu'il remît entre ſes mains ſix des plus conſidérables places de ſon Royaume & ſon fils aîné en ôtage. De telles conditions ne pouvoient gueres ſe propoſer à un Souverain, & le Monarque Eſpagnol, qui s'attendoit à un refus, donna ordre immédiatemant au Duc d'Alve, ſon Général d'entrer à main armée dans la Navarre, & de réduire tout ce Royaume ſous ſon obéiſſance. D'Alve ſe rendit maître auſſi tôt de toutes les plus petites Villes; &, comme il étoit prêt à former le ſiege de Pampelune, 1512.

1512. il ſomma le Marquis de Dorſet de le joindre avec l'armée Angloiſe, pour concerter avec lui toutes leurs opérations.

Perfidie de Ferdinand.

Dorſet commençoit à s'appercevoir que les intérêts de ſon maître étoient peu conſidérés dans tout ce qui ſe paſſoit ; &, n'ayant pas d'ordre d'envahir le Royaume de Navarre, ni de faire la guerre ailleurs qu'en France, il refuſa de s'aſſocier à cette entrepriſe. Il reſta donc dans ſes quartiers à Fontarabie; mais la ruſe de Ferdinand étoit ſi bien combinée, que même, tandis que l'armée Angloiſe demeuroit dans cette inaction, elle favoriſoit preſqu'autant ſon projet, que ſi elle avoit agi conjointement avec la ſienne. Elle tenoit l'armée Françoiſe en reſpect, & l'empêchoit ainſi de s'avancer au ſecours de la Navarre; de maniere que d'Alve eut tout le loiſir de conduire le ſiege, de s'emparer de Pampelune, & d'obliger Jean à chercher un aſyle en France. Le Général Eſpagnol propoſa encore à Dorſet de s'unir à

lui, tant pour concilier, que pour exécuter enſemble les opérations de la *ſainte Ligue*, tel étoit le nom donné à celle qu'on avoit formée contre Louis ; mais, comme ce Général éludoit toujours de faire le ſiege de Bayonne, qu'il inſiſtoit au contraire ſur l'invaſion de la Principauté de Bearn, partie des poſſeſſions du Roi de Navarre, ſituée en France du côté des Pyrennées, Dorſet ſoupçonna judicieuſement ſes malignes intentions; il répondit que, ſans de nouveaux ordres, il ne pouvoit concourir à cette entrepriſe. Ferdinand tenta de lui procurer ces ordres, dont on lui objectoit la néceſſité. Il dépêcha Martin d'Ampios comme ſon Envoyé à Londres, & fit perſuader à Henri, que, par le caractere opiniâtre & ſcrupuleux du Général Anglois les plus favorables occaſions étoient perdues; qu'il ſeroit néceſſaire qu'en toutes choſes, il voulût agir de concert avec le Général Eſpagnol, qui connoiſſoit mieux que lui, & la ſituation du Pays, & les raiſons de cha- 1512.

que opération. Mais, avant que les
1512. ordres ſollicités en Angleterre arrivaſſent en Eſpagne, Dorſet avoit perdu patience : s'étant apperçu que ſon long ſéjour n'avoit rien avancé vers le but principal de l'expédition, & que ſon armée périſſoit journellement par la diſette & les maladies, il preſſa Ferdinand de lui donner des vaiſſeaux pour la repaſſer en Angleterre. Ferdinand, qui s'étoit engagé par ſon traité, à les fournir dès qu'on en demanderoit, fut obligé, après pluſieurs délais, de céder à la fin à ſon importunité. Dorſet embarqua ſes troupes, &, tandis qu'il préparoit leur départ, un Courier arriva avec un ordre de Henri, pour qu'elles reſtaſſent en Eſpagne; mais les ſoldats étoient ſi indignés du traitement qu'ils y avoient reçu, qu'ils ſe mutinerent & contraignirent leur Général à faire voile pour l'Angleterre. Henri fut fort mécontent du mauvais ſuccès de cette entrepriſe, & ce ne put être qu'en lui démontrant les perfides intentions de Ferdi-

Retour des Anglois.

nand, que Dorſet parvint à l'appaiſer. 1512.

Il ſe paſſa, ce même été, une action ſur mer qui ne produiſit pas des avantages plus déciſifs aux Anglois. Sir Thomas Kneyet, grand Ecuyer, avoit été envoyé ſur les côtes de Bretagne, avec une flotte de quarante-cinq voiles; il s'embarqua avec Sir Charles Brandon, Sir John Carew, & pluſieurs autres jeunes courtiſans, avides d'une occaſion de ſignaler leur courage. Après avoir commis quelques déprédations, une flotte Françoiſe de trente-neuf voiles, ſortie de Breſt ſous le commandement de Primauget (*a*), commença un combat avec les Anglois. Le feu prit au vaiſſeau de Primauget, qui, voyant ſa perte inévitable, s'abandonna ſur celui de l'Amiral Anglois, & s'y accrocha, réſolu de lui faire partager le même ſort. Les vaiſſeaux des deux flottes, reſterent quelque tems en

(*a*) Ou plutôt Proſmauget, ſelon les conjectures de Daniel, vol. 2. p. 1901, d'où les matelots Anglois, l'appellerent Sir Pierre Morgan.

1512. ſuſpend, comme ſpectateurs de ce terrible combat. Bien-tôt on vit avec horreur, les flammes dévorer également ces deux navires, & l'on entendit les cris de fureur & de déſeſpoir des malheureux combattans. A la fin le vaiſſeau François ſauta, &, dans le même moment, fit ſauter le vaiſſeau Anglois (*a*): le reſte de la flotte Françoiſe s'enfuit en divers Havres.

La guerre que l'Angleterre faiſoit à la France, ſans être très avantageuſe au premier de ces Royaumes, étoit fort préjudiciable au ſecond. Louis, obligé de rappeller ſes forces à la défenſe de ſes propres Etats, perdit cette ſupériorité, que ſes armes s'étoient acquiſes en Italie, au commencement de la campagne. Gaſton de Foix, ſon neveu, jeune Héros, avoit commandé ſon armée; en peu de mois, il s'étoit ſignalé par autant de prodiges de valeur & d'habileté, qu'il en auroit fallu pour illuſtrer toute la vie du plus vieux Capi-

(*a*) Polydore Virgil, lib. 27. Stowe, p. 490. Epitome des Chroniques de Lanquel, fol. 273.

taine (*a*). Sa carriere finit avec la bataille de Ravennes, qu'il gagna sur les armées du Pape & de l'Eſpagne malgré leur vigoureuſe réſiſtance. Il périt dans le moment où ſa victoire étoit complete; & avec lui périt la fortune des armes Françoiſes en Italie. Les Suiſſes, qui étoient devenus très-formidables par leur excellente Infanterie, envahirent le Milanez avec une nombreuſe armée, & encouragerent ce peuple inconſtant à ſe révolter contre la domination de la France. Génes ſuivit l'exemple de ce Duché. En peu de ſemaines, Louis perdit totalement ſes conquêtes en Italie, excepté quelques petites places où il avoit encore garniſon, & Maximilien Sforce, fils de Ludovic, rentra en poſſeſſion de Milan.

1512.

1513.

Jules fit éclater la joie la plus vive de la déroute des François, & ſurtout de ce qu'elle étoit dûe aux Suiſſes; peuple qu'il ſe flattoit de gouverner & de diriger toujours par les intelligences qu'il avoit dans leurs

(*a*) Guichardin, lib. 10.

Conſeils. Ce pontife ſurvécut peu à ce ſuccès ; on élut à ſa place Jean de Médicis, qui prit le nom de Leon X, & devint un des plus illuſtres Princes qui eût jamais rempli ce Trône. Il fut humain, bienfaiſant, généreux, affable protecteur de tous les Arts, ami de toutes les vertus (*a*) ; ſon génie vaſte n'étoit pas moins capable de former de grands deſſeins que celui de ſon prédéceſſeur ; mais il mettoit plus de modération, de liant, de dextérité dans l'emploi des moyens de réuſſir. Ses intrigues détacherent Maximilien des intérêts de la France ; Henri ne montra pas moins de chaleur à ſuivre ſon projet de faire la guerre à Louis, malgré les dégoûts qu'il avoit eſſuyés dans la premiere campagne.

1513. Le 21 Février. Léon X.

Parlement. Henri ordonna une nouvelle aſſemblée du Parlement (*b*), & obtint un ſubſide pour fournir aux frais de cette entrepriſe. Ce ſubſide ſe leva en forme de capitation, proportionnée à l'état & aux richeſſes des per-

(*a*) Fra-Paolo, lib. 1.
(*b*) Quatrieme Novembre 1512.

ſonnes. Un Duc étoit taxé à dix marcs, un Comte à cinq livres, un Lord à quatre, & un Chevalier à quatre marcs; chaque particulier ayant 800 livres de bien, paya auſſi quatre marcs. On accorda encore une autre impoſition de deux quinziemes & de quatre dixiemes. Avec cette levée, & les tréſors amaſſés par ſon pere, qui n'étoient pas totalement diſſipés alors, le Roi ſe trouva en état de mettre ſur pied une armée nombreuſe & de ſe rendre très-formidable à l'ennemi. On prétendit que les Anglois avoient été fort encouragés à cette entrepriſe par l'arrivée d'un vaiſſeau dans la Tamiſe, ſous le pavillon du Pape. Il apportoit des préſens de vins & de jambons au Roi & à tous les courtiſans. On étoit ſi paſſionnément dévoué à la Cour de Rome dans ces tems là, que ces bagatelles étoient reçues avec le plus grand entouſiaſme. 1513.

On eut la précaution d'envoyer le Docteur Weſt, Doyen de Windſor en Ambaſſade à Jacques, beau-frere

de Henri, pour prévenir les troubles
1513. qui pourroient naître du côté de l'Ecoſſe, tandis que les armes du Roi ſeroient occupées ſur le continent. Weſt reçut en conſéquence des inſtructions pour accommoder tous les différends entre les deux Royaumes, & pour découvrir les intentions de la Cour Ecoſſoiſe. (*a*). Quelques plaintes s'étoient déjà fait entendre des deux côtés: un nommé Barton, Pyrate Ecoſſois, ayant reçu quelqu'injure des Portugais, dont il n'avoit pû tirer raiſon, s'étoit procuré des lettres de marque contre toute leur Nation; mais, peu content de cette vengeance, il pilla les Anglois mêmes & infeſta la Manche (*b*). Le Lord Howard, Sir Edouard Howard, Amiraux, & fils du Comte Surrey, lui donnerent la chaſſe & le combattirent. Ce Pyrate ſe défendit en déſeſperé, il y fut tué, & les vainqueurs amenerent ſon vaiſſeau dans la Tamiſe. Henri refuſa de donner aucune ſatisfaction

(*a*) Polydore Virgil, lib. 27.
(*b*) Stowe, p. 489. Hollingshed, p. 811.

pour cet acte de juſtice ; quelques habitans des frontieres, qui ne demandoient qu'un prétexte pour autoriſer les dégats qu'ils avoient intention de ſe permettre, entrerent en Angleterre ſous le commandement du Lord Humes, garde des Marches, & ravagerent le Royaume. Malgré les mécontentemens réciproques, il n'eût pas été difficile de s'accommoder, ſi le deſſein qu'avoit Henri de faire une invaſion en Erance, n'avoit pas allumé la jalouſie de l'Ecoſſe (a). L'ancienne ligue qui ſubſiſtoit entre l'Ecoſſe & la France, étoit regardée comme un lien indeſtructible. Les Ecoſſois croyoient en général qu'indépendamment de l'appui qu'ils tiroient de cette alliance étrangere, ils n'auroient jamais pû maintenir leur indépendance contre un peuple ſi ſupérieur en force & en richeſſes, s'il eût été leur ennemi au lieu d'être leur allié. Jacques fut encore excité fortement à prendre parti en faveur 1513.

(a) Buchanan, lib. 13. Drummond, dans la vie de Jacques IV.

des François, par les invitations
1513. d'Anne, Reine de France, dont il avoit toujours été le Chevalier dans tous les tournois. Elle ſomma ce Monarque, ſelon les loix de la galanterie romaneſque, alors à la mode, de s'armer pour ſa défenſe, & de prouver qu'il étoit ſon loyal & courageux champion. Les remontrances de ſa femme & de ſes plus ſages Conſeillers, s'oppoſerent en vain à l'ardeur guerriere de ce Prince. Il envoya d'abord une eſcadre au ſecours de la France; ſeule flotte que l'Ecoſſe paroiſſe avoir jamais eue. Quoique Jacques affectât toujours de garder la neutralité, l'Ambaſſadeur d'Angleterre prévit aiſément que la guerre alloit enfin devenir inévitable avec lui. Il en avertit ſon maître, & le Prince envoya le Comte de Surrey pour mettre les frontieres en état de défenſe, & pour réſiſter à l'invaſion de l'ennemi.

Henri, plein de feu pour les exploits militaires & le titre de Héros, fut peu déconcerté par cette appa-

rence de diverſion du côté du Nord; d'autant mieux qu'il ſe flatta d'être ſecondé dans ſon entrepriſe ſur la France, par les plus puiſſans Potentats de l'Europe. Le Pape continuoit toujours à fulminer ſes excommunications contre Louis, & tous les adhérans au Concile Schiſmatique: les cantons Suiſſes annonçoient hautement la plus violente animoſité contre la France: les Ambaſſadeurs de Ferdinand & de Maximilien avoient ſigné, avec ceux de Henri, un traité d'alliance contre cette Couronne, & ſtipulé le tems & le lieu de l'invaſion convenue: cependant, quoique Ferdinand eût déſavoué ſon Ambaſſadeur, qu'il eût même ſigné une treve avec l'ennemi commun, Henri ne put être encore totalement convaincu de ſa mauvaiſe foi, ni de ſes vûes intéreſſées; il compta toujours ſur ſon aſſiſtance lorſque le terme de la treve ſeroit expiré. Le Miniſtre qu'avoit alors Henri, loin de chercher à le diſſuader, applaudiſſoit à toutes les inclinations & à tous les projets dont 1513.

le caractere impétueux de ce Prince
1513. étoit la source.

Wolsey Ministre. Thomas Wolsey, Doyen de Lincoln, & Aumonier du Roi, éclipsoit déjà la faveur de tous les Ministres, & de tous les courtisans ; il s'avançoit à pas rapides, vers le faîte de grandeur auquel il parvint dans la suite, & que personne n'égala. Cet homme étoit fils d'un boucher d'Ypswich ; mais, étant né avec un beau génie, & ayant acquis, par une heureuse éducation, des connoissances & des lumieres au-dessus de son état, il s'introduisit chez le Marquis de Dorset ; bien-tôt il fut chargé de l'éducation des enfans de ce Seigneur, qui l'honoroit de sa protection (a) & de son amitié. Il fut fait Chapelain de Henri VII, & employé par ce Monarque, dans les négociations secretes d'un mariage projeté entre lui & Marguerite de Savoye, fille de Maximilien ; Wolsey s'acquitta de sa commission avec tant de diligence & d'adresse, que le Roi même en fit

(a) Stowe, p. 997.

l'éloge (a). Ce Prince, l'ayant chargé d'une commiſſion pour l'Empereur, qui réſidoit alors à Bruxelles, fut ſurpris de le voir reparoître en moins de trois jouts ; &, ſuppoſant qu'il avoit differé ſon départ, il le réprimanda ſur ſa lenteur à exécuter ſes ordres. Wolſey lui apprit au contraire qu'il étoit de retour, & qu'il avoit pleinement rempli les intentions de Sa Majeſté. « Sur une ſeconde réflexion que j'ai faite, dit » le Roi ; je me ſuis apperçu qu'il » manquoit quelque choſe à vos inſtructions & j'ai envoyé un courier » après vous, pour vous en donner » de plus étendues. J'ai rencontré le » courier en revenant, répondit » Wolſey : &, comme j'avois réfléchi » ſur cette omiſſion, je m'étois haſardé à ſuppléer de moi-même, ce » que je penſois devoir être conforme aux intentions de Votre » Majeſté ». La mort de Henri, qui arriva peu de tems après cette circonſtance, empêcha Wolſey de pro- 1513.

(a) Cavendish, Vie de Fiddes Stowe.

fiter, pour ſon avancement, de la
1513. bonne opinion que ce Monarque avoit de lui. Mais dès ce moment, il fut regardé à la Cour comme un homme qui feroit ſon chemin. Fox, Evêque de Wincester, jetta les yeux ſur lui, & le jugea propre à ſeconder ſes vues. Ce Prélat, ayant remarqué que la faveur du Comte de Surrey éclipſoit la ſienne même, réſolut de lui oppoſer Wolſey, en l'introduiſant dans la familiarité du jeune Prince: Fox eſpéroit donner à Surrey un rival auſſi fertile que lui en moyens de plaire, mais qui, dans le cabinet, ſe contenteroit d'un rôle ſubordonné à ſon protecteur. L'Evêque fut trompé ſur une partie de ſes conjectures: Wolſey captiva ſi bien & ſi promptement les bonnes graces de Henri, qu'il ſupplanta Surrey dans ſa faveur, & Fox dans ſa confiance. Admis à toutes les parties de plaiſir du Roi, il ſut y jetter de l'agrément, les animer, les varier, & les aſſortir aux inclinations de ce jeune Monarque. Wolſey à quarante ans, & dans

l'Etat Eccléſiaſtique, ne conſulta ni la gravité de ſon âge, ni celle de ſon caractere qui lui défendoient également cette extrême diſſipation. Loin d'en combattre le goût naturel dans ſon maître, il le ſervit & l'excita. C'étoit pendant les intervales de ces amuſemens, qu'il rappelloit quelquefois l'attention de Henri aux choſes ſérieuſes ou aux affaires d'Etat. Il lui inſinuoit alors les maximes qu'il vouloit lui faire adopter; il lui repréſentoit qu'en ſe ſervant des Conſeillers de ſon pere dans les ſoins de l'adminiſtration, s'il avoit l'avantage d'employer des gens ſages & expérimentés, il en réſultoit auſſi des inconvéniens auxquels il ne faiſoit pas attention, que ces anciens Miniſtres, ne ſe regardant pas comme ſes créatures, ne tenant pas leur avancement de ſes bontés, ſe croyoient à peine comptables vis-à-vis de lui, de l'exercice de leur place; que les factions, les cabales, les jalouſies qui les diviſoient entr'eux, nuiſoient plus à ſes affaires, que toute l'habileté acquiſe

1513.

par une longue expérience ne pou-
1513. voit leur être utile; que, tandis qu'il jugeoit à propos de partager ſon tems, entre les plaiſirs auxquels ſon âge & ſon rang l'invitoient, & l'étude des ſciences qui le rendroient un jour plus capable de porter le ſceptre avec gloire, il ne pouvoit mieux faire que de confier ſon autorité à quelqu'un qui lui dût ſa fortune, & qui ne pût avoir d'autre but que le bien de ſon ſervice; enfin, que ſi le Miniſtre qu'il choiſiroit, avoit le même goût que lui pour le plaiſir, le même attrait pour les lettres, cette ſimpathie ſeroit un nouveau garant de ſa conduite; que ce Miniſtre introduiroit peu à peu ſon maître dans la connoiſſance des affaires publiques; &, ſans ennui, ſans contrainte, ſans travail, l'initieroit, pour ainſi dire dans la ſcience du gouvernement (a).

Le Roi entra dans toutes les vues de Wolſey, &, ne trouvant perſonne auſſi capable d'exécuter ce plan d'adminiſtration que celui même qui le

(a) Cavendish, p. 12. Stowe, 499.

propoſoit, de compagnon des délaſ-
ſemens de Henri, ce favori devint 1513.
auſſi-tôt membre de ſon Conſeil; &
de membre du Conſeil, ſeul & ab-
ſolu Miniſtre. Cet avancement rapide
& cette autorité ſans bornes, fourni-
rent à Wolſey toutes les facilités poſ-
ſibles de déployer ſon caractere & Son carac-
ſon génie. Inſatiable dans ſes acqui- tere.
ſitions, mais encore plus magnifique
dans ſa dépenſe: d'un eſprit vaſte,
mais faiſant toujours des entrepriſes
plus vaſtes encore: avide de puiſ-
ſance, mais encore plus de gloire:
inſinuant, éloquent, perſuaſif, &
tour-à-tour grand, fier, impérieux;
haut avec ſes égaux; mais affable
avec ſes inférieurs; dur pour le peu-
ple, mais bienfaiſant pour ſes amis;
plus généreux que reconnoiſſant;
moins offenſé des injures que du mé-
pris; il ſembloit être né pour pren-
dre, en toute occaſion, l'aſcendant
ſur tout le monde; mais il uſa de
cette ſupériorité, heureux don de la
nature, avec une oſtentation qui l'ex-
poſoit à l'envie, & qui fit rappeller

volontiers la médiocrité de ſon ori-
1513. gine, ou plutôt la baſſeſſe de ſa for-
tune.

La partie de l'adminiſtration à laquelle Henri s'appliqua le plus, & s'exerça davantage, tandis que Wolſey eut ſon entiere confiance, fut la guerre, qui flattoit à la fois & ſon caractere naturellement valeureux, & ſa bouillante jeuneſſe. Dès qu'il vit Louis faire de grands préparatifs par terre & par mer pour lui réſiſter, il ſe hâta de lever une armée formidable, & d'équipper une flotte nombreuſe pour exécuter ſon deſſein d'envahir la France. Le commandement de la flotte fut donné à Sir Edouard Howard; après avoir parcouru le canal, il ſe préſenta devant Breſt où la flotte Françoiſe étoit alors, & il lui offrit le combat. L'Amiral François, qui attendoit du côté de la Méditerranée un renfort de quelques galeres commandées par Préjeant de Bidoux, ſe tint dans le Havre, & vit patiemment les Anglois brûler & ravager le pays d'alentour. A la fin

Préjeant arriva avec ſix galeres, & ſe poſta ſous Conquet, place ſituée à quelques lieues de Breſt, où il ſe mit à couvert derriere des batteries de canon qu'il avoit fait dreſſer ſur des rochers, qui protégoient ſa droite & ſa gauche. Malgré cette poſition avantageuſe, Howard réſolut de l'attaquer. Comme il n'avoit que deux galeres, il prit le commandement de l'une & donna l'autre à Devereux Lord Ferrars. Il fut ſuivi de quelques barques & de quelques petits vaiſſeaux commandés par Sir Thomas Cheyney; Sir Williams Sidney, & d'autres Officiers de diſtinction. Il ſerra le Vaiſſeau de Préjeant, y jetta le grapin & ſauta à l'abordage, accompagné d'un nommé Carroz, Cavalier Eſpagnol, & de dix-ſept Anglois. Pendant ce tems, le cable qui attachoit ſon Vaiſſeau à celui de l'ennemi fut coupé, & l'Amiral reſta entre les mains des François. Comme il continuoit toujours de combattre avec une bravoure incroyable, il fut renverſé dans la mer par les picques 1513.

des ennemis (*a*), le Lord Ferrars
1513. voyant la chûte de Howard rejoignit les autres Vaiſſeaux; tous furent ſi découragés par la perte de leur Amiral, qu'ils ſe retirerent de devant Breſt (*b*). Le Lord Howard, frere de l'Amiral mort, reçut le commandement de la flotte Angloiſe; & peu d'autres événemens remarquables ſe paſſerent ſur mer le reſte de cet été. On avoit fait de grands préparatifs ſur terre pendant l'hiver précédent pour entrer en France à main armée du côté de Calais; cependant l'été étoit déjà fort avancé, ſans que l'on fût encore en état de commencer cette entrepriſe. Pendant la longue paix dont le Royaume avoit joui, le génie belliqueux des Anglois, s'étoit réfroidi; les changemens que l'on

(*a*) C'étoit une maxime d'Howard, qu'un Amiral n'étoit bon à rien, s'il n'étoit pas brave juſqu'à la folie: comme le ſervice de la Marine demande beaucoup moins de plan, de fineſſe & de talent que le ſervice de terre; cette maxime eſt aſſez juſte en apparence: cependant le deſtin d'Howard même prouveroit que par-tout il vaut mieux tempérer le courage par la prudence.

(*b*) Stowe, p. 491, Herbert Hollingshed, p. 516.

venoit

venoit d'introduire dans l'art de faire la guerre, leur rendoient encore toute expédition militaire plus difficile, faute d'être accoutumés à ſe ſervir des armes nouvellement adoptées. Les Suiſſes & apèrs eux les Eſpagnols avoient montré quel étoit l'avantage d'une Infanterie réguliere qui, combattant de pied ferme avec l'épée & la pique, repouſſoit la Cavalerie même peſamment armée, qui faiſoit autrefois la grande force des troupes. L'uſage des armes à feu étoit devenu très-commun; cependant les fuſils, qu'on employoit alors, étoient ſi incommodes & ſi peu avantageux, qu'ils n'avoient pas entierement diſcrédité l'uſage des fleches; armes que les Anglois manioient ſupérieurement à toutes les Nations de l'Europe. Les Archers conſerverent leur réputation; &, même pendant le regne de Henri VIII, les alliés du Roi lui demanderent par préférence que les troupes qu'il leur fourniſſoit, fuſſent tirées de ce corps. La ſeconde année après ſon avenement à la Cou- 1513.

ronne, il envoya ainſi mille Archers
1511. à Ferdinand ſon beau-pere, ſous les ordres du Lord Dacres, pour ſervir à l'expédition projettée contre les Maures de Barbarie : mais Ferdinand tourna ſes armes contre les François en Italie, & Dacres fut renvoyé ſans avoir été employé à rien. Henri accorda de même quinze cens Archers, ſous le commandement de Sir Edouard Ponings, à Marguerite Ducheſſe de Savoye, qui tira de grands avantages de leur adreſſe, contre le Duc de Gueldres, le perturbateur continuel de la tranquillité des Pays-Bas. Une grande partie des forces que le Roi mit ſur pied, pour l'invaſion de la France, conſiſtoit auſſi en Archers ; auſſi-tôt que tous les préparatifs furent achevés, l'avant-garde de l'armée, montant à huit mille hommes, s'embarqua & fit voile vers Calais, ſous les ordres du Comte de Shrewſburg. Le Comte de Derby, les Lords Fitzwater, Haſtings, Cobham, & Sir Rice Ap Thomas, Capitaine des Chevaux-Légers, accom-

pagnerent ce Général. Un autre corps de ſix mille hommes le ſuivit bien- 1513.
tôt, commandé par Lord Herbert, Chambellan, qui avoit avec lui, les Comtes de Northumberland & de Kent, les Lords Audley & de Lawar, ainſi que Carew Curſon & d'autres Gentilshommes.

Le Roi lui même ſe prépara à marcher à la tête du principal corps & de l'arriere-garde de l'armée ; il nomma la Reine Régente du Royaume pendant ſon abſence ; &, pour éviter que ſon adminiſtration ne fût troublée, il ordonna que l'on tranchât la tête dans la Tour à Edmond de la Pole, Comte de Suffolk, jugé, condamné & mis en priſon ſous le dernier regne. Henri ſe crut obligé à cet acte de rigueur par le reſpect dû aux dernieres volontés de ſon pere, qui lui avoit dit en mourant qu'il ne ſeroit jamais en ſûreté tant que le ſéditieux Suffolk vivroit. Comme Richard de la Pole, ſon frere, s'étoit attaché au ſervice de France, qu'il avoit même tenté très-imprudemment de relever la faction

d'York, & de l'animer contre Hen-
1513. ri, cette conduite attira vraiſemblablement la vengeance de ce Prince ſur l'infortuné Edmond.

8 Juin. Henri, ſuivi du Duc de Buckingham & de pluſieurs autres gens de qualité, arriva enfin à Calais, & commença cette grande tentative ſur la
Invaſion de la France. France, dont il attendoit tant de ſuccès & de gloire (a). De tous les alliés, ſur leſquels il avoit le plus compté, les Suiſſes ſeuls tinrent exactement leurs promeſſes. L'argent qu'il leur avoit envoyé, les mit en mouvement. Excités d'ailleurs par la victoire qu'ils venoient de remporter en Italie, & par leur animoſité contre la France, ils ſe préparerent à entrer dans le Royaume au nombre de vingt-cinq mille hommes; il s'en falloit beaucoup que l'on pût leur oppoſer des forces égales. Maximilien avoit reçu de Henri une avance de 120000 crowns, ou écus, & s'étoit engagé à renforcer les Suiſſes de

(a) Polydore Virgil, p. 27. Belcavius, lib. 16.

8000 hommes : mais il manqua de parole à cet égard. Cependant, pour 1513.
en dédommager le Roi, il ſe tranſporta en perſonne dans les Pays Bas, & joignit l'Armée Angloiſe avec quelques ſoldats Allemands & Flamands, fort utiles en ce qu'ils donnoient l'exemple d'une bonne diſcipline aux nouvelles levées de Henri. Il obſerva que le caractere du Monarque Anglois étoit d'être plus ſenſible à la gloire qu'à l'intérêt ; &, pour le flatter, il s'enrôla lui-même à ſon ſervice, porta la Croix de ſaint George, & reçut la paye de cent écus par jour, comme un des ſujets & Capitaines de ce Prince. Mais tandis que Maximilien donnoit à l'Europe, l'étrange ſpectacle d'un Empereur ſervant ſous un Roi d'Angleterre, il étoit traité de Henri avec le plus grand reſpect, & dirigeoit réellement toutes les opérations de l'armée combinée.

Avant l'arrivée de Henri & de Maximilien dans le camp, le Comte de Shrewſburg, & le Lord Herbert

avoient formé le ſiege de Térouane,
1513. Ville ſituée ſur les frontieres de Picardie, & commençoient d'attaquer cette place avec vigueur. Téligni & Créqui commandoient dans la Ville, & n'avoient pas plus de mille hommes de garniſon. Cependant ils firent une aſſez belle défenſe, pour prolonger le ſiege un mois ; & furent plus preſſés par le beſoin de munitions de guerre & de bouche que par les aſſauts des aſſiégeans. Ils envoyerent inſtruire Louis de leur ſituation; ce Prince s'avança juſqu'à Amiens avec ſon armée, & donna ordre de jetter du ſecours dans la
16 Août. place. Fontrailles parut à la tête de huit cent Cavaliers portant chacun derriere ſoi un ſac de poudre & deux quartiers de lard. Il fit une irruption ſubite à travers le camp des Anglois avec cette petite troupe ; &, ſurmontant toute réſiſtance, il s'avança juſqu'aux toſſés de la Ville dans leſquels chaque homme jetta ſon fardeau. Ces braves gens s'en retournerent au gallop, & furent encore aſſez heureux pour percer à travers les An-

glois, ſans faire aucune perte dans cette dangereuſe tentative, ou du moins n'en ayant fait que très-peu (*a*). 1513.

Les Anglois prirent bientôt après une vengeance complette de cette inſulte. Henri avoit reçu l'avis que la Cavalerie Françoiſe s'approchoit dans l'intention de protéger la retraite de Fontrailles. Il donna ordre à quelques troupes de paſſer la Lis pour la repouſſer. Cette Cavalerie, quoique principalement compoſée de Nobleſſe, qui s'étoit conduite avec la plus grande valeur dans pluſieurs actions très-vives en Italie, fut ſaiſie d'une terreur panique ſi violente à la vue de l'ennemi, qu'elle prit la fuite, & fut pourſuivie par les Anglois. Le Duc de Longueville, qui commandoit les François, Buſſi d'Amboiſe, Clermont, Imbercourt, le Chevalier Bayard, & beaucoup d'autres Officiers de diſtinction (*b*) Bataille de Guinegate.

(*a*) Hiſtoire du Chevalier Bayard, ch. 57. Mémoires de du Bellay.

(*b*) Mémoires de du Bellay, liv. 1. Polydore Virgil, liv. 27. Hollingshed, p. 822. Herbert.

furent faits prisonniers. Cette action ;
1513. ou plutôt cette déroute, est appellée quelquefois la Bataille de Guinegate, du lieu où elle fut donnée ; mais plus communément *la Bataille des Eperons*, parce que les François se servirent ce jour-là de leurs éperons plus que de leurs épées.

Après un avantage si considérable, le Roi qui étoit à la tête de son armée, laquelle se montoit à plus de 50000 hommes, fit des incursions jusqu'aux portes de Paris, & répandit la terreur & la désolation partout. Louis apprit avec beaucoup de joie, qu'au lieu de pousser leur victoire, & d'attaquer ses troupes épouvantées, les ennemis s'en retournoient au siege d'une bicoque comme Térouane. Le Gouverneur fut bientôt obligé de rendre la Ville, mais Henri trouva son acquisition si peu importante pour le sang qu'elle avoit coûté, & le tems qu'on y avoit perdu, qui, dans les circonstances actuelles, étoit très-précieux, qu'il en fit démolir sur le champ les fortifica-

tions. Tandis que les mouvemens des Anglois jettoient l'allarme dans la France, les Suiſſes étoient entrés en Bourgogne avec une armée formidable, & avoient aſſiégé Dijon, place qui n'étoit point du tout en état de défenſe. Ferdinand lui-même, quoiqu'il eût fait une treve avec Louis, ſembloit être diſpoſé à profiter de tous les avantages que la fortune lui préſenteroit. Jamais la Monarchie Françoiſe n'avoit été dans un plus grand danger, ni moins en état de réſiſter à des armées puiſſantes qui venoient de tous côtés la menacer ou l'aſſaillir. La plûpart même des habitans de Paris, qui ſe croyoient expoſés au pillage & aux violences de l'ennemi, commencerent à déloger ſans ſavoir en quel endroit ils pourroient ſe mettre plus à couvert de ces craintes. 1513.

L'imprudence ſeule des ennemis tira Louis de cet embarras. Les Suiſſes ſe laiſſerent endormir dans une négociation par la Trémouille, Gouverneur de Bourgogne. Ils accep-

terent les conditions qu'il leur offrit, 1513. ſans examiner ſeulement, s'il avoit le pouvoir de traiter avec eux. La Trémouille qui ſavoit bien qu'il ſeroit déſavoué par ſon Maître, ſtipula tout ce qu'ils voulurent, & ſe trouva trop heureux de congédier de ſi redoutables adverſaires, avec un peu d'argent comptant, & de grandes promeſſes (*a*).

Les meſures que prit Henri, montrerent autant d'ignorance dans l'art de la guerre, que les Suiſſes en avoient fait voir dans celui des négociations. Tournay, Ville riche & grande, quoique ſituée ſur les frontieres de Flandres, appartenoit entierement à la France, & ouvroit aux troupes de ce Royaume, un paſſage dans le cœur des Pays Bas: Maximilien, qui déſiroit de délivrer ſon petit-fils d'un voiſinage ſi inquiétant, conſeilla à Henri d'aſſiéger cette place; le Monarque Anglois, ne prenant pas garde qu'une ſemblable ac-

(*a*) Mémoires du Maréchal de Fleurange Belcarius, lib 14.

quiſition n'avançoit point ſes conquétes en France, eut l'imprudence de ſuivre ce conſeil intéreſſé. La Ville de Tournai étant exempte par ſes anciennes charges, du fardeau d'entretenir une garniſon, les Bourgeois, malgré les remontrances de leur Souverain, perſiſterent obſtinément à ſe conſerver ce dangéreux privilege, & s'engagerent à ſe défendre vigoureuſement eux mêmes contre l'ennemi (*a*). Leur courage s'abattit lorſque le péril devint ſérieux, & après quelques jours de ſiege, la place ſe rendit aux Anglois. Henri reſpecta ſi peu ſes privileges, qu'il y mit ſur le champ garniſon, ſous les ordres de Sir Edouard Ponings. L'Evêque de Tournai venoit de mourir, & comme un nouvel Evêque étoit déjà élu par le Chapitre, mais non pas inſtallé, Henri accorda l'adminiſtration de ce ſiege Epiſcopal à ſon favori Wolſey, & le mit d'abord en poſſeſſion des revenus (*b*), qui étoient

1513.

14 Septembre.

(*a*) Mémoires de Fleuranges.
(*b*) Mémorial de Stripe, Vol. 1. p. 5. & 6.

consídérables. Lorsqu'il fut la retraite
1513. des Suisses, & qu'il vit la saison avancée, il crut qu'il étoit tems de s'en retourner en Angleterre, & y ramena la plus grande partie de son armée avec lui. Le succès sembloit avoir couronné toutes ses entreprises, & l'ame de ce Prince, encore échauffée des premiers feux d'une pétulente jeunesse, s'énorgueillit de cette apparence de prospérité. Mais les gens plus sensés, en comparant ses moyens & ses progrès, ses dépenses & ses acquisitions, furent convaincus que cette campagne si vantée étoit réellement ruineuse & sans gloire (*o*).

Les avantages que les armes de Henri avoient remportés cet été dans le Nord, étoient bien plus décisifs. Le Roi d'Ecosse avoit assemblé toutes les forces de son Royaume, & passé la Twed avec une armée courageuse mais tumultuaire, d'environ 50000 hommes. Il ravagea la partie de Northumberland, la plus voisine de cette riviere & s'empara

(*o*) Guichardin.

lui-même des Châteaux de Norham, Etal, Werke, Ford, & autres places de peu d'importance. 1513.

Lady Ford, Dame d'une grande beauté, fut faite priſonniere dans ſon Château, & préſentée à Jacques; elle ſut lui plaire de telle façon qu'il perdit à lui rendre des ſoins, un tems précieux qu'il auroit mieux employé à pouſſer ſes conquêtes pendant l'abſence de ſon ennemi. Ses troupes, ainſi arrêtées dans un pays ſtérile, eurent bien-tôt conſommé toutes leurs proviſions, & commencerent à murmurer de la diſette. Comme alors l'autorité du Roi étoit foible, & la diſcipline extrêmement relâchée, une partie des ſoldats ſe déroberent du camp, & s'en retournerent chez eux. Pendant cet intervalle, le Comte de Surrey raſſembla un corps de 26000 hommes, dont 5000 étoient tirés de l'armée de Henri en France, & marcha à la défenſe du pays. Il s'approcha des Ecoſſois qui étoient poſtés ſur une éminence, près des montagnes de Cheviot. La riviere de Till

séparoit les deux armées, & les em-
1513. pêchoit d'en venir aux mains: Surrey envoya un Héraut dans le camp des Ecossois, les inviter à descendre dans la plaine de Milfield située au midi, & là de marquer un jour pour essayer leur commune valeur sur un terrein égal; le combat n'ayant pas été accepté, Surrey feignit de se porter vers Berwic, comme s'il eût voulu entrer en Ecosse, dévaster les frontieres, & couper les vivres à l'ennemi. L'armée Ecossoise se mit aussi-tôt en marche à son tour, pour prévenir ce dessein; &, ayant brûlé les cabannes où elle s'étoit retranchée, descendit la montagne. Surrey profita de l'avantage que lui donnoit la fumée poussée vers lui, & qui tiroit un rideau sur ses mouvemens; il passa la Till avec son avant garde & son artillerie, sur le Pont de Twisel, & envoya le reste de son armée chercher un gué plus haut dans la riviere.

Une Bataille devenoit alors inévitable entre les deux armées & cha-

cun s'y diſpoſa de ſon côté avec beaucoup d'ordre & de tranquillité (*a*). 1513.
Les Anglois rangerent leur armée ſur deux lignes : le Lord Howard 9 Septembre.
conduiſoit le corps principal de la premiere, Sir Edmond Howard l'aile droite, & Sir Marmaduke, Connétable, l'aile gauche. Le Comte de Surrey lui-même commandoit le centre de la ſeconde ligne, le Lord Dacres l'aile droite, & Sir Edouard l'aile gauche. Le front des Bataille de Flouden.
Ecoſſois préſentoit trois diviſions à l'ennemi : le centre étoit commandé par le Roi en perſonne : la droite par le Comte de Huntley, ſecondé par le Lord Hume, la gauche par les Comtes de Lenox & d'Argyle. Une quatrieme diviſion ſous les ordres du Comte de Bothwel formoit un corps de réſerve. Huntley engagea le combat ; & après un rude choc mit en fuite l'aile gauche des Anglois & la chaſſa hors du champ de bataille :

(*a*) Buchanan, lib. 13. Drummond. Herbert. Polydore Virgil, lib. 27. Stowe, p. 493. Paullus Jovius.

mais en revenant de la pourſuite, il
1513. trouva toute l'armée Ecoſſoiſe dans dans un grand déſordre. La diviſion de Lenox & d'Argyle, fiere du ſuccès de l'autre aile, avoit rompu ſes rangs, &, malgré les remontrances & les prieres de la Motte, Ambaſſadeur de France, s'étoit précipitée imprudemment ſur l'ennemi. Non-ſeulement Sir Edouard Howard à la tête de la ſienne, la reçut avec une grande valeur, mais Dacres, qui commandoit dans la ſeconde ligne, tournant les Ecoſſois pendant l'action, tomba ſur leur arriere-garde & la paſſa au fil de l'épée, ſans réſiſtance. Le corps commandé par le Roi, & celui qui obéiſſoit à Bothwel, animés par la valeur de leurs chefs, firent tête aux Anglois, ſe formerent d'eux-mêmes en cercle, & prolongerent l'action juſqu'à ce que la nuit ſépara les combattans. La victoire paroiſſoit encore douteuſe; & le nombre des gens tombés de chaque côté, à peu près égal, ſe montoit à environ 5000 hommes, mais le jour découvrit à

qui appartenoit l'avantage. Les Anglois n'avoient perdu aucune perſonne de marque, & la fleur de la Nobleſſe Ecoſſoiſe étoit étendue ſur la pouſſiere. Le Roi d'Ecoſſe même, après la plus exacte recherche, ne put être retrouvé nulle part. En viſitant le champ de bataille, les Anglois apperçurent un cadavre qui lui reſſembloit, & qui étoit vêtu d'habits pareils aux ſiens. Ils le mirent dans un cercueil de plomb, & l'envoyerent à Londres. On le garda quelque tems ſans lui accorder l'honneur de la ſépulture, parce que Jacques étoit mort ſous une ſentence d'excommunication lancée contre lui à cauſe de la confédération avec la France, & de ſon oppoſition au ſaint Siege (*a*); mais à la priere de Henri, qui prétendit que ce Prince avoit donné des ſignes de repentance, il obtint l'abſolution, & ſon corps fut enterré. Les Ecoſſois aſſurerent toujours que ce n'étoit pas le corps de Jacques qu'on avoit trouvé ſur le champ de 1513.

(*a*) Buchanan, lib. 13. Herbert.

bataille, mais celui d'un nommé El-
1513. phinſton, habillé comme le Roi, pour donner le change aux Anglois & partager les périls de ſon maitre. On crut avoir vû Jacques, traverſant la Twed à Kelſo; & quelques gens imaginerent, qu'il avoit été maſſacré par des chiens du Lord Hume, à qui ce Seigneur avoit, diſoient-ils, ordonné cet horrible aſſaſſinat. La populace voulut au contraire reſter perſuadée qu'il vivoit encore, & qu'étant allé ſecrettement en pelerinage à la Terre-Sainte, il reviendroit bien tôt reprendre poſſeſſion de ſa Couronne, cette folle prévention ſubſiſta même très-longtems en Ecoſſe.

Le Roi, & la principale Nobleſſe
1514. d'Ecoſſe ayant péri dans le champ de Flouden, qui donna ſon nom à cette bataille, Henri avoit la plus belle occaſion d'étendre ſes conquêtes ſur ce Royaume & peut-étre de le ſubjuguer. Mais, loin d'en profiter, il ſignala la magnanimité d'une ame vraiment généreuſe. Lorſque Mar-

guerite, Reine d'Ecoſſe, qu'on avoit nommée Régente, pendant la minorité de ſon fils, demanda la paix, il la lui accorda, & s'attendrit ſur la ſituation de ſa ſœur & de ſon neveu, reſtés ſans appui. Il récompenſa Surrey de la victoire qu'il venoit de remporter, en lui rendant le titre de Duc de Norfolk, que ſon pere avoit perdu, pour s'être engagé dans le parti de Richard III, ſon fils. Le Lord Howard fut honoré du titre de Comte de Surrey. Sir Charles Brandon, autre favori du Roi, qui avoit été créé auparavant Vicomte Liſle, fut élevé alors au rang de Duc de Suffolk. Wolſey, qui étoit à la fois Miniſtre & favori, fut pourvu de l'Evêché de Lincoln. Le Lord Herbert obtint le titre de Comte de Worceſter, & Sir Edouard Stanley, celui de Lord Monteagle. 1514.

Par cette paix avec l'Ecoſſe, Henri ſe trouvoit en état de pourſuivre tranquillement ſon entrepriſe ſur la France. Mais d'autres événemens ſurvinrent & contrebalancerent au moins

ce commencement de proſpérité ; ils
1514. ſervirent même à lui ouvrir les yeux ſur la témérité d'un projet dans lequel ſa jeuneſſe & ſa fortune brillante ſembloient ne l'avoir engagé que pour le trahir.

Louis, frappé de la ſituation dangéreuſe où ſon Royaume avoit été réduit pendant la premiere campagne, s'appliqua à chercher tous les expédiens qui pouvoient prévenir le retour des mêmes périls, & rompre la confédération de ſes ennemis. Le Pape n'étoit point du tout diſpoſé à pouſſer les François à l'extrêmité, pourvû qu'ils ne repriſſent pas poſſeſſion de Milan ; ſon intérêt étoit plutôt de conſerver l'équilibre entre les parties contendantes, que de le rompre. Il accepta donc l'offre que lui fit Louis de renoncer au Concile de Lyon, & il leva l'excommunication que ſon prédéceſſeur & lui avoient prononcée contre le Roi & ſon Royaume. Ferdinand touchoit au déclin de ſon âge, & n'étendoit plus ſon ambition qu'à garder la Na-

varre qu'il avoit acquiſe par ſes armes & la politique: il ſe prêta volontiers à la propoſition de Louis, de prolonger encore un an la treve: il laiſſa même entrevoir de l'inclination à former un lien plus intime avec ce Prince. Louis avoit fait quelques ouvertures ſur ſon deſſein de marier ſa ſeconde fille Renée, ſoit à Charles, Prince d'Eſpagne, ſoit à ſon frere Ferdinand, tous deux petits fils du Monarque Eſpagnol: il projettoit de lui céder pour dot ſes droits au Duché de Milan. Non ſeulement Ferdinand ſaiſit ce projet avec avidité, mais il ſut perſuader à l'Empereur Maximilien d'entrer dans les mêmes vûes, & lui fit donner ſon conſentement à un traité qui ouvroit la perſpective d'une acquiſition avantageuſe à la fortune de leurs communs petits-enfans. 1514.

Lorſque Henri fut informé que Ferdinand avoit renouvellé la treve avec Louis, il s'abandonna à la plus violente fureur. Il ſe plaignit hautement que ſon beau-pere l'avoit en-

1514. gagé par les plus belles promeſſes ; & les plus grandes proteſtations, à ſe brouiller avec la France ; qu'enſuite, & ſans lui en donner le moindre avis, il le ſacrifioit à ſon intérêt, & le laiſſoit expoſé ſeul à tous les dangers & à tous les frais de la guerre. Plus ſa confiance & ſa crédulité dans les promeſſes de Ferdinand avoient été grandes, plus il déclamoit avec véhémence contre la bonne foi trahie, & plus il menaçoit de s'en venger (*a*) ; mais Henri fut tout à fait indigné, lorſqu'il apprit que les négociations de la France détachoient encore Maximilien de ſon alliance, & que ce Monarque avoit écouté des propoſitions de mariage entre le Prince d'Eſpagne & la fille de Louis. Pendant la vie du feu Roi, la ſeconde ſœur de Henri avoit été fiancée avec Charles ; &, comme ce Prince approchoit de l'âge de puberbé, le Roi s'attendoit inceſſamment à la concluſion de ce mariage, & à l'établiſſement honorable d'une ſœur ;

(*a*) Petrus de Angleria, Epiſt. 545. & 546.

qu'il avoit toujours tendrement chérie. Cette complication d outrages le mortifia vivement & l'anima du déſir de marquer ſon reſſentiment à ceux qui avoient abuſé de ſon inexpérience, & de ſa trop grande facilité. 1514.

Le Duc de Longueville, fait priſonnier à la bataille de Guinegate, & toujours retenu en Angleterre, fut prompt à ſaiſir les diſpoſitions de Henri, pour le diſpoſer à une paix, & même à une alliance, qu'il ſavoit que ſon Maître ſouhaitoit paſſionnément. Il repréſenta au Roi, qu'Anne Reine de France, étant morte depuis peu, il étoit poſſible de former des liens qui tendiſſent à l'avantage des deux Royaumes, & qui terminaſſent leurs différens avec honneur; qu'elle n'avoit laiſſé aucun enfant mâle à Louis; que ce Prince ayant toujours ardemment déſiré d'avoir des héritiers de ſa Couronne, aucun parti ne paroiſſoit lui convenir mieux que la Princeſſe d'Angleterre, dont la jeuneſſe & la beauté étoient d'un heureux préſage à cet égard; que ſi

1514. l'union d'une Princeſſe de ſeize ans avec un Roi de cinquante-trois, ſembloient un peu diſproportionnée, les autres avantages qui en réſulteroient, compenſoient ſuffiſammeut cette inégalité; enfin que Henri en abandonnant ſon alliance avec l'Eſpagne, dont il n'avoit jamais eu lieu de s'applaudir, en contracteroit une plus étroite & une plus sûre avec Louis, dont le caractere plein d'honneur & de probité, ne s'étoit pas démenti un moment dans ſa vie,

Comme Henri parut écouter favorablement ce diſcours, Longueville avertit ſon Maître qu'il y avoit apparence que l'on réuſſiroit à cette négociation, & il reçut plein pouvoir de la conclure. Les articles de cet accommodement, furent aiſément convenus entre ces Monarques. Louis conſentit que Tournai reſtât aux Anglois; que Richard de la Pole fût exilé à Metz pour y vivre ſur une penſion qu'il lui faiſoit; que Henri fût payé d'un million d'écus d'arrérages dus à ſon pere & à lui,

Paix avec la France.

en

en vertu d'un ancien traité ; que Marie apportât quatre cens mille écus de dot, & qu'elle eût un auſſi gros douaire qu'aucune Reine de France, même que la précédente, qui étoit héritiere de la Bretagne ; les deux Princes ſtipulerent encore les ſecours qu'ils ſe donneroient mutuellement en cas que l'un ou l'autre fût attaqué par un ennemi (*a*). 1514.

En conſéquence de ce Traité, Marie vint en France, accompagnée d'un ſuperbe cortége. Louis alla au-devant d'elle juſqu'à Abbeville, où le mariage fut célébré, ce Prince fut enchanté de la beauté, des graces, & de toutes les perfections de la jeune Princeſſe : comme il étoit naturellement ſuſceptible de paſſion, & que ſon âge avancé ne l'avoit pas encore réfroidi, les plaiſirs auxquels il ſe livra, devinrent funeſtes à ſa ſanté affoiblie. (*b*). Il mourut environ trois mois après ſon mariage. Ses ſujets, touchés de ſa bonté tou- 9 Octobre. 15 Janvier 1515.

(*a*) Du Tillet.
(*b*) Brantome. Eloge de Louis XII.

jours occupée de leur bonheur & du
1514. bien public, le regretterent amerement, & lui donnerent d'une voix unanime, le glorieux ſur-nom de *Pere du Peuple.*

François, Duc d'Angoulême, jeune Prince de vingt & un ans, qui avoit épouſé la fille aînée du Roi, ſuccéda à la Couronne; ſon activité, ſa valeur, ſa généroſité, & ſes autres vertus, annoncerent un regne heureux & brillant. Ce jeune Monarque avoit été frappé des charmes de la Princeſſe Angloiſe, pendant la vie de ſon prédéceſſeur; il lui avoit même rendu des ſoins ſi aſſidus, que ſes amis craignirent alors qu'il n'eût un goût trop vif pour elle. Mais, ayant réfléchi, qu'en laiſſant faire des progrès à ſa paſſion naiſſante, il pourroit s'exclure lui-même du Trône, il réprima ſon penchant & ſes galanteries. Il veilla même très attentivement ſur la jeune Douairiere, pendant les premiers mois de ſon veuvage. Charles Brandon, Duc de Suffolk, étoit alors à la Cour de

France; c'étoit l'homme le mieux fait & le plus aimable de ſon tems; aucun n'excelloit comme lui dans tous les exercices qui convenoient à un courtiſan & à un guerrier. Il étoit un des plus intimes favoris de Henri. Ce Monarque avoit même eu autrefois le projet de le marier à ſa ſœur, & par-là avoit favoriſé le penchant mutuel qu'ils conſerverent l'un pour l'autre. La Reine propoſa à Suffolk d'avoir le courage de l'épouſer ſans balancer, tandis qu'elle étoit maîtreſſe de ſa main. Elle lui fit obſerver que Henri leur pardonneroit plutôt de ne lui avoir pas demandé ſon conſentement, que de déſobeïr à ſes ordres, quand il l'auroit une fois refuſé. Suffolk accepta une offre ſi généreuſe, & leur union fut célébrée ſecrétement à Paris. François, qui étoit fort content de ce mariage en ce qu'il empêchoit Henri de former quelqu'alliance puiſſante, par le moyen de ſa ſœur, (*a*) interpoſa ſes bons offices pour 1514.

(*a*) Petrus de Angleria, Epiſt. 544.

1514. l'appaiſer. Wolſey même, n'ayant jamais été jaloux de Suffolk, qui ſe bornoit à être des plaiſirs de ſon maître, ſans ſe ſoucier d'entrer dans les affaires d'Etat, s'employa pour réconcilier le Roi avec ſa ſœur & ſon beau-frere, qui obtinrent ainſi la permiſſion de retourner dans leur patrie.

## CHAPITRE II.

*Adminiſtration de Wolſey ; Affaires d'Ecoſſe ; Progrès de François I. Tournai rendu à la France. Wolſey nommé Légat ; Sa maniere d'exercer cet employ ; Mort de l'Empereur Maximilien ; Charles Roi d'Eſpagne élevé à l'Empire ; Entrevue de Henri & de François à Calais ; Arrivée de l'Empereur Charles en Angleterre ; Médiation de Henri ; Jugement & condamnation du Duc de Buckingham.*

LA multitude d'ennemis que la ſubite élévation de Wolſey, ſon génie ambitieux, & ſa conduite hautaine, lui ſuſciterent, ne ſervirent qu'à lui attacher plus fortement Henri, & qu'à lui aſſurer davantage ſa confiance. Ce Monarque, incapable d'abandonner ſon favori aux murmures du peuple, ni aux mécon-

1515. Adminiſtration de Wolſey.

tentemens des grands, crut ſon
1515. amour propre intéreſſé à ſoutenir le choix qu'il avoit fait. Le Prélat artificieux, connoiſſant de ſon côté le caractere impérieux du Roi, lui cachoit avec adreſſe, l'aſcendant abſolu qu'il s'étoit acquis. Tandis que Wolſey dirigeoit ſecretement toutes les délibérations du Conſeil, il affectoit la ſoumiſſion la plus aveugle à la volonté, & à l'autorité de ſon maître. En entrant toujours dans les plaiſirs du Roi, il conſervoit ſon affection; en conduiſant les affaires de ce Monarque, il ſervoit ſon indolence; ſon extrême complaiſance, fut le garantir de la défiance & de la jalouſie que ſes acquiſitions exorbitantes, & ſa maniere de vivre ſplendide & pleine d'oſtentation auroient naturellement fait naître: l'Archevêché d'York devint vacant par la mort de Bambrige; Wolſey l'obtint & réſigna l'Evêché de Lincoln. Indépendamment de l'adminiſtration de celui de Tournai, il entra en poſſeſſion des revenus de ceux de Bath,

Worceſter, & Herford, en les affermant à très-bas prix : ces Sieges étoient remplis par des Italiens, qui ne ſe ſoucioient pas d'y réſider ; & ils achetoient volontiers la permiſſion d'en être abſens, par le ſacrifice d'une portion de leur produit. Il tint en commande l'Abbaye de S. Albans & pluſieurs autres bénéfices. Il lui fut même permis de poſſéder avec le Siege d'York, d'abord celui de Durham, enſuite celui de Wincheſter, duquel ſa cupidité ne parût pas encore diſpoſée à ſe contenter ; ſon avancement dans les dignités Eccléſiaſtiquas, coloroit & facilitoit les moyens d'accroître ainſi ſa fortune : le Pape, voyant le grand crédit de Wolſey auprès du Roi, déſira d'engager ce Miniſtre dans ſes intérêts ; & le fit Cardinal. Jamais homme d'Egliſe, ſous prétexte de faire honorer la Religion, ne porta plus loin le faſte & la fierté de la pourpre Cardinale. La Maiſon de Wolſey étoit compoſée de huit cens perſonnes attachées à ſon ſervice,

1515.

entre leſquelles étoient pluſieurs
1515. Chevaliers & Gentilshommes, quelques perſonnes de qualité y plaçoient même leurs enfans pour leur procurer une bonne éducation & pour leur aſſurer la protection d'un Miniſtre tout puiſſant, flatté d'avoir été leur maître. Tout ce qui ſe diſtinguoit dans les ſciences ou dans les arts, faiſoit ſa cour au Cardinal, & qui que ce ſoit ne la lui faiſoit en vain ; la Littérature, qui étoit alors dans ſon enfance, trouva en lui un protecteur généreux ; il encouragea toutes les branches d'érudition, ou par ſes inſtitutions publiques, ou par ſes bontés particulieres (*a*). Il ne s'en tint pas à ces différentes ſortes de libéralités, qui lui captivoient l'approbation des gens éclairés, il voulut encore en impoſer au peuple par la magnificence de ſes équipages, de ſes habits, de ſes ameublemens; par la riche broderie de ſes livrées, & par la pompe de ſon cortége. Il

(*a*) Eraſme, Epiſt. lib. 2. Epiſt. 1. Lib. 9. Epiſt. 3.

fut le premier Eccléſiaſtique en Angleterre, qui employa l'or & la ſoie non-ſeulement dans ſes vêtemens mais ſur les houſſes & les harnois de ſes chevaux (*a*) ; il ſe faiſoit porter ſon chapeau de Cardinal par un homme de qualité ; &, lorſqu'il venoit à la Chapelle du Roi, il ne ſouffroit pas que le chapeau fût poſé ailleurs que ſur l'Autel. Un Prêtre, de la plus belle figure qu'il put le trouver, portoit auſſi devant lui une colonne d'argent, terminée par une Croix. Peu content de cet appareil, auquel Wolſey ſe croyoit autoriſé comme Cardinal, il ſe faiſoit encore ſuivre d'un Prêtre d'une figure auſſi impoſante que celui dont il étoit précédé, & qui portoit la Croix d'York, même dans le Dioceſe de Cantorbéry, malgré la regle & les conventions établies anciennement entre les Prélats de ces deux Sieges rivaux (*b*) ; le peuple rioit de l'oſtentation du 1515.

(*a*) Polydore Virg. Lib. 27. Stowe, p. 501. Hollingshed, p. 847.

(*b*) Polydore, Virgil. Lib. 27.

Cardinal, & diſoit en plaiſantant ;
1515. qu'on voyoit bien qu'une Croix ne ſuffiſoit pas pour expier ſes péchés.

Warham, Chancelier & Archevêque de Cantorbery, homme d'un caractere modeſte, éloigné de toute diſpute, aima mieux ſe diſpenſer des cérémonies publiques, que de ſe compromettre avec l'orgueilleux Cardinal. Il ſe démit de ſa place de Chancelier, & les Sceaux furent donnés ſur le champ à Wolſey. Si cette nouvelle dignité augmenta le nombre de ſes ennemis, elle ſervit auſſi à développer ſon mérite perſonnel & l'étendue de ſes talens. Tant qu'il fut à la tête de la Magiſtrature, la Juſtice rentrée dans ſes droits reprit ſa balance ; & jamais Chancelier ne montra plus d'impartialité dans ſes déciſions ; plus de profondeur de jugement, plus de pénétration, ni une connoiſſance plus vaſte des Loix & de l'équité (a).

Le Duc de Norfolk, affligé de voir que les coffres du Roi étoient

(a) Sir Thomas More Stowe, p. 504.

preſqu'épuiſés par les dépenſes que ſon goût pour les plaiſirs, ſes projets & ſa libéralité occaſionnoient, ſe démit auſſi de la place de Tréſorier, & ſe retira de la Cour. Son rival Fox, Evêque de Wincheſter, loin de profiter de ſa retraite, en ſuivit l'exemple; dégoûté des affaires, moitié par ſa vieilleſſe & ſes infirmités, moitié par l'aſcendant que Wolſey avoit uſurpé ſur tous les Miniſtres, il ſe réduiſit entierement aux ſoins de ſon dioceſe. Le Duc de Suffolk, mécontent de ſon côté, que le Roi, à la perſuaſion du Cardinal, eût refuſé de payer une dette qu'il avoit contractée pendant ſon ſéjour en France, affecta de ſe dévouer déſormais à la vie privée. Tout concourut à débarraſſer ainſi Wolſey de ſes rivaux, & à réunir dans ſes mains toutes les parties de l'adminiſtration. Vainement Fox, avant de ſe retirer, avoit averti le Roi « de ne pas ſouf- » frir que le ſerviteur devint plus » grand que le maître » : Henri lui répondit, « qu'il ſavoit bien com- 1515.

» ment retenir tous ſes ſujets dans
1515. » l'obéiſſance », mais il continua toujours d'abandonner ſon autorité au Cardinal, & d'avoir une déférence ſans bornes pour ſes conſeils.

La tranquillité publique étoit ſi bien affermie en Angleterre, l'adminiſtration générale de la juſtice ſi exactement remplie par les ſoins de Wolſey, qu'il n'arrivoit aucun trouble intérieur, aucun événement remarquable, qui fût capable de troubler le repos du Roi & de ſon miniſtre. Ils auroient même pû ſe diſpenſer de donner une attention ſuivie aux affaires étrangeres, s'il étoit poſſible qne les hommes vouluſſent jouir d'un parfait repos, & s'abſtenir de projets, ou d'entrepriſes, quoique ſans aucune néceſſité de les former.

Etat des affaires d'Ecoſſe.

Le teſtament du feu Roi d'Ecoſſe, qui nommoit ſa veuve Régente du Royaume, & la délibération des Etats qui confirmoit ce teſtament, n'accordoient la Régence à cette Princeſſe, qu'à condition de ne ſe

point remarier (*a*). Mais, malgré cette condition, peu de mois après la mort de Jacques, elle épouſa le Comte d'Angus, de l'illuſtre Maiſon de Douglas, & d'ailleurs homme de mérite. Une partie de la Nobleſſe du Royaume, propoſa alors d'élire d'Angus Régent, comme le meilleur choix que l'on pût faire pour conſerver la paix avec l'Angleterre : mais la jalouſie des grands, & la crainte de trop élever les Douglas, firent naître des oppoſitions à ce projet. Le Lord Hume en particulier, le Général qui avoit le plus de crédit, inſiſta ſur le rappel du Duc d'Albany, fils d'un frere de Jacques III, qui avoit été relégué en France, s'y étoit marié, & y avoit laiſſé des enfans. Ce Duc d'Albany, quoique premier Prince du Sang, le plus proche parent du jeune Monarque, & le plus proche héritier de la Couronne, n'étoit cependant jamais venu en Ecoſſe. Il ignoroit totalement les mœurs de ce peuple, l'é- 1515

(*a*) Buchanan, Lib. 14. Drummont. Herbert.

tat des affaires, & juſqu'à la langue
1515. du Pays. Mais l'envie de plaire à la France, dont l'alliance étoit précieuſe à l'Ecoſe, & le crédit du Lord Hume, l'emporterent. On invita le Duc d'Albany à venir prendre les rênes du Gouvernement: François attentif à ne pas indiſpoſer le Roi d'Angleterre, retint quelque tems le Prince Ecoſſois; cependant, ayant réfléchi qu'il étoit important de ne pas détacher l'Ecoſſe des intérêts de la France, il lui permit de partir & d'aller prendre poſſeſſion de la Régence.

Lorſque le Régent fut arrivé en Ecoſſe, il chercha à s'inſtruire de l'état du pays, & du génie de la Nation dont il avoit à peine quelques idées. La forme du Gouvernement de ce Royaume ſéditieux lui parut plutôt une confédération mal cimentée de petits Princes inquiets, qu'un ſyſtême régulier de Gouvernement civil. Le Roi même, & à plus forte raiſon le Régent, n'avoit qu'une autorité incertaine & précai-

re. Les armes l'emportoient ſur les Loix ; & le courage étoit une vertu plus reſpectée que la Juſtice & la probité. La Nobleſſe, en qui la puiſſance réſidoit, étoit ou ſi étroitement unie par les alliances héréditaires, entre certaines Maiſons, ou ſi diviſée par des haines implacables entre quelques autres, qu'à moins d'employer la force, on ne pouvoit ni punir le crime le mieux prouvé, ni mettre à couvert l'innocence la plus reconnue. Les rapines & les violences les plus atroces, lorſqu'elles étoient exercées ſur une famille ennemie, au lieu de rendre un homme odieux dans ſa propre tribu, lui en attiroient l'eſtime & l'approbation. Il n'en devenoit que plus utile à ſon chef, & méritoit par-là des préférences ſur ſes égaux. Quoique la néceſſité d'un ſecours mutuel ſervît comme d'un lien d'amitié entre ceux de la même faction, la cruauté pour leurs ennemis & le déſir d'éteindre dans le ſang ce qu'ils appelloient leurs haines mortelles, ſem- 1515.

bloient être les paſſions dominantes
1515. de ce peuple féroce.

Les gens auxquels Albany s'adreſſa pour avoir des informations ſur l'état de ce Royaume, ſe trouverent être des ennemis irréconciliables de Humes (*a*); ils lui peignirent ce Seigneur puiſſant comme la principale ſource des déſordres publics, & le grand obſtacle à l'exécution des Loix & à l'adminiſtration de la Juſtice. Il étoit indiſpenſable, diſoient-ils, pour que l'autorité des Magiſtrats pût ſe rétablir, de faire un exemple de cet homme dangéreux. La ſévérité du châtiment qu'il méritoit, ajoutoient-ils, répandroit la terreur parmi les factieux des claſſes ſubalternes, & leur apprendroit à reſpecter le pouvoir ſouverain. Albany, prévenu par ces clameurs répétées, oublia les anciens ſervices de Hume, auxquels il devoit en grande partie ſa Régence, & ne lui fit plus l'accueil favorable, que Hume étoit accoutumé d'en recevoir. Celui-ci

(*a*) Buchanan, Lib. 14. Drummond.

s'apperçut de ce changement : excité à la fois par l'intérêt de ſa propre ſûreté, & par des motifs de vengeance, il prit des meſures pour réſiſter au Régent. Il commença par s'attacher à d'Angus, & à la Reine Douairiere. Il leur repréſenta le danger auquel les Etats avoient expoſé le Prince enfant, en confiant toute l'autorité entre les mains d'un homme ambitieux, & le plus proche héritier du Trône. La Reine, ſéduite à ſon tour par ſes inſinuations, forma le deſſein d'enlever le jeune Roi, & de le mettre ſous la protection de ſon frere. Cette conſpiration fut découverte, & cette Princeſſe, accompagnée de Hume & d'Angus, ſe retira en Angleterre, où elle accoucha bien-tôt après d'une fille. 1515.

Henri, pour affoiblir l'autorité d'Albany & le parti de la France, encouragea les mécontens, & les aſſura de ſa protection. Ces différens s'étant enſuite accommodés en apparence, entre le Régent & Hume, ce Seigneur retourna dans ſa patrie ;

mais les défiances mutuelles ſubſiſte-
1515. rent toujours : Hume fut arrêté, mis ſous la garde du Comte d'Arran, ſon beau frere, & retenu quelque-tems priſonnier dans ſon Château. Il parvint à gagner Arran, il lui perſuada d'entrer dans ſon projet de conſpiration, en obtint la liberté de s'échapper, & fit alors une guerre ouverte au Régent. Un nouvel accommodement, auſſi peu ſincere que le précédent, étouffa encore ces brouilleries. Mais Hume eut l'imprudence de ſe remettre avec ſon beau-frere, entre les mains du Régent. Ils furent auſſi-tôt arrêtés, mis en priſon, jugés, condamnés & exécutés. Nul crime réel ne fut prouvé contre eux : on leur reprocha ſeulement qu'à la Bataille de Flouden, ils n'avoient pas fait leur devoir pour défendre la perſonne du Roi; que leur courage, qui s'étoit ſignalé toute leur vie avec éclat, ne permettant pas qu'on attribuât dans cette occaſion leur fuite à leur lâcheté, on l'attribuoit à un motif plus coupable. Ce-

pendant les accuſations articulées contr'eux, ne furent ni valides ni convainquantes, & le peuple, qui les haïſſoit de leur vivant, fut indigné de leur exécution. 1515.

Des coups d'autorité ſi violens, ne produiſent qu'un calme trompeur & momentané : comme ils détruiſent la confiance mutuelle, qu'ils fomentent les animoſités les plus irréconciliables ; ils ont ordinairement des conſéquences très-fatales au bien public, & à ceux qui les eſſayent. Le Régent ſe fia cependant à la tranquillité actuelle ; il fut invité à paſſer en France, par François, qui vouloit alors obliger Henri : il y vint, & y reſta cinq ans malgré lui. Il avoit dépoſé une grande partie de ſon autorité entre les mains de Darcy, Gentilhomme François, qu'il créa Garde des Marches ; Darcy étoit un homme très-vigilant & très-exact ſur l'adminiſtration de la Juſtice : il ne ſouffroit point que les crimes ou l'oppreſſion reſtaſſent impunis. Sir David Hume, parent du Lord Hu-

me qui venoit d'être exécuté, déſi-
1515. rant de venger la mort de ſon ami, ſur l'ami du Régent, rencontra Darcy près Dunſe; après lui avoir reproché cette exécution, il l'attaqua; Darcy ſe ſentant trop foible pour réſiſter, & ſe fiant ſur la vîteſſe de ſon cheval, s'enfuit vers Dunbar: mais, ne ſachant pas le chemin, il s'engagea dans un marais, où ceux qui le pourſuivoient l'atteignirent & le maſſacrerent. Il avoit de longs cheveux flottans, Hume, auſſi glorieux de cet aſſaſſinat que d'un exploit militaire, les lui coupa, en fit une eſpece de couronne qu'il ſuſpendit à l'arçon de ſa ſelle, & qu'il y garda toujours comme un trophée de ſa victoire (a). L'Ecoſſe devint tellement le théâtre des diſcordes, des meurtres, des rapines, des violences réciproques entre les grandes Maiſons, pendant l'abſence du Régent, que ce Royaume fut réduit pour long-tems à ne pouvoir ni attaquer ſes ennemis, ni ſecourir ſes al-

(a) Buchanan, Lib. 14. Piſcottie.

liés. Nous nous ſommes étendus ſur l'Hiſtoire d'Ecoſſe, quelques années au delà du tems dont nous parlons, parce que ce Royaume ayant peu de liaiſon avec le ſyſtême général de l'Europe, nous ſerons moins interrompus dans la narration des événemens mémorables qui ſe paſſerent, après avoir d'abord jetté un coup-d'œil rapide ſur tout ce qui le concerne en particulier. 1515.

On prévoyoit qu'un jeune Prince auſſi actif, & d'un caractere auſſi belliqueux que François I, ne laiſſeroit pas inutiles les grands préparatifs que ſon prédéceſſeur avoit faits avant ſa mort, pour la conquête de Milan. On avoit même remarqué que les larmes lui étoient venues aux yeux, au récit des exploits militaires de Gaſton de Foix; ces larmes d'émulation, parurent être un préſage certain de ſa valeur future. Il renouvella le Traité que Louis avoit fait avec Henri; &, ayant pris toutes ſes meſures pour maintenir l'ordre & la ſécurité pendant ſon abſence, il con-

duiſit ſon armée au midi de la Fran-
1515. ce, pour garantir ſes Etats, diſoit-il, des incurſions des Suiſſes. Ces cantons redoutables, conſervoient encore leur animoſité contre la France; & ayant pris Maximilien, Duc de Milan, ſous leur protection, ils l'avoient en effet réduit ſous leur dépendance. Ils étoient réſolus par honneur & par intérêt à le défendre contre la puiſſance qui entreprenoit de le dépouiller (*a*). Ils garnirent de troupes nombreuſes toutes les vallées des Alpes, à travers leſquelles ils croyoient que l'armée Françoiſe paſſeroit néceſſairement. François trompa leurs précautions, mais ne les intimida point, lors qu'avec un ſecret, une adreſſe & une perſévérance incomparable, il entra tout-à-coup dans le Piémont, par un autre paſſage. Ils deſcendirent dans la plaine quoique dépourvus de Cavalerie, & s'oppoſerent courageuſement aux progrès des armes Fran-

(*a*) Mémoires de du Bellay, Liv. 1., Guichardin, Lib. 12.

çoiſes. Ils ſe trouverent en préſence avec François, à Marignan près de Milan, & livrerent la Bataille la plus furieuſe, la plus diſputée dont l'hiſtoire de ces derniers ſiecles puiſſe tranſmettre le ſouvenir à la poſtérité. Il fallut à ce Prince toute la valeur héroïque dont il étoit animé, pour inſpirer à ſes troupes le courage de reſiſter aux attaques redoublées de ces Montagnards forcenés. La nuit ſeule ſépara les Combattans après une action ſanglante. Les Suiſſes la recommencerent le lendemain matin avec une égale ardeur. Il ne fut poſſible de les forcer à la retraite, que lorſqu'ils eurent perdu l'élite de leurs troupes. Vingt mille hommes reſterent ſur le champ de bataille; le Maréchal Trivulce, qui s'étoit trouvé à dix-huit combats célebres, proteſta que tous ceux qu'il avoit vûs juſques-là n'étoient que des jeux d'enfans, mais que l'action de Marignan étoit un combat de Héros (*a*). 1515.

Après cette grande victoire, le

(*a*) Hiſtoire de la Ligue de Cambray.

chemin à la conquête du Milanez fut
1515. ouvert & facile. François, convaincu cependant que l'alliance des cantons Suiſſes étoit importante, même au milieu de leurs revers les plus accablants, leur accorda toutes les conditions qu'ils auroient pû demander s'ils euſſent été vainqueurs, & ſollicita leur amitié par toutes les condeſcendances poſſibles. Les Vénitiens étoient alliés de la France, &, ne comptant que ſur elle pour le recouvrement de leurs poſſeſſions dans le continent, ils ſeconderent toutes les entrepriſes de François. Le Pape Leon, dont le ſeul défaut étoit trop de fineſſe & d'artifices, défaut qu'à titre de Prêtre & d'Italien, il lui étoit difficile d'éviter, avoit temporiſé juſques-là entre les deux parties belligérantes. La victoire de François à Marignan, le détermina à préférer l'amitié de ce Monarque (*a*). Mais ce qui facilita & aſſura davantage la conquête du Milanez, fut la réſolution que prit Maximilien Sforce lui-

(*a*) Guicciardin, Lib. 12. Paullus Jovius.

même,

même. Ennuyé des viciſſitudes de ſa fortune, excédé de la tyrannie des Suiſſes, tenté des douceurs du repos & de la vie privée, il ſe remit entre les mains de François. Après avoir ſtipulé une penſion annuelle de trente mille ducats, il céda toutes ſes prétentions à ce Duché, & ſe retira en France. 1515.

Les ſuccès, & la gloire du Monarque François, commencerent à exciter la jalouſie de Henri. Des progrès ſi rapides, quoique dans un pays éloigné, ne furent pas non plus conſidérés ſans crainte, par le miniſtre Anglois. L'Italie étoit alors le Siége de la Religion, de la Littérature, & du Commerce. Comme elle poſſédoit ſeule ces brillans avantages, qui depuis ont été partagés entre les autres nations, elle fixoit l'attention de l'Europe. Les diverſes acquiſitions que l'on faiſoit ſur elle paroiſſoient plus importantes, qu'à parler vrai, leur poids réel dans la balance du pouvoir ne devoit les faire apprécier. Henri ſe croyoit d'ail-

leurs en droit de ſe plaindre que
1515. François eût envoyé le Duc d'Albany en Ecoſſe, & travaillé à miner le crédit & l'autorité de ſa ſœur, la Reine Douairiere; (a) les réparations des fortifications de Térouanne furent encore regardées comme une atteinte donnée au traité. Mais ce qui aliéna davantage la Cour d'Angleterre, fut l'indiſpoſition de Wolſey contre le Monarque François

Lors de la conquête de Tournay, Henri s'etoit oppoſé à ce que Louis Gaillard, l'Evêque élu, prit poſſeſſion du temporel de cet Evêché, parce que ce Prélat refuſa de prêter ſerment de fidélité à ſon nouveau Souverain. Wolſey fut nommé adminiſtrateur des revenus de ce Siege; &, comme il ſouhaitoit de s'en aſſurer la jouiſſance tranquille, il ſollicita François de pourvoir Gaillard de quelqu'autre Evêché en France d'une valeur égale, & de lui faire donner ſa réſignation de celui de Tournay.

(a) Daniel, Vol. 3. p 31.

François, qui eſpéroit toujours de recouvrer cette Ville, craignit que l'entiere inveſtiture de Wolſey n'y devint un nouvel obſtacle ; il différa de ſatisfaire à cet égard l'impérieuſe Eminence ; & l'Evêque Gaillard, en s'adreſſant à la Cour de Rome, obtint une Bulle pour ſon établiſſement dans ce Siége. Wolſey, qui ne ſe croyoit pas fait pour eſſuyer des refus, & qui exigeoit du reſpect des plus grands Rois, reſſentit vivement la légereté du procédé de François ; il pouſſa ſon maître à ſaiſir une occaſion qui le vengeât de ce Monarque (*a*). 1515.

L'Empereur Maximilien étoit prompt à écouter toutes les propoſitions de nouvelles entrepriſes, ſurtout ſi elles étoient accompagnées d'offres d'argent, dont il avoit toujours un extrême beſoin, à force d'en être auſſi prodigue qu'avide. Richard Bace, premierement Secretaire du Cardinal Bambrige, & alors Secrétaire d'Etat, fut dépêché

(*a*) Polydore Virgil, Lib. 27.

à la Cour de Vienne, avec ordre de
1515. propoſer quelques ſommes conſidérables à Maximilien (*a*). De-là il paſſa en Suiſſe, & engagea quelques cantons, par les mêmes motifs, à fournir des troupes à l'Empereur. Ce Prince entra en Italie avec une armée conſidérable: mais, étant repouſſé de devant Milan, il ſe retira en Allemagne avec ſes troupes, fit la paix avec la France & Veniſe, rendit Vérone à cette République pour une ſomme d'argent, & ſe ferma en quelque ſorte lui-même, pour l'avenir, tout accès en Italie. Il réſulta de cette expédition qu'après avoir dépenſé cinq ou ſix cens mille ducats pour ſervir le reſſentiment de ſon Miniſtre, Henri ne fit que perdre les avantages de ſon alliance avec François, ſans diminuer la puiſſance de ce Prince.

Le Roi avoit alors des raiſons eſſentielles pour ne pas porter plus loin les marques de ſon chagrin contre la France. Il ne pouvoit eſpérer de ſecours d'aucune Puiſſance de

(*a*) Petrus de Angleria Epiſt. 568.

l'Europe. Ferdinand, ſon beau-frere, qui l'avoit joué ſi ſouvent, étoit accablé de vieilleſſe & d'infirmités. On n'attendoit plus que le moment où la mort termineroit le regne long & fortuné de cet habile Monarque. Charles, Prince d'Eſpagne, & Souverain des Pays-Bas, ne déſiroit rien tant que la paix avec François qui pouvoit, s'il y étoit excité, mettre obſtacle à ſa paiſible acceſſion au riche héritage qu'il attendoit. Le pape étoit tenu en reſpect par l'aſcendant que la France avoit pris, & Veniſe s'étoit étroitement alliée avec cette Monarchie (*a*). Henri reſta donc tranquille quelque tems, & ſembla ne s'intéreſſer à aucune affaire du continent. En vain Maximilien tâcha de l'entraîner dans quelques dépenſes, en lui offrant la réſignation de la Couronne impériale en ſa faveur. Cet artifice étoit trop groſſier pour réuſſir avec un Prince auſſi bon politique que Henri; Pace ſon envoyé, parfaitement bien inſtruit des motifs

1515.

(*a*) Guichardin, Lib. 12.

& du caractere de l'Empereur, avertit son maître qu'il n'avoit d'autres vûes en faisant des offres si généreuses, que de tirer de l'argent de lui.

1516.

Le 15 Janvier.

Tandis que la paix regnoit en Europe, je crois que Ferdinand le Catholique mourut, & son petit-fils Charles hérita de ses vastes Etats. Ces événemens, que l'on prévoyoit depuis long tems, paroissoient avoir des conséquences importantes: cependant nulle commotion, nulle altération ne les suivirent d'abord; ce jeune Prince, qui n'avoit pas encore seize ans, formé par une excellente éducation jointe au plus heureux naturel, étoit déjà un grand homme d'Etat. Il sentit combien il étoit essentiel de conserver la paix avec l'étranger jusqu'à ce qu'il eût établi son autorité sur ses nouvelles possessions. Il s'apperçut que François avoit envie de profiter de sa situation encore mal assurée; mais il lui proposa des conditions si honnêtes, qu'il obtint au contraire l'alliance & l'amitié de ce Monarque. Il contracta l'engage-

ment d'épouſer la fille de François, Princeſſe qui n'avoit alors qu'un an ; il conſentit de plus, à recevoir pour ſa dot, toutes les prétentions de ſon pere ſur le Royaume de Naples ; à payer à ce Prince, cent mille écus par an, juſqu'à la conſommation du mariage, & à donner ſatisfaction au Roi de Navarre à l'égard de ſes Etats (*a*). Charles ayant conclu ce Traité à Noyon, par ſes Miniſtres & pris toutes ſes meſures pour laiſſer les Pays-Bas en sûreté, il ſe rendit en Eſpagne & prit les rênes du gouvernement de ſes Royaumes réunis, avec des acclamations générales. Le droit de ſuccéder appartenoit à ſa mere Jeanne, qui vivoit encore ; mais, comme la tête de cette Princeſſe étoit dérangée, Ferdinand avoit fait paſſer l'adminiſtration à ſon petit-fils Charles ; & les Etats de Caſtille & d'Arragon conſentirent à cette diſpoſition. 1516.

Plus Charles aggrandiſſoit ſa puiſſance, plus François comprit la né-

(*a*) Recueil de Traités par Léonard, Tom. II.

ceſſité de s'unir de confiance & d'a-
1516. mitié avec Henri. Il prit enfin la ſeule maniere d'y réuſſir, celle de careſſer, par des préſens & des flatteries, le préſomptueux Cardinal.

Bonnivet Amiral de France, hom-
1518. me d'un eſprit adroit & inſinuant, fut envoyé à Londres, avec l'inſtruction ſecrette d'employer ſes talens naturels à gagner les bonnes graces de Wolſey. Lorſque l'Ambaſſadeur les eut acquiſes, il ſaiſit l'occaſion de parler des regrets de ſon maître qui, ſur des mépriſes & des mal-entendus, avoit eu le malheur de perdre une amitié dont il faiſoit autant de cas que celle de ſon Eminence. Wolſey ne ferma point l'oreille à de pareilles avances de la part d'un auſſi grand Prince ; de ce moment, il affecta de ſe déclarer conſtamment en faveur de l'alliance avec la France. Pour attacher davantage le Cardinal à ſes intérêts, François établit avec lui un tel commerce de confiance, qu'il le conſultoit même dans ſes affaires les plus ſecrettes, & avoit recours à lui

dans les circonſtances les plus difficiles, comme à un oracle de ſageſſe & de profonde politique. Le Cardinal ne faiſoit point myſtere au Roi de cette correſpondance particuliere, & Henri étoit ſi préoccupé de la grande capacité de ſon Miniſtre, qu'il diſoit qu'il étoit certain que Wolſey gouverneroit François auſſi-bien que lui-même (*a*). 1518.

Lorſque les choſes furent ſuffiſamment préparées, Bonnivet s'ouvrit au Cardinal ſur le déſir de ſon maître, de recouvrer Tournay, & Wolſey promit ſans héſiter de le ſatisfaire. Il fit naître, en effet, l'occaſion de repréſenter au Roi dans ſon Conſeil, que Tournay étoit ſi loin de Calais, qu'en tems de guerre, il ſeroit difficile ou même impoſſible de tenir une communication ouverte entre ces deux places ; que Tournay, ſitué ſur les frontieres de la France & des Pays-Bas, expoſé par conſéquent aux attaques des deux Puiſſances, devoit néceſſairement tomber, par

(*a*) Polydore Virgil, Lib. 27.

la force ou par la famine, entre les
1518. mains du premier aſſaillant ; que même en tems de paix, il ne pouvoit être conſervé ſans une forte garniſon pour contenir les Habitans nombreux & mutins, toujours prêts à ſe révolter contre le gouvernement Anglois ; que la poſſeſſion de Tournay, étant auſſi précaire & auſſi diſpendieuſe, devenoit entierement inutile ; qu'enfin elle favoriſoit peu, ou point du tout, le deſſein d'incommoder ou les Etats de Charles, ou ceux de François, quand on voudroit le former.

Ces raiſons ſpécieuſes en elles-mêmes, étoient à l'abri de toute objection, dès qu'elles étoient alléguées par la bouche du Cardinal. On conclut donc un Traité pour la reſtitution de Tournay : mais, afin de donner des apparences plauſibles à cet accommodement, on convint que le Dauphin & la Princeſſe Marie, tous deux encore enfans, ſeroient fiancés, & que cette Ville ſeroit reçue comme la dot de la Princeſſe. Ces eſpeces de conventions étoient alors aſſez com-

Tournay rendu à la France.

munes entre les Souverains ; quoiqu'il fût rare que les intérêts & les vues des deux parties ſe ſoutinſſent dans le même état, juſqu'au tems de conclure en effet ces mariages projettés. Comme Henri avoit fait des dépenſes conſidérables à bâtir une citadelle à Tournay, François conſentit à lui payer 600000 écus en douze payemens annuels, & à lui donner huit perſonnes de qualité en ôtage, pour garantie de cet article (*a*). François qui ne vouloit pas que le Cardinal ſe crût oublié dans ce qu'on ſtipuloit, lui promit une penſion de douze mille livres, comme un équivalent de l'adminiſtration de l'Evêché de Tournay. Il promit auſſi de rappeller Albany d'Ecoſſe. 1518.

François, ayant ſi bien réuſſi dans cette négociation, étendit ſes vues, & fonda des eſpérances encore plus conſidérables ſur la préſomption & la vanité du Cardinal. Il lui redoubla ſes careſſes, le conſulta plus fréquemment, l'appella dans toutes ſes

(*a*) Mémoires de du Bellay, Lib. 1.

1518. Lettres, *ſon Pere*, *ſon Tuteur*, *ſon Gouverneur*, & affecta une entiere déférence à ſes avis & à ſes opinions. Toutes ces flatteries préparoient une autre négociation pour obtenir la reſtitution de Calais : il ne fallut qu'offrir l'appas d'une ſomme d'argent en dédommagement. Si nous en pouvons croire Polydore Virgile, qui, ayant été deſtitué de ſa place & jetté en priſon par Wolſey, haïſſoit particuliérement ce Miniſtre, cette propoſition extravagante fut favorablement reçue. Il n'oſa cependant pas la mettre en délibération au Conſeil : il ſe contenta de ſonder les eſprits dans les converſations familieres, en parlant de Calais comme d'un fardeau pour l'Etat (*a*); mais, voyant que tous les avis étoient fortement oppoſés au ſien, il ſentit qu'il ſeroit dangereux d'inſiſter davantage & s'en tint-là. Il forma bien-tôt après d'autres liaiſons d'amitié avec le Roi d'Eſpagne ; & celles qui paroiſſoient ſi fortes entre François &

(*a*) Polydore Virgil, Lib. 27.

lui, ſe réfroidirent chaque jour.

L'énorme orgueil de Wolſey s'accrut encore par l'augmentation de pouvoir & la nouvelle dignité qu'il reçut alors. Le Cardinal Campeggio avoit été envoyé Légat en Angleterre, pour ſolliciter le ſecours d'une dixme ſur le Clergé, qui aidât le Pape à réſiſter aux entrepriſes du Turc. Ce danger étoit réel, & menaçoit toute la Chrétienté; mais on s'en étoit fait tant de fois un prétexte pour colorer l'avidité de la Cour de Rome, qu'il ne faiſoit plus d'effet ſur l'eſprit du peuple. Le Clergé refuſa la demande de Léon: Campeggio fut rappellé; & le Roi obtint du Pape que Wolſey, qui avoit été aſſocié à la Légation, en reſtât ſeul chargé. Il demanda auſſi qu'au titre de Légat, Sa Sainteté joignît le droit de viſiter le Clergé & les Monaſteres, & même celui de donner, pour un an, toute eſpece de diſpenſes. Wolſey, ayant obtenu cette nouvelle décoration, déploya auſſi un nouveau faſte, & dans ſes manieres & dans ſon cor-

1518.

Wolſey nommé Légat.

tége. Il ne ſe contenta pas, les jours
1518. ſolemnels, de dire la Meſſe avec le même appareil & les mêmes cérémonies que le Pape : non-ſeulement il ſe la faiſoit ſervir par des Evêques & des Abbés, mais il ſe fit encore donner l'eau & la ſerviette par des gens de la plus haute Nobleſſe. Il affecta de porter les prérogatives de ſon rang au delà de tout ce qu'aucun Prélat eût jamais oſé prétendre en Angleterre. Le Primat Warham, lui ayant écrit une lettre qui finiſſoit par ces mots : *Votre attaché frere*, Wolſey ſe plaignit de la préſomption avec laquelle il entreprenoit ainſi de s'égaler à lui. Lorſque Warham apprit ces plaintes, il ne fit qu'en plaiſanter : « Ne ſavez-vous pas, dit-il, que » cet homme eſt ivre d'un excès de » proſpérité » ?

Sa maniere d'exercer cette commiſſion.

Wolſey ne s'en tint pas à la vaine pompe & à l'oſtentation. Il créa un office qu'il appella *la Cour Légatine*. Comme ce Miniſtre étoit revêtu, par la commiſſion du Pape, & la faveur du Roi, du pouvoir Eccléſiaſtique

& civil, on demandoit en tremblant qu'elles ſeroient les bornes de l'autorité de ce nouveau Tribunal. Il lui attribua la recherche, l'examen & la cenſure de toutes les matieres de conſcience, de toutes les affaires de ſcandale, & de toutes les actions, même des Laïques, qui, échappées aux Loix, peroîtroient cependant contraires à la bonne morale. L'établiſſement de cette inquiſition illimitée, révolta les eſprits. Le public fut indigné de voir un homme, qui ſe permettoit toute eſpece de plaiſirs, être ſi ſevere à réprimer la moindre apparence d'irrégularité dans les autres. On eût dit que Wolſey vouloit rendre ce Tribunal encore plus odieux, en y faiſant préſider un nommé John Allen, homme de mœurs ſi ſcandaleuſes (*a*) que Wolſey lui-même, étant Chancelier, l'avoit condamné comme parjure. Quand on vit ce Juge taxer à des amendes ceux qu'il lui plaiſoit de trouver coupables, ou recevoir de l'argent pour 1518.

(*a*) Mémorials de Strype, Vol. 1. p. 125.

abandonner des pourſuites commencées, on conclut, avec aſſez de vraiſemblance, qu'il partageoit le produit de ces iniquités avec le Cardinal. Les Eccléſiaſtiques, & ſur-tout les Moines étoient les plus expoſés à cette tyrannie : leur libertinage donnant ſouvent priſe ſur eux, ils furent obligés d'acheter la tolérance de leur mauvaiſe conduite, en payant des ſommes conſidérables au Légat ou à ſon Agent. Peu ſatisfait encore de cette autorité, Wolſey prétendit, en vertu de ſa légation, s'attribuer le pouvoir de toutes les Officialités ; & en particulier celui de juger de la validité des teſtamens ou dernieres volontés ; & ſes déciſions ſur ces points importans, étoient aſſez arbitraires. Il voulut, comme s'il eût été Pape, & comme ſi le Pape pouvoit diſpoſer abſolument de tous les établiſſemens Eccléſiaſtiques, préſenter aux Prieurés ou autres Bénéfices, ceux qu'il lui plaiſoit, ſans égard au droit d'élection des Moines (*a*), ou de patro-

1518.

(*a*) Polydore Virgil, Lib. 27. Cette narration

nage des grands Seigneurs & de la Nobleſſe. 1518.

Perſonne n'avoit oſé porter des plaintes au Roi contre les uſurpations de Wolſey, juſqu'à ce que Warham hazarda de l'inſtruire des mécontentemens de ſon peuple. Henri proteſta qu'il ne ſavoit rien de tous ces déſordres. « Un homme, dit-il, n'eſt » nulle part auſſi aveugle, que ſur ce » qui ſe paſſe dans ſa propre maiſon. » Mais agiſſez-vous, mon Pere, » ajouta-t-il en parlant au Primat; » allez trouver Wolſey, & dites-lui » que, ſi quelque choſe va mal, il y » remédie ». Une démarche de cette eſpece, ne devoit pas produire un grand effet; auſſi ne ſervit-elle qu'à augmenter la haine que Wolſey avoit déjà pour Warham. Mais un particulier de Londres, ayant pourſuivi Allen, le Juge chéri du Légat, &

entiere, a été copiée par tous les Hiſtoriens que l'Auteur cite. Il y a cependant des circonſtances très-ſuſpectes, à cauſe de la partialité de l'Hiſtorien, & que le Parlement ne trouva point de preuve d'aucun crime, lorſqu'il examina la conduite de Wolſey.

1518. l'ayant convaincu de malverſation & d'iniquité devant une Cour de judicature, les clameurs du peuple vinrent aux oreilles du Roi. Ce Prince en marqua enfin un mécontentement aſſez vif au Cardinal, pour le rendre au moins plus meſuré par la ſuite, dans l'exercice de ſon autorité ( ).

1519. Tandis que Henri, entierement livré au plaiſirs, confioit le Gouvernement de ſon Royaume à cet impérieux Miniſtre, il arriva un événement au-dehors, qui attira ſon attention. L'Empereur Maximilien mourut. Ce Prince étoit, par lui même, peu conſidérable; mais ſa mort, en faiſant vaquer le premier Trône de la Chrétienté, mit tous les eſprits en mouvement, & devint une eſpece d'époque pour le ſyſtême général de l'Europe. Les Rois d'Eſpagne & de France ſe déclarerent auſſi-tôt con-

12 Janvier. Mort de l'Empereur Maximilien.

(a) Cette année, & la précédente, la maladie de la Suette ſe renouvella en Angleterre, elle fut appellée *Sudor Anglicus*, parce que peu de gens en furent attaqués, à l'exception des Anglois. Sa malignité étoit ſi forte, qu'elle donnoit la mort en trois heures: quelques Villes perdirent moitié, d'autres, les trois quarts de leurs habitans.

currens à l'Empire, & mirent en uſage l'argent & l'intrigue pour le ſuccès d'un ſi grand objet d'ambition. Henri fut tenté de ſe mettre auſſi ſur les rangs; mais ſon Miniſtre Pace, qu'il dépêcha aux Electeurs, trouva qu'il s'y étoit pris trop tard, & que les voix de ces Princes étoient déjà promiſes d'un côté ou d'un autre. François & Charles s'étoient engagés, dès le commencement de leurs démarches, à ſoutenir leur rivalité avec émulation, mais ſans inimitié. François ſur-tout avoit dit hautement que lui & ſon frere Charles courtiſoient ouvertement & décemment la même Maîtreſſe. Le plus fortuné des deux, ajoutoit-il, l'emportera, ſans que l'autre ſe réſerve le droit de s'en plaindre (*a*). Mais on craignoit que cette extrême modération, quoique raiſonnable, ne fût pas de longue durée, & qu'il ne ſurvînt, ſelon toute apparence, des incidents capables d'aigrir les Candidats, les uns contre les autres. Ce fut Charles

1519.

Charles Roi d'Eſpagne, choiſi Empereur.

(*a*) Belcarius, Lib. 16. Guichardin, Lib. 13.

1519. qui l'emporta, au grand étonnement du Monarque François, qui reſta toujours perſuadé qu'il avoit eu la pluralité des voix du Collége électoral. Il étoit plus âgé de quelques années que ſon rival; après la victoire à Marignan, & la conquête du Milanez, ſa renommée étoit ſupérieure à celle de ce jeune Prince. Avec tant d'avantages, François ne put diſſimuler l'indignation qu'il reſſentit, lorſqu'après une longue & ennuyeuſe attente, Charles lui fut préféré à la face de toute l'Europe, dans une prétention ſi importante. Cette concurrence, autant que l'oppoſition de leurs intérêts, fit naître entre ces deux grands Princes la jalouſie, qui produiſit tant de fermentation dans leur ſiecle; & qui les plaça toujours en contraſte l'un vis-à vis de l'autre, d'une maniere ſi remarquable. Tous deux étoient habiles, inſtruits, braves, entreprenans, actifs, adroits; aimés des gens attachés au ſervice de leur Perſonne, & de leurs ſujets; craints de leurs ennemis, & reſpectés

de tout le monde: François, ouvert, franc, libéral, bienfaiſant, portoit ces vertus à un excès même préjudiciable à ſes affaires: Charles, politique, diſcret, artificieux, économe, plus capable de réuſſir dans les guerres & les négociations, ſpécialement dans les dernieres: l'un étoit l'homme le plus aimable; l'autre le plus grand Monarque. Le Roi étoit ſouvent l'artiſan de ſes infortunes, par ſes imprudences & ſes indiſcrétions; mais ſon eſprit & ſa grandeur d'ame, ſavoient auſſi l'en tirer avec honneur. L'Empereur, au milieu de ſes plus grands ſuccès, trouvoit le moyen, par ſon caractere avide & ruſé, d'exciter la jalouſie & la défiance même dans ſes alliés; & de ſe faire une multitude d'ennemis, à la place d'un qu'il venoit d'abattre. Si les qualités perſonnelles de ces Princes ſe contrebalançoient ainſi, il en étoit de même des avantages & des déſavantages de leurs états. La fortune ſeule, & ſans le concours de la prudence & de la valeur, n'avoit jamais élevé un

1519.

1519. Souverain au degré de puiſſance, où elle éleva Charles. Il recueillit la ſucceſſion de la Caſtille, de l'Arragon, de l'Autriche & de la Bourgogne. Il hérita encore de la conquête de Naples & de Grenade : l'élection le porta à l'Empire. Les bornes mêmes de notre Globe ſemblerent ne ſe reculer un peu avant ſon tems, que pour l'enrichir le premier, de tous les tréſors du nouveau monde. Mais, quoique tant d'avantages raſſemblés, formaſſent l'Empire le plus puiſſant & le plus vaſte qui ait ſubſiſté en Europe depuis celui des Romains, le Royaume de France, fermé, réuni &, pour ainſi dire, compacte, riche, peuplé, ſitué entre toutes les poſſeſſions de Charles, étoit ſeul capable d'arrêter les progrès de ſa puiſſance & de la lui diſputer.

Henri étoit aſſez heureux pour pouvoir, par la force & la ſituation naturelle de ſon Royaume, tenir la balance entre ces deux Souverains. S'il avoit sû joindre à cet ineſtimable & ſingulier avantage, les reſſources

de la politique & de la prudence, il auroit été réellement plus grand que ces deux puissans Monarques, qui sembloient tendre à la domination de toute l'Europe. Mais il étoit négligent, inconsidéré, capricieux, peu politique, & guidé par ses passions, ou celles de ses favoris; vain, impérieux, altier, se déterminant quelquefois par amitié pour certaines Puissances étrangeres, plus souvent par ressentiment, rarement par son véritable intérêt. Ainsi, en s'applaudissant avec orgueil de la supériorité que sa situation lui donnoit dans l'Europe, il ne l'employa jamais à l'avantage essentiel & durable de son Royaume, ni au sien même. 1519.

François, bien informé du caractere de Henri, tâchoit d'y accommoder sa conduite. Il sollicita une entrevue avec ce Prince près de Calais, dans l'espoir d'acquérir sa confiance & son amitié dans une conversation familiere. Wolsey seconda l'intention du Roi de France avec empressement, pour étaler en prdsence de 1520.

Entrevue de Henri & de François à Calais.

deux Cours, ſes richeſſes, ſa magni-
1520. ficence, & ſon aſcendant ſur les deux Monarques (*a*). Henri n'aimoit pas moins le faſte & la pompe; il avoit toujours ſouhaité de connoître perſonnellement François Premier, & il arrangea avec joie tous les préliminaires de cette entrevue. Les Grands des deux Nations ſe piquerent de ſe ſurpaſſer réciproquement dans la ſomptuoſité de leur train & de leur dépenſe. La plûpart des Courtiſans ſe chargerent de dettes; & leurs épargnes pendant le reſte de leur vie, ne purent réparer ce qu'avoit coûté à leur fortune la ſplendeur de quelques jours; le Duc de Buckingham, quoiqu'exceſſivement riche, étoit naturellement économe; les préparatifs de cette fête lui parurent monter à des ſommes immenſes; il lui en échappa des murmures contre le Cardinal, qu'il croyoit l'auteur du projet d'entrevue (*b*), & cette imprudence

(*a*) Polydore Virgil, Liv. 27.
(*b*) Polydore Virgil, Lib. 27. Herbert, Hollingshed, p. 855.

fut

fut la ſource des malheurs que Buckingham éprouva dans la ſuite. 1520.

Tandis que Henri préparoit ſon départ pour Calais, il fut ſurpris d'apprendre que l'Empereur étoit arrivé à Douvres. Il s'y tranſporta ſur le champ avec la Reine, pour y recevoir convenablement ſon hôte. Charles, politique délié, quoique jeune, avoit entendu parler de l'entrevue projettée entre François & Henri; il en craignit les conſéquences & voulut les parer. Il profita de l'occaſion de ſon paſſage d'Eſpagne dans les Pays-Bas, pour faire une démarche encore plus obligeante que celle de François, en allant rendre viſite à Henri en Angleterre même. Indépendamment des marques de conſidération & d'attachement qu'il affecta de donner à ce Prince, il s'efforça, par des témoignages d'amitié, par des flatteries, des proteſtations, des promeſſes & des préſens de mettre dans ſes intérêts la vanité, l'avarice & l'ambition du Cardinal. Il fit briller à l'imagi-

L'Empereur Charles arrive en Angleterre le 26 Mai.

nation de ce Prélat orgueilleux la
1520. perſpective de la Chaire pontificale, & lui en inſinua l'eſpérance. Ce degré d'élévation étoit le dernier qu'en effet Wolſey pût vouloir ajouter à ſa grandeur actuelle. Son inſatiable préſomption le lui faiſoit ſouhaiter avec autant d'ardeur que ſi la fortune ne l'avoit pas déja accablé de tous ſes autres dons. Dans l'attente d'obtenir la tiare par l'aſſiſtance de l'Empereur, il ſe dévoua ſecretement aux intérêts de ce Monarque. Charles fut peut-être d'autant plus libéral de ſes promeſſes à ce ſujet, que Léon étant jeune, il étoit vraiſemblable qu'il ne ſeroit de long-tems dans le cas de les remplir. Henri s'apperçut des diſtinctions flatteuſes que Charles avoit pour le Cardinal; mais, au lieu d'en prendre ombrage, il en tira vanité. Il calcula que ſa faveur étoit l'unique baze du crédit de Wolſey, les attentions d'un grand Monarque pour ce Miniſtre, n'étoient qu'un hommage de plus pour le Maître.

Le 10 Mai. Le jour du départ de Charles, le

Roi, la Reine & toute la Cour ſe rendirent à Calais, & de Calais à Guines, petite ville proche les frontieres. François, venant au rendez-vous de la même maniere, arriva à Ardres, à peu de milles de diſtance. Ces deux Princes ſe rencontrerent, pour la premiere fois, dans un endroit de la campagne ſitué entre ces deux Villes, mais toujours ſur le territoire d'Angleterre. François étoit convenu de faire cette politeſſe à Henri, en conſidération de ce que ce Prince paſſoit la mer pour faciliter l'entrevue. Wolſey, à qui l'un & l'autre avoient confié le ſoin de régler le cérémonial, imagina cette circonſtance pour honorer ſon maître. 1520.

Les deux Rois, après s'être embraſſés cordialement, ſe retirerent enſemble dans une tente dreſſée a ce deſſein, où ils eurent une conférence ſecrette. Henri propoſa de faire quelques corrections dans les articles de leur premiere alliance, & commença de lire le Traité: à ces premiers mots, *moi*, *Henri*, *Roi*, il

s'arrêta un moment, & n'y joignit
1520. enſuite que le mot d'*Angleterre*, ſans ajouter, *& de France*, ſtyle accoutumé des Monarques Anglois (*a*). François remarqua cette délicateſſe & y applaudit d'un ſourire.

Il ſaiſit quelque tems après l'occaſion de flatter Henri d'une maniere plus eſſentielle. Le généreux François, plein d'honneur & incapable de ſe défier des autres, fut bleſſé de toutes les précautions qu'on obſervoit dans ſon entrevue avec le Roi d'Angleterre : le nombre de leurs Gardes & des gens de leur ſuite, étoit ſoigneuſement compté d'un & d'autre côté ; chaque pas étoit meſuré & arrangé ſcrupuleuſement : ſi les deux Rois ſe propoſoient de rendre une viſite à la Reine, ils partoient de leurs différens Quartiers au même inſtant, qui étoit marqué par le feu d'une coulevrine; ils paſſoient l'un & l'autre dans le point de ſéparation entre les deux places, &, à l'inſtant que Henri entroit à Ardres, Fran-

(*a*) Mémoires de Fleurange.

çois se mettoit lui-même entre les mains des Anglois à Guines. Pour interrompre ces ennuyeuses cérémonies, qui supposoient des défiances injurieuses, François prit un jour avec lui deux Gentilshommes, un Page, & s'en alla droit à Guines. Les Gardes furent étonnés à l'aspect du Monarque; qui leur cria: *Vous êtes tous mes prisonniers, menez-moi à votre maître.* Henri fut également surpris en voyant paroître François: « mon frere, lui dit-il, en se jettant » dans ses bras, vous me jouez ici » le plus agréable tour du monde, » & vous me montrez autant de » confiance que j'en ai en vous: je » me rends moi-même votre prison- » nier de ce moment ». Il ôta aussitôt de son cou un collier de perles qui valoit 15000 angels (*a*) & le passa autour du cou de François, en le priant de le porter pour l'amour de son prisonnier. François y consentit 1520.

(*a*) Un angel étoit alors estimé sept shellings, ce qui en fait près de douze de notre monnoye actuelle, environ deux écus de France.

à condition que Henri porteroit
1520. auſſi un bracelet, dont il lui fit préſent, & qui valoit le double du collier (a). Le Prince Anglois alla le lendemain à Ardres ſans Gardes & ſans ſuite; & la confiance étant alors pleinement établie entre les deux Rois, ils employerent tout le reſte du tems en Tournois & en fêtes.

Un Cartel fut envoyé par ces deux Monarques dans la Cour l'un de l'autre & dans toutes les Villes de l'Europe, portant que Henri & François, avec quatorze autres champions, étoient prêts, dans les plaines de Picardie, à répondre à tous venans qui fuſſent Gentilshommes, à joutes, tournois & barrieres. Ces deux Monarques, pour tenir leur défi, s'avancerent à cheval dans le champ clos deſtiné à ces jeux. François environné des Gardes de Henri, & Henri environné de ceux de François. L'un & l'autre étoient ſuperbement équipés, tous deux les plus beaux hommes de leur ſiecle, auſſi-

(a) Mémoires de Fleuranges.

bien que les plus habiles dans les exercices militaires. Ils remporterent le prix à tous ces rudes & dangéreux paſſe-tems. Pluſieurs chevaux & Cavaliers furent terraſſés par leur vigueur & leur adreſſe. Les Dames étoient les juges de ces combats de Chevalerie, & les terminoient quand elles le jugeoient à propos. Henri fit élever une maiſon ſpacieuſe de bois & de toile, conſtruite à Londres, & où il régala le Monarque François. Il avoit fait broder ſur cette toile une deviſe ſous l'emblême d'un Archer Anglois, avec ces mots pour ame, *cui adhæreo præeſt* : celui que je favoriſe, l'emporte *(a)* ; exprimant ainſi ſa propre ſituation, comme tenant dans ſes mains la balance du pouvoir entre les Potentats de l'Europe. Ce fut à ces amuſemens, plus qu'à la diſcuſſion d'aucune affaire ſérieuſe, que les deux Rois paſſerent leur tems, juſqu'à ce qu'ils ſe ſéparaſſent. 1520.

Henri, après ſon retour à Calais, 24 Juin.

(*a*) Mezeray.

alla rendre visite à l'Empereur & à
1520. Marguerite de Savoye à Gravelines. Il les engagea à l'accompagner jusques à Calais & à séjourner quelques jours avec lui dans la Forteresse. L'artificieux politique Charles acheva de confirmer les impressions qu'il avoit déjà commencé de donner à Henri & à son Ministre en sa faveur. Il fit plus encore, il détruisit toute l'amitié que le caractere franc & généreux de François venoit de leur inspirer. Comme la maison d'Autriche prenoit sensiblement de l'ascendant sur la Monarchie Françoise, les intérêts de l'Angleterre demandoient qu'elle soutint celle-ci, & même qu'elle détournât toute guerre importante; dont le résultat pourroit donner trop d'avantage à l'une de ces puissances sur sa rivale : mais la jalousie naturelle de l'Anglois contre le François, s'opposoit toujours à une sincere union entre ces deux peuples. Charles, qui connoissoit cette haine héréditaire, & qui d'ailleurs vouloit flatter la vanité de Henri,

lui offrit de le choiſir pour arbitre de
toutes les conteſtations, de tous les 1520.
différens qui pourroient s'élever entre François & lui; moyen de conciliation auquel François fut obligé d'acquieſcer dans la ſuite. Le grand reſſort de la politique de Charles étoit ſur-tout d'attacher Wolſey à ſes intérêts par des ſervices eſſentiels, & par des promeſſes encore plus grandes. Il lui renouvella l'aſſurance de l'aider à ſe faire Pape, & le mit dès lors en poſſeſſion des revenus des Evêchés de Badajox & de Palencia en Caſtille. Les acquiſitions de Wolſey étoient devenues ſi exorbitantes, qu'en y comprenant les penſions des Puiſſances étrangeres que Henri lui avoit permis d'accepter, ſes revenus égaloient preſque ceux de la Couronne. 1521.
Il les dépenſoit avec une magnificence, ou plutôt une oſtentation, qui choquoit le peuple & qui faiſoit tort à ſon maître aux yeux des Nations étrangeres (a).

L'émulation perſonnelle, & la ja-

(a) Polydore Virgil. Hall.

louſie politique qui animoient l'Em-
1521. pereur & le Roi de France l'un con-
Guerre entre Charles & François. tre l'autre, les mirent bien-tôt en action. François envoya une armée dans la Navarre, ſous les ordres d'André de Foix, pour remettre la maiſon d'Albret en poſſeſſion de ce Royaume. Cette entrepriſe auroit pû n'être pas regardée comme une infraction au traité, ſi de Foix s'étoit réduit à ce deſſein équitable. Mais, après avoir ſubjugué la Navarre, le déſordre où les ſéditions du peuple plongeoient l'Eſpagne, lui offrit une occaſion favorable d'aſſiéger Logrogno en Caſtille; &, de l'aveu de François, il s'y hazarda. Cette invaſion inattendue, termina les diſſenſions domeſtiques des Caſtillans. Ils ſe réunirent contre les François; les obligerent de lever le ſiege, les pourſuivirent avec avantage, & les expulſerent entierement de la Navarre, qui reſta toujours depuis réunie à la Monarchie Eſpagnole (a). Robert de la Mark, Duc de Bouillon,

(a) Vera, Hiſt. de Charles V.

& Prince de Sédan, ayant reçu quelqu'injure de la Gouvernante des Pays-Bas, prit les armes & entra dans ces Provinces. Il envoya même un Cartel à l'Empereur pour le défier au combat, hardieſſe qui paroîtroit incroyable, ſi l'on ne ſuppoſoit pas que ce petit Prince étoit ſecrettement protégé par François. D'un autre côté, Charles, au lieu de châtier l'inſolence de Robert, leva une puiſſante armée, & s'avança vers les frontieres de la France, qu'il menaça de ravager. Les hoſtilités furent bientôt plus loin; ſes Généraux aſſiégerent & prirent Mouſon. Ils inveſtirent Mezieres, où ils furent repouſſés. Les Monarques n'agiſſoient pas avec moins de vigueur en Italie. François négocioit avec le Pape, pour l'engager à concourir au deſſein de chaſſer les Impériaux de Milan; mais Charles avoit déjà eu l'adreſſe de conclure ſon traité avec le ſaint Pere, pour en chaſſer les François; & les armes unies des alliés s'étant emparées de ce Duché, avoient

1521.

preſqu'achevé leur entrepriſe.

1521. Pendant que ces Princes, ambitieux & guerriess, commettoient des hoſtilités l'un contre l'autre dans toutes les parties de l'Europe, ils affectoient toujours le plus grand déſir de faire la paix, & tous deux portoient leurs plaintes à Henri, en l'invitant à juger leurs querelles. Le Roi d'Angleterre, qui ſembloit être neutre, les engagea l'un & l'autre à envoyer des Ambaſſadeurs à Calais, pour y traiter de leur accommodement ſous la médiation de Wolſey, & du Nonce du Pape. L'Empereur étoit bien inſtruit de la partialité de ces médiateurs, & les conditions qu'il propoſa dans cette conférence, furent ſi déraiſonnables, qu'elles prouverent clairement combien il ſentoit ſes avantages. Il demanda la reſtitution de la Bourgogne, Province qui avoit été cédée pluſieurs années auparavant par un traité autentique, & qui lui auroit donné accès juſques dans le cœur de la France: il demanda d'être dégagé de

Médiation de Henri.

la foi & hommage que ſes ancêtres avoient toujours rendu pour la Flandres & l'Artois, & que, par la traité de Noyon, il avoit lui-même promis de renouveller. François rejetta ces demendes : le Congrès de Calais ſe rompit, & Wolſey partit auſſi-tôt après pour Bruges, où il eut une entrevue avec l'Empereur. Il fut reçu avec autant de cérémonies, de pompe, de reſpect que l'auroit été le Roi d'Angleterre même, & il conclut, au nom de ce Prince, une ligue offenſive avec le Pape & l'Empereur contre la France. Il promit que l'Angleterre feroit une invaſion en France, l'été ſuivant, avec quarante mille hommes ; & il accorda à Charles, Marie fille unique de Henri, Princeſſe qui avoit alors la perſpective de la Couronne pour dot. Cette alliance extravagante, préjudiciable aux intérêts de l'Angleterre, & qui auroit pû devenir funeſte à ſon indépendance & à ſa liberté, étoit le réſultat des caprices & des préventions du Roi, & l'effet des vues particulieres du Cardinal.

1521.

24 Novembre.

1521. Le pluple vit chaque jour de nouveaux exemples de l'autorité ſans bornes de ce Miniſtre. Le Duc de Buckingham, Connétable d'Angleterre, un des plus grands Seigneurs du Royaume par ſa naiſſance & ſa fortune, avoit été aſſez malheureux pour déplaire à Wolſey; il ne ſut pas long-tems ſans avoir lieu de ſe repentir de ſon imprudence. On peut conjecturer que Buckingham avoit l'eſprit foible & ſuſceptible de projets extravagans. Il étoit infatué de l'aſtrologie judiciaire, & entretenoit un commerce intime avec un Chartreux qui aidoit à lui perſuader qu'il monteroit un jour ſur le Trône d'Angleterre. Il deſcendoit par les femmes du Duc de Gloceſter, le plus jeune des fils d'Edouard III; quoique ſon droit à la Couronne fût par conſéquent très-éloigné, il avoit laiſſé échapper des diſcours à ce ſujet, comme s'il ſe croyoit le mieux fondé à ſuccéder à Henri VIII, en cas que ce Prince mourut ſans enfans. Il avoit même haſardé follement quel-

Jugement & condamnation du Duc de Buckingham.

ques menaces contre la vie du Roi, & s'étoit pourvu d'armes pour s'en servir à la premiere occaſion favorable. On lui fit ſon procès ſur ces chefs d'accuſation : le Duc de Norfolk, dont le fils, Comte de Surrey, avoit épouſé la fille de Buckingham, fut créé Grand-Maître d'Angleterre pour préſider à cette importante procédure; la Cour des Jurés étoit compoſée d'un Duc, d'un Marquis, de ſept Comtes, & de douze Barons; elle rendit contre Buckingham une ſentence qui fut miſe ſur le champ en exécution. On ne peut accuſer ce jugement d'injuſtice (*a*), mais le crime de cet infortuné, ſembloit plutôt appartenir à l'indiſcrétion qu'à la méchanceté : le peuple, qui l'aimoit, s'attendoit que le Roi lui accorderoit ſa grace, & l'on attribua ſa mort à la malice & à la vengeance du Cardinal ; cependant les défiances du Roi à l'égard de tous les prétendans à la Couronne, malgré les titres 1521.

(*a*) Herbert. Hall. Stowe, 513. Hollingshed, p. 862.

1521. inconteſtables qui l'affermiſſoient ſur ſa tête, ſe laiſſerent appercevoir dans tout le cours de ſon regne ; & elles étoient ſuffiſantes pour le rendre implacable à l'égard de Buckingham. La charge de Connétable dont ce malheureux Seigneur avoit hérité des Bohuns Comtes d'Hereford, fut ſupprimée & ne fut point rétablie ſous Henri.

*Fin du Tome premier.*